

Ducháček, Otto

Structure du lexique

In: Ducháček, Otto. *Précis de sémantique française*. Vyd. 1. Brno: Universita J.E. Purkyně, 1967, pp. 7-88

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/119924>

Access Date: 29. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

STRUCTURE DU LEXIQUE

Introduction

1. La sémantique ou sémasiologie¹ est une branche linguistique consacrée à l'étude du sens des unités lexicales (mots simples et composés, groupes de mots désignant un seul concept tels que *avoir peur* et des unités phraséologiques²).

Il faut distinguer la sémantique synchronique de la sémantique diachronique. Celle-ci étudie les changements de sens, cherche à découvrir les conditions nécessaires à leur réalisation, leurs causes (linguistiques; psychiques, externes) et leurs conséquences. Celle-là examine les rapports entre les réalités (objets, êtres, actions, etc.), leurs dénominations et les concepts qui leur correspondent, les relations mutuelles entre les mots du point de vue de leurs sens: leur affinité, leur contiguïté, leur interdépendance et leur interaction. On étudie tout cela et les oppositions qu'on peut vérifier dans leurs relations à un moment donné (par exemple, à l'époque actuelle) afin de trouver la structure du lexique.

Hâtons-nous, cependant, de dire que les rapports entre les mots ne sont jamais absolument stables. A tous temps, on peut constater des regroupements dus, le plus souvent, à un changement de sens par lequel un mot s'est rapproché de certains autres mots. De nombreuses unités lexicales ont d'ailleurs, à un moment donné, des acceptions qui proviennent de différentes époques historiques, représentent plusieurs phases successives et reflètent donc, sur le plan synchronique, l'évolution sémantique antérieure dont l'étude revient à la sémantique diachronique. Or une délimitation précise de la synchronie et de la diachronie, relativement facile en phonologie et en morphologie, n'est pas possible en sémantique.³

¹ A la base des deux termes, il y a le mot grec *sēma* „signe“ d'où *sēmasia* „sens“ et *sēmantikos* „qui signifie“. Le mot *sēmasiologie* a été créé par Karl Reising, *sémantique*, par Michel Bréal. De nos jours, il y a une tendance à distinguer les deux termes: on conçoit la sémasiologie comme le pendant de l'onomasiologie et les deux en tant que parties plus ou moins autonomes de la sémantique.

² Les unités phraséologiques se composent de mots sémantiquement indépendants. Elles ne désignent donc pas un seul concept, mais elles forment un tout dans lequel ni l'un, ni l'autre mot ne peuvent être remplacés par leurs synonymes, par exemple dans *passer un examen*, *examen* ne peut être suppléé par *épreuve*, ni *passer*, par *dépasser* ou *franchir*.

³ Sont du même avis presque tous les linguistes qui s'occupent de la sémantique. Citons à titre d'exemple S. Ullmann (*Précis de sémantique française*, p. 231), W. v. Wartburg (*Das Ineinandergreifen von deskriptiver und historischer Sprach-*

2. Comme on étudie en sémantique les sens des mots^{3a} dont on trouve les équivalents dans d'autres langues, on peut se servir de la méthode comparative avec plus de profit dans cette discipline linguistique que dans d'autres. L'étude des rapports et des changements sémantiques analogues dans différentes langues permet de connaître plus à fond les processus mentaux, les coïncidences et les différences dans la manière de penser de divers peuples. Par là, la sémantique peut rendre de précieux services non seulement à l'étude de la philosophie et de la psychologie du langage, mais aussi à la psychologie de l'homme et du travail, voire même à la pédagogie, à la didactique et à la méthodique.

Comme les faits externes (historiques, politiques, économiques, culturels, etc.) se reflètent dans les sens des mots et dans les changements de sens, la sémantique peut être utile aux historiens, surtout à ceux qui s'occupent de l'histoire culturelle.

Par contre, la connaissance de la psychologie, de l'histoire, de l'histoire culturelle, du folklore, etc. est importante pour la solution de plusieurs problèmes sémantiques.

La sémantique est, évidemment, en relation plus ou moins étroite avec plusieurs disciplines linguistiques, surtout avec l'étymologie (qui, en établissant le sens primitif et éventuellement les acceptions successives des mots, peut aider à expliquer l'évolution sémantique du mot étudié),⁴ avec la critique de textes (à laquelle elle peut rendre d'importants services en vérifiant le sens des mots en question à l'époque envisagée), avec la géographie linguistique (étant donné que les sens de certains mots diffèrent selon les dialectes) et avec la stylistique. Par exemple, le fait que *formidable* peut avoir les sens „extraordinaire“, „remarquable“, „excellent“ et „beau“ est en même temps stylistique et sémantique ainsi que l'emploi de l'expression affective *jolie à croquer* au lieu de *très jolie*.

On peut constater la connexité la plus étroite avec la lexicologie et, moyennant celle-ci, avec la lexicographie. La sémantique avec l'onomasiologie entrent par la plus grande partie de leur étendue dans le cadre de la lexicologie qui a, évidemment, à résoudre encore d'autres problèmes que sémantiques et onomasiologiques.

Abrégé de l'histoire de la sémantique

3.1. Depuis le V^e siècle avant J.-C., les philosophes grecs s'efforçaient de résoudre le problème de savoir si les mots représentent une expression naturelle des choses et des êtres désignés (Héraclite, Platon, Aris-

wissenschaft, Berichte über die Verhandlungen der Sächsischen Akademie der Wissenschaften, Philologisch-historische Klasse, 1931, 1), L. Spitzer (*Archivum romanicum* VIII, 383), Lopatnikova - Movchovitch (*Précis de lexicologie du français moderne*, p. 8), etc.

^{3a} Voir les définitions du mot (§ 5,1,2).

⁴ De nos jours, les étymologues ne se contentent plus de constater l'origine du mot, mais s'efforcent de connaître toute son histoire de sorte qu'ils s'occupent même de problèmes sémantiques au sens le plus large du mot.

tote, les épicuriens, les stoiciens) ou bien seulement les signes convenus (Démocrite, les sceptiques).

En examinant la connexité entre des concepts et des mots qui les désignent, Démocrite a remarqué qu'un concept peut être rendu par différents mots et, au contraire, un mot peut exprimer plusieurs concepts.

Aristote distingue les mots autonomes et les mots „outils“.

Il faut ensuite attendre dix siècles pour voir se réaliser d'importants progrès dans cette discipline. Proclus (412–485), philosophe de l'école néo-platonicienne d'Alexandrie, a étudié divers changements de sens, surtout la métaphore, le glissement et l'extension de sens.

Les grammairiens grecs et romains ont examiné les changements de sens en tant que moyens stylistiques et rhétoriques. Les grammairiens médiévaux ont fini par distinguer quatorze „tropes“: la métaphore, la synecdoque, la métonymie, l'antonomase, la catachrèse, l'onomatopée, la métalepse, l'épithète, l'allégorie, l'énigme, l'ironie, la périphrase, l'hyperbate et l'hyperbole. Plus tard, on en a trouvé encore d'autres. Hâtons-nous de constater que quelques uns de ces tropes ne concernent pas les changements de sens.

John Locke a fait un essai plus sérieux de classification des changements de sens dans son *An Essay Concerning Human understanding* paru en 1690.

3.2. Toutefois, ce n'est qu'en 1825 que finit la période „pré-scientifique“ en sémantique: Carl Christian Reisig pose les premiers fondements de la sémantique scientifique dans ses *Vorlesungen über lateinische Sprachwissenschaft* (publiées en 1839 par son élève F. Haase). Il y étudie surtout la synecdoque, la métonymie et la métaphore, la transitivité et l'intransitivité, le passage de la sphère spatiale dans la sphère temporelle et les modifications sémantiques réalisées par l'emploi des prépositions.

Parmi ses continuateurs, il faut citer F. Haase, F. Heerdegen et G. Franz qui se sont occupés de la sémantique latine, H. Lehmann et Mühlefeld qui ont étudié la sémantique française.

Parmi les premiers sémanticiens qui méritent d'être mentionnés citons R. Ch. Trench (*On the study of words*, 1856) et L. Saineanu (*Incertare asupra semasiologiei limbii române*, 1887).

La première période de la sémantique scientifique où tout mot est étudié séparément et tous les changements de sens sont expliqués uniquement par les lois de la logique, est couronnée par l'œuvre d'Arsène Darmesteter (*La vie des mots*, 1886) qui distingue les changements sémantiques suivants: la synecdoque (y compris l'extension, la restriction et l'ellipse), la métonymie, la métaphore et les changements complexes (l'irradiation, l'enchaînement).

Michel Bréal (*Essai de sémantique*, 1897) est le premier à chercher un système en sémantique. Il s'efforce de trouver les lois intellectuelles du langage: la loi de spécialité (le latin, langue synthétique, s'est transformé en langues romanes qui sont analytiques) et la loi de la répartition (la différenciation sémantique des synonymes). Il divise les changements de sens en restriction, extension, métaphore et épaissement. Il traite de la polysémie, de l'ellipse, de l'influence du contexte, etc.

3,3. Une nouvelle phase de la sémantique commence vers la fin du XIX^e siècle. A. Rosenstein étudie l'influence des phénomènes psychiques sur les changements de sens dans son ouvrage *Die psychologischen Bedingungen des Bedeutungswandels der Wörter* (1884).

Son maître Wilhelm Wundt, le principal représentant de la conception psychologique, a publié son chef-d'œuvre *Völkerpsychologie* en 1900. D'après lui, les changements de sens sont partiellement inconscients et, par conséquent, généraux, partiellement intentionnels (tels sont les changements individuels). Les changements généraux peuvent être assimilatifs (*piéd d'une montagne*), complicatifs (synesthésie, abstraction, etc.), affectifs ou associatifs. Ces derniers sont causés par le contexte ou par des facteurs externes. Appartiennent aux changements individuels la nomination à la base des associations individuelles, le changement des noms propres en noms communs et la métaphore.

Le progrès de la conception de Wundt consiste dans l'analyse des phénomènes sémantiques que les sémanticiens de la première période ont seulement classés.

D'accord avec Wundt, nous croyons que la langue et la pensée sont inséparables. Le procès d'exprimer nos pensées (la parole) découle de notre façon de penser laquelle dépend à son tour, dans une certaine mesure, du système de la langue parce qu'on formule ses idées à l'aide de phrases. La parole forme donc, à notre avis, une unité dialectique avec l'action de penser. Par conséquent, les lois psychologiques peuvent influencer la façon de parler et le sens des mots.

3,4. Quelques sémanticiens, dont K. Nyrop et A. Carnoy, combinent les points de vue logique et psychologique.

K. Nyrop (*Grammaire historique de la langue française, IV: Sémantique*, 1913) nous présente un ensemble d'études intéressantes richement documentées sur les plus divers changements de sens et sur leurs causes, sur l'influence de l'affectivité, etc. Cependant il n'essaie pas de les classer systématiquement.

A. Carnoy (*La science du mot*, 1927) a fait un essai sérieux pour découvrir un système en sémantique. Après avoir traité de l'importance du symbole, du substrat intellectuel des mots, des trois aspects du sens des mots (perceptuel, affectif et conceptuel), des associations, des langues spéciales, des argots et des jargons, il arrive à classer les changements de sens. Il les divise en inconscients et conscients. Les changements inconscients, qui sont graduels, peuvent être simples (le glissement, l'irradiation, l'extension et la restriction) ou complexes: l'antisémie (l'antonymie et la différenciation des synonymes), l'homosémie (l'attraction, l'homonymie, la contamination, l'étymologie populaire et les calques) et la sysémie (l'influence du contexte, l'ellipse, la brachysémie, la perte de la valeur sémantique). Il subdivise les changements conscients (qui sont soudains) en évocatifs (la métaphore), appréciatifs (l'euphémisme, le dysphémisme, la dégradation et l'ennoblissement) et quantitatifs (l'exagération, l'atténuation: le litote, l'ironie, le jeu d'images de mots). Son système, si bien pensé qu'il soit, nous paraît trop „atomisant“ (nous n'avons pu noter ici d'innombrables subdivisions). Ce qui est plus grave encore, c'est que l'auteur ne tient pas compte de facteurs externes. Malgré cela,

son livre a apporté à son temps, une contribution importante à la connaissance des phénomènes sémantiques.

E. Gamillscheg (*Französische Bedeutungslehre*, 1951) part de la conception de Wundt en envisageant les phénomènes linguistiques surtout du point de vue psychologique (à son avis, la langue est l'expression de nos sentiments et de notre manière de penser). Il apporte cependant du nouveau. Il examine l'influence des facteurs externes et des causes purement linguistiques des changements de sens. Il combine l'aspect synchronique avec l'aspect diachronique. Sans chercher un système, il étudie les rapports entre les choses (les êtres, etc.), les concepts qu'on s'en forme et les mots qui les désignent; les rapports entre le sens virtuel d'un mot et son sens actualisé qui découle du contexte ou que lui donne le sujet parlant dans une certaine situation; l'influence du système grammatical sur le sens des mots; l'association d'idées; la structure du contenu sémantique des mots; les mots polysémiques, monosémiques, à valeur pleine, à valeur affaiblie, sémantiquement vides; différents types de changements de sens; l'influence des faits historiques; les langues spéciales; l'interdépendance des mots et de leurs acceptions. Etant au courant des théories modernes (cf. ci-après), il s'en sert pour modifier et compléter la conception psychologique.

H. Kronasser (*Handbuch der Semasiologie*, 1952) explique les changements de sens également du point de vue psychologique. Pour appuyer ses hypothèses concernant l'évolution sémantique dans les phases les plus anciennes des langues indo-européennes, il fait remarquer certains faits de l'argot enfantin. D'accord avec Gamillscheg, il est persuadé qu'il est impossible d'établir, en sémantique, un système satisfaisant.

3.5. G. Stern (*Meaning and change of meaning*, 1931) est le représentant de la troisième conception — sémiologique. En partant de la bipolarité du signifiant et du signifié,⁵ il considère les changements de la langue du point de vue causal et fonctionnel et distingue les changements externes (les substitutions objective, cognitive et subjective) et linguistiques: 1° les déplacements relatifs à la forme, causés par la brachysémie, par l'ellipse ou par l'analogie; cette dernière peut être combinative (la composition, la dérivation, la flexion), corrélative (la synonymie, les calques sémantiques) ou phonétique (l'attraction, l'étymologie populaire); 2° les déplacements de la relation référentielle: la composition, la dérivation, le transport intentionnel ou non intentionnel à la base de la similitude, de la fonction, de l'espace; on y traite de la métaphore, de l'hyperbole, de la litote et de l'ironie; 3° les déplacements de la relation subjective entre le mot et les locuteurs: la permutation (la métonymie et la synecdoque) et l'adéquation (la métonymie combinée avec le glissement).

S. Ullmann (*The principles of Semantics*, 1951) nous présente un autre classement sémiologique. A son avis, il y a des changements d'origine historique et extra-linguistique, dus au conservatisme linguistique,

⁵ La distinction entre le signifiant et le signifié apparaît pour la première fois dans la *Glossology* de G. Grote (1871). Elle fut précisée et propagée par F. de Saussure dans son *Cours de linguistique générale* (1916).

et des changements dus à l'innovation linguistique. Il divise ces derniers en transferts du nom (causés par la similarité ou la contiguïté entre les sens) et transferts du sens (causés par la similarité ou la contiguïté des noms). Les changements composites, occasionnés par des associations complexes, par exemple par une double ellipse forment un troisième groupe: *un verre de vin de Beaujolais* > *un verre de beaujolais* > *un beaujolais*. Ullmann met en évidence la bipolarité du mot (le signifiant — le signifié) et la double forme de la nature psycho-associative du procès: la similarité ou la contiguïté des images mentales associées. La similarité des sens peut être substantielle (similarité de forme, de fonction ou de situation), synesthétique (*douce voix*) ou affective (*amitié chaleureuse*). La similarité des formes peut aboutir à l'attraction morphématique ou sémantique. La contiguïté des sens peut être spatiale, temporelle ou causale. La contiguïté des mots dans un contexte peut se manifester par une ellipse ou par une contagion syntaxique.

La classification d'Ullmann a l'avantage d'être simple et de mettre en évidence le caractère psycho-associatif et fonctionnel du procès. Ullmann essaie de découvrir les lois et les tendances sémantiques „pan-chroniques“ et d'arriver ainsi à découvrir le système en sémantique. Il cherche aussi les rapports entre cette dernière et les autres disciplines linguistiques (surtout la stylistique) et même d'autres sciences (surtout la psychologie). En étudiant l'acte de la communication, il examine la question des signes et des symboles ainsi que celle des réflexes conditionnés, la connexité entre le concept, le sens et la forme du mot.

Dans son *Précis de sémantique française* (1952), Ullmann applique la conception et les méthodes formulées dans son œuvre précédente. En partant des principes structuralistes, il distingue la langue de la parole, le signifiant du signifié, il souligne l'interdépendance de tous les éléments de la langue et l'importance de différentes fonctions et valeurs. Il étudie l'autonomie du mot français des points de vue phonétique, morphologique, sémantique et syntaxique. Il examine les motivations des mots: phonique (l'onomatopée, l'expressivité), morphologique (la composition et la dérivation), sémantique (divers changements de sens). Ses explications concernant les champs sémantiques, le caractère abstrait du français, la lexicalisation des changements de sens, l'affectivité et l'évolution du lexique sont instructives. La constatation des dominantes sémantiques du français est importante: les mots français sont essentiellement arbitraires, abstraits, polysémiques, leur autonomie sémantique est faible à cause de la polysémie, de l'homonymie et du fait que le mot français n'est ni unité phonétique, ni unité syntaxique.

3.6. Pour conclure ce chapitre, concernant la sémantique en général et la sémantique française, nous voudrions constater que nous préférons les ouvrages des auteurs qui cherchent à découvrir un système. Nous jugeons la conception d'Ullmann comme la plus réussie bien qu'elle nous paraisse un peu trop vaste. Nous supprimerions le chapitre de la phonologie (parce que les phonèmes, par eux-mêmes, sont dépourvus de toute signification) et celui de la valeur symbolique de sons parce que les mêmes sons n'évoquent pas toujours et chez tout le monde les mêmes sentiments.

Bibliographie

- Baldinger K., *Die Semasiologie. Versuch eines Überblicks*, Berlin. Deutsche Akademie der Wissenschaften, Heft 61, 1957.
Guiraud P., *La sémantique*, Paris, Presses universitaires 1955.
Kronasser H., *Handbuch der Semasiologie*, Heidelberg, Winter 1952.

Systeme en sémantique

4,1. La langue en tant que moyen de communication est fondée sur le fait qu'on lie certaines perceptions acoustiques (éventuellement graphiques) avec certains concepts et notions qui reflètent des réalités extérieures.

Les enfants apprennent à parler en liant les mots entendus (perceptions acoustiques) aux objets, aux êtres, aux actions, aux qualités, etc. en question, donc aussi aux sens des mots entendus.

L'emploi de la langue facilite et perfectionne l'activité mentale, la faculté de penser. V. J. Ščedrovickij (VJa 1957, 2, 56–68)^{5a} constate que la pensée et la langue font partie de la vie sociale et sont liées à toutes les activités de l'homme. Galkina–Fedoruk (Vestnik MGU 1951, 9, 121 ss.) souligne que la langue enregistre les résultats de la pensée.

Par la langue, on exprime ses pensées, ses sentiments, sa volonté, etc., bref tout ce qu'on veut faire savoir à ses interlocuteurs. C'est pourquoi les lois psychologiques agissent sur les lois de la langue, sans qu'elles soient seules, évidemment, à l'influencer. Plus considérable est le pouvoir des réalités externes et l'influence des lois internes de la langue qui découlent de sa structure, de son système.

Comme le but principal de la langue est de permettre aux individus de s'entendre les uns avec les autres, le sens du mot est aussi important que sa forme, sinon plus important. Le processus de l'entendement, de la compréhension est rendu possible par le fait que, chez tous les gens parlant une même langue, une certaine perception acoustique (éventuellement visuelle, graphique) évoque le même concept, la même idée.⁶ La forme du mot n'est donc que le signe du concept en question qui, dans la langue, est représenté par l'acception du mot envisagé. Le sens et la forme sont deux parties inséparables qui composent le mot. (Nous parlerons ci-après en détail de leur connexité ainsi que de leurs rapports à la „chose“ qu'ils désignent.) Leur interdépendance et leur

^{5a} Nous préférons les translittérations des noms et des mots russes aux transcriptions phonétiques qui — n'apprenant que leur prononciation approximative — voient leurs formes originales dont la connaissance est parfois très importante. En translittérant, nous omettons les Ъ (qui ne se prononcent pas) et nous ne distinguons pas les Э (prononcés toujours e) des е (prononcés, selon leur position dans le mot, selon leur entourage, soit e, soit ie). Nous gardons cependant l'orthographe habituelle des mots couramment employés en français: *Lénine* (translittération: *Lenin*), *soviet* (translittération: *sovet*), etc.

⁶ Bien sûr, pas toujours une seule, mais c'est un problème dont nous nous occuperons en détail ci-après (voir §§ 18–21).

interaction appartiennent aux problèmes fondamentaux de la linguistique.⁷

4.2. Les linguistes ont consacré beaucoup d'efforts à l'étude de la forme des mots de tous les points de vue (phonétique, phonologique, morphologique concernant la déclinaison et la conjugaison ainsi que la formation de mots, etc.). Par suite de ces efforts et du fait que les problèmes que pose la forme, sont beaucoup plus simples que ceux que pose le sens des mots, on a réussi à découvrir les systèmes phonétique, phonologique et morphologique, mais on n'a pas encore trouvé le système en sémantique et en lexicologie.

Bien des linguistes, tout en avouant l'existence de la structure grammaticale, ne croient pas que le lexique soit structuré. Nous sommes persuadé que la structure existe même dans le lexique et qu'on arrivera à trouver le système en sémantique.⁸ Bien sûr, il est beaucoup plus complexe, beaucoup moins stable et, par conséquent, infiniment plus difficile à établir que le système phonologique par exemple et ceci parce que:

1° dans la langue, il n'y a, en moyenne, que trois dizaines d'unités phonologiques (phonèmes), mais des centaines de milliers d'unités lexicales;

2° les phonèmes sont des unités relativement simples tandis que les unités lexicales sont bien plus complexes, ayant non seulement une forme (qui est, en outre, moins stable que celle des phonèmes), mais encore une ou plusieurs acceptions (parfois encore plus instables que la forme);

3° le nombre des oppositions entre les phonèmes est assez limité, alors que la quantité des relations entre les mots (qui sont, de plus, d'ordres différents) est très élevée.

Quant à la complexité des unités lexicales mentionnée ci-dessus (2°), on peut ajouter que le haut degré de la complexité formelle découle du fait que le mot se compose généralement de plusieurs phonèmes ce qui cause aussi sa plus grande instabilité sans parler de ce que les mots de certaines catégories peuvent avoir, sauf plusieurs variantes phonétiques, encore plusieurs formes morphologiques, par exemple les verbes dont la forme varie selon la personne, le nombre, le temps, le mode et la voix.

Le sens est, dans la majorité des cas, encore moins stable que la forme et plus compliqué puisqu'il comporte généralement, outre la dominante, encore plusieurs composants notionnels et parfois même d'autres: affectifs (trahissant, à son insu, l'émotion du sujet parlant ou l'exprimant intentionnellement), volitifs (traduisant la volonté, le désir, l'intention, etc. du sujet parlant) et fonctionnels (jouant un rôle plus ou moins important selon l'emploi du mot dans différents milieux ou dans diverses situations). Leur nombre, leur importance, leurs rapports mu-

⁷ Voir ma monographie *O vzájemném vlivu tvaru a významu slov* (De l'interaction de la forme et du sens des mots, Prague, Česká akademie věd a umění, Státní pedagogické nakladatelství, 1953).

⁸ Sont du même avis la plupart des sémanticiens (Bréal, Carnoy, Nyrop, Ullmann, etc.), des lexicologues (Matoré, Quemada, Guiraud, etc.) et maints autres linguistes (Hallig, Wartburg, Vinogradov, Achmanova, Ivanov, etc.).

tuels, tout cela n'est généralement pas constant. Dans une époque donnée, on peut vérifier des différences dialectales, sociales (entre les membres de diverses couches sociales ou de diverses professions), génératives (concernant l'âge des sujets parlants) et même occasionnelles (sous l'influence de différentes situations) et individuelles (selon la culture et la formation du locuteur, son caractère, etc.).

4,3. Les essais d'établir un système lexicologique ou de présenter la structure du lexique qu'on a fait jusqu'ici,⁹ ont été un peu prématurés faute d'un nombre suffisant de travaux traitant des problèmes partiels, mais ils sont quand même très utiles et profitables.

Intéressants sont aussi les essais des partisans de la théorie de l'isomorphisme.¹⁰ E. Coseriu compare d'une manière spirituelle certains rapports sémantiques aux rapports phonologiques qu'il proclame analogues. Son exposé est très suggestif, mais nous croyons néanmoins que le système sémantique ne pourra être établi d'une manière analogue à celle dont on s'est servi en phonologie. A notre avis, tout système est plus ou moins spécial et il a ses particularités qui découlent de certaines données, par exemple de la nature de ses unités fondamentales. Nous avons déjà démontré que les unités lexicales diffèrent des phonèmes non seulement quantitativement (par leur étendue ainsi que par leur grand nombre), mais encore qualitativement, surtout par le fait que, hors les formes, elles ont encore les sens; qu'entre les formes et les sens des unités lexicales, il y a beaucoup de rapports différents et que, au plus, les rapports linguistiques internes sont parfois accompagnés de rapports externes à savoir entre les unités lexicales et les réalités extra-linguistiques.

4,4. On peut supposer que le système sémantique est très complexe et ramifié, que la cohérence de ses parties et de ses unités n'est ni absolue, ni constante, car ce système évolue sans cesse et relativement vite: il perd certaines unités, il en gagne d'autres; la structure des unités qui restent et les rapports entre ces unités se modifient parce que, comme nous l'avons déjà constaté, ces unités font partie de groupes hiérarchisés. Or, si une unité lexicale devient membre d'un groupe, elle restreint ou modifie les contenus sémantiques de certains autres membres de ce groupe et, quelquefois, elle peut en causer même une restructuration plus ou moins complète.

4,5. En concluant ce chapitre, nous voudrions exprimer notre conviction qu'il est possible de former un système sémantique relativement complet et convenable, mais qu'il faut remplir pour cela certaines conditions:

⁹ Nous mentionnons seulement les essais de W. Humboldt, F. Becker, C. Abel, G. v. Gabelentz et surtout P. M. Roget (*Thesaurus of english Words and Phrases*, 1852, 3^e éd. 1962), F. Dornseiff (*Der deutsche Wortschatz nach Sachgruppen*, 1934), J. Casares (*Diccionario ideológico*, 1942), Hallig et Wartburg (*Begriffssystem als Grundlage für Lexicographie*, 1952).

¹⁰ Kurylowicz, *Zametki o značenii slova*, VJa 1955, 3, 73-81. E. Coseriu, *Pour une sémantique diachronique structurale*, Travaux de linguistique et de littérature publiés par le Centre de philologie et littératures romanes de l'Université de Strasbourg, II, 1, 1964, pp. 138-186.

1° ne pas baser son étude sur une théorie à priori, mais sur l'analyse consciencieuse d'un matériel concret et suffisamment riche;

2° n'oublier aucun des facteurs qui influencent l'évolution de la signification: a) les lois qui régissent la façon de penser et celles qui dirigent la structuration interne de la langue, b) les faits externes qui conditionnent ou causent des changements de sens;

3° examiner les rapports entre la „chose“ nommée, le sens et la forme du mot qui la désigne et le concept qu'on s'en est formé, entre toutes les acceptions d'un mot polysémique, entre différentes unités lexicales exprimant un seul concept, entre diverses unités lexicales appartenant à un seul groupe d'après les contiguités étymologique, morphologique (homonymie, paronymie, identité de préfixes ou de suffixes, etc.), sémantique (synonymie, antonymie etc.), contextuelle (phraséologique, syntagmatique, syntaxique, etc.) et de situation (un mot peut évoquer, par association, l'idée d'un fait ou d'une situation qui, à leur tour, peuvent faire surgir d'autres notions et, par conséquent, d'autres mots);

4° se servir de toutes les méthodes propres à éclaircir les changements de sens ainsi que les relations souvent complexes entre les mots;

5° préciser la connexion de la sémantique avec d'autres disciplines linguistiques (surtout avec la lexicologie, l'étymologie, la phonologie, la morphologie et la stylistique) et d'autres branches scientifiques (surtout avec la psychologie, la logique, l'histoire, l'histoire culturelle et le folklore).

Bibliographie

Baldinger K., *Alphabetisches oder begrifflich gegliedertes Wörterbuch?* ZRPh 76, 1960, 521–536.

Guiraud P., *La sémantique*, Paris, Presse universitaires, 1955.

Kronasser H., *Handbuch der Semasiologie*, Heidelberg, Winter, 1952.

Kuznecova A. I., *Ponjatje semantičeskoj sistemy jazyka i metody ee issledovanija*, Izdatelstvo Moskovskogo universiteta, 1963.

Marty A., *Über Art und Methode einer allgemeinen beschreibenden Bedeutungslehre*, Bern 1950, 2^e éd.

Struck E., *Systematik der Bedeutungslehre*, Leipzig–Berlin 1940.

Ufimceva A. A., *Opyt izučeniya leksiki kak sistemy*, Moskva, Izdatelstvo AN SSSR, 1962.

Le mot et le concept

5.1. De nombreux linguistes ont essayé de mettre au point une définition satisfaisante du mot. Nous n'en citerons que quelques uns.

V. Mathesius définit le mot comme suit: „Le mot est la plus petite partie sémantique de l'énoncé, capable d'être employée indépendamment et à laquelle on parvient à l'aide de l'analyse associative. Les caractères les plus frappants en sont l'autonomie et la faculté d'être déplacée dans la phrase.¹¹

Selon J. Vachek, le mot est une partie de la parole qui désigne

¹¹ Ousahovjý rozbor současné angličtiny na základě obecně lingvistickém, Praha, Nakladatelství Československé akademie věd, 1961, p. 23.

un fait de la réalité extra-linguistique et qui forme un tout séparable des autres tous analogues, peu importe si cette séparation se réalise en changeant les places de ces tous dans la phrase ou en insérant, entre deux tous de cette espèce, un autre tout analogue.¹²

D'après B. Trnka, „le mot est la plus petite unité de signification réalisée par les phonèmes, susceptible de déplacement dans le contexte d'une phrase“.¹³

Selon V. Hořejší, „le mot est la plus petite unité du plan morphologique (réalisée par un groupe de phonèmes, ou, en cas extrême, par un seul phonème) qui peut être séparé des mots voisins par d'autres mots et qui peut être remplacée également par d'autres mots. Souvent deux mots voisins peuvent être intervertis“.¹⁴

B. Valehrach considère le mot du point de vue philosophique. Il définit le mot comme un signe dont les rapports à la réalité sont fixés conventionnellement par l'activité sociale consciente. En substance, ce signe unit trois sphères ontologiquement différentes: 1° le son naturellement matériel réalisé par un être humain, 2° le reflet de ce son formé dans la conscience, 3° la valeur socialement valable de ce son (le sens).¹⁵

E. M. Galkina-Fedoruk prétend que la linguistique marxiste doit concevoir le mot, unité de la langue, en tant que matière phonique ou „naturelle“ qui, étant la dénomination de n'importe quel fait de la réalité, sert aux buts communicatifs.¹⁶

Selon R. A. Budagov, „le mot est la plus petite unité indépendante de la langue, unité dialectique et historique ayant deux côtés: matériel (le son, la forme) et idéal (le sens)“.¹⁷

L. O. Reznikov définit le mot en tant que reflet d'une réalité dans la forme acoustique. Le mot comporte un élément externe — sa forme acoustique — et un élément interne — son contenu sémantique. Il est une totalité formée par le son et le sens, une matérialisation sensuelle du concept.¹⁸

Pour P. Imbs, „le mot... n'est qu'une vue ‚socio-subjective‘ sur un objet faite de telle sorte qu'en énonçant le mot et en l'écrivant, on ait du même coup le sentiment que c'est de tel ‚objet‘ et non de tel autre qu'il est question“.¹⁹

D'après W. Schmidt, „le mot est la plus petite partie de la parole, partie indépendante et potentiellement isolable et qu'on peut caractériser en tant qu'unité de la structure grammaticale et du contenu et qui

¹² „Some Less Familiar Aspects of the Analytical Trend of English“, *Brno Studies in English* III, Praha 1961, p. 72.

¹³ „Morfologické protiklady“ dans *O vědeckém poznání soudobých jazyků*, Praha, SPN 1958, p. 94.

¹⁴ „Postavení morfologie v mluvnici a její obsah“ dans *Časopis pro moderní filologii* 39, 1957, 75–76.

¹⁵ „Forma odrazu skutečnosti a pojem jazykového znaku“ dans *Slovo a slovesnost* 1961, 2, p. 90 s.

¹⁶ „Slovo i ponjatje v svete učenija marxisma-leninisma“ dans *Vestnik Moskovskogo gosudarstvennogo universiteta* 1951, 9, p. 10.

¹⁷ *Očerki po jazykoznaniju*, Moskva, Akademija nauk SSSR 1953, p. 99.

¹⁸ *Ponjatje i slovo*, Leningrad, Izdatel'stvo Leningradskogo universiteta 1958. Voir pp. 48–50, 56, 120 et 123.

¹⁹ „Au seuil de la lexicographie“ dans *Cahiers de lexicologie* 1960, p. 10.

est en relations mutuelles avec les autres unités de la parole. Ces deux composants, les structures phonétique et grammaticale d'une part et le contenu de l'autre se conditionnent et se déterminent mutuellement . . . La forme et le sens du mot sont ses parties externe et interne."²⁰

5.2. Nous avons fait successivement deux essais pour tenter de définir le mot. Antérieurement nous l'avons défini en tant que „la plus petite unité de la langue qui nomme un fait de la réalité extra-linguistique ou une relation entre deux faits de la réalité extra-linguistique et qui est caractérisée par certains traits formels“.

Plus tard nous sommes arrivés à la définition suivante: Le mot est la plus petite unité du plan lexicologique relative à l'un des faits de la réalité extra-linguistique et caractérisée par l'unité dialectique du sens et de la forme. Dans le langage parlé, la forme est une réalisation en même temps articulatoire (du point de vue du sujet parlant) et acoustique (du point de vue de l'auditeur), formée par un groupe de sons ou même par un seul son (phonème). Dans la graphie, il s'agit d'une réalisation visuelle formée par un groupe de lettres, exceptionnellement par une seule lettre (graphème). Dans la phrase, on peut, généralement, remplacer cette unité par une autre unité analogue et entre deux unités de cette espèce, on peut intercaler une ou plusieurs autres.

L'unité dialectique entre le sens et la forme du mot consiste en ce que les deux parties du mot sont unies inséparablement par le fait que la forme n'est que le support du sens. En effet, la forme phonique et graphique n'aurait aucune raison d'être si elle ne désignait pas un concept ou ne nommait pas un fait de la réalité extra-linguistique. La forme du mot n'est pas, avec ce fait, en connexion directe, mais indirecte: moyennant le sens du mot. C'est pourquoi la même forme phonique ou graphique peut désigner divers faits (homonymie, polysémie) et, par contre, diverses formes peuvent indiquer le même fait (synonymie).

La conséquence de l'unité inséparable d'un sens avec une forme est que l'on considère cette union comme une convention linguistique.

La forme du mot (le signifiant) a deux côtés: matériel (l'ensemble de sons, éventuellement un groupe de lettres) et formel (relatif à la formation de mots, à la morphologie et à la syntaxe).

Il s'ensuit que la structure de la forme du mot peut être assez compliquée.

5.3. La structure du sens du mot est parfois encore plus compliquée. La dominante sémantique du mot (généralement notionnelle, exceptionnellement expressive) est, en général, complétée, précisée ou modifiée par des éléments complémentaires: le plus souvent notionnels, quelquefois expressifs (affectifs ou volitifs), grammaticaux (espèce de mot et son caractère phonético-morphologique), fonctionnels (emploi virtuel dans un certain milieu, dans une couche sociale, dans une situation, etc.) et individuels. Tous ces composants peuvent se combiner et gagner, dans différents contextes, une plus ou moins grande importance.

A titre d'exemple, citons le mot *mère*. Il désigne une femme qui

²⁰ „Lexikalische und aktuelle Bedeutung“ dans *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung* 1961, 233–234.

a accouché d'un ou de plusieurs enfants. A part cette dominante sémantique, ce mot peut faire surgir l'idée d'une certaine mère, généralement de la nôtre ou de celle du sujet parlant et évoquer les idées de l'amour et des soins maternels (éléments notionnels complémentaires). D'ordinaire, il rappelle les sentiments de l'amour filial, de la sympathie, de la reconnaissance, de l'estime, du dévouement; exceptionnellement, au contraire, les sentiments de la peur, de la haine, de la révolte, etc. (composants affectifs). Dans certains cas, il peut éveiller la volonté d'aider (élément volitif).

L'idée de l'auditeur et ses sentiments peuvent différer, un peu ou même beaucoup, de l'idée et surtout des sentiments du sujet parlant puisque tout cela dépend des expériences personnelles, des choses vécues, du caractère de l'homme en question et de celui de sa mère, etc.

Les éléments affectifs peuvent résulter d'une certaine situation ou bien de l'appréciation subjective des faits. Il est évidemment possible que l'appréciation d'un fait soit conforme, à une époque donnée, aux idées de la plupart ou même de tous les individus d'une certaine collectivité (le prolétariat, la nation, etc.). Dans ce cas, l'élément affectif gagne une valeur sociale communicative.

5.4. On peut constater que le sens de la plupart des mots n'est pas stable.²¹ Il subit souvent l'influence du contexte qui est important pour l'identification du sens et ce non seulement des homonymes (*Il vous a beaucoup loués. — Il a loué un bel appartement*) et des mots polysémiques (*J'ai mis cette lettre sur mon bureau. — J'arrive au bureau à 8 heures. — La séance du bureau aura lieu ce soir.*), mais même des mots apparemment monosémiques (*une grande maison — une grande pomme*).

Il est d'ailleurs très instructif d'étudier non seulement le même mot dans divers contextes,²² mais encore différents mots (synonymes, antonymes) dans les mêmes contextes.²³ On verra, entre autres, que dans les unités phraséologiques telles que *remporter un grand succès*, le mot *succès* ne peut être remplacé par son synonyme *réussite*. Les liens entre les mots formant une unité phraséologique sont si solides et si stables qu'ils constituent un tout sémantique.

Les circonstances et la situation peuvent aussi modifier ou même changer le sens du mot. En disant de quelqu'un qu'il est obéissant, le plus souvent, on le loue (*une fille obéissante, un citoyen obéissant aux lois*), mais quelquefois on le blâme (*Il a été trop obéissant pendant l'occupation*).

²¹ Comme nous nous intéressons ici à la synchronie, nous ne nous occuperons pas de rapports entre les acceptions anciennes et actuelles. Pour ne pas compliquer inutilement notre exposé, nous ne traiterons pas non plus des différences dialectales.

²² T. Slama-Cazacu, *Langage et contexte*, The Hague, Mouton 1961, 251 p. — N. N. Amonosova, „Slovo i kontekst“ dans *Učennyje zapiski Leningradskogo gosudarstvennogo universiteta* 243, 10, 16, 1958. — L. Zawadowski, „Influence vraie et apparente du contexte sur le sens“ dans *Comptes rendus de la Société des sciences de Wrocław* 1949, 4.

²³ L. V. Ščerba, „O trojakom aspekte jazykovych javlenij i ob eksperimente v jazykoznanii“ dans *Izvestija Akademii nauk SSSR* 1931, otd. obščestvennyh nauk 1, 113–129.

Le sens des mots peut être influencé aussi par le milieu. Le mot *opération* est employé dans un autre sens par les médecins à l'hôpital que par les officiers à l'état major, par les gens à la bourse, par les vigneronns soignant le vin dans les caves, etc.

Le sens des mots peut être influencé même par des procédés grammaticaux. Il change si l'on remplace un cas direct par un cas indirect (*aspirer quelque chose* — *aspirer à quelque chose*), quand on change la place de l'épithète (*une pauvre femme* — *une femme pauvre*) ou remplace l'auxiliaire être par avoir: *il est descendu (du 3^e étage)* — *il a descendu (mes valises), il est sorti (de la maison)* — *il a sorti (son canif de la poche)*.

V. A. Zvegincev (*Semasiologia*, p. 123) affirme que le sens du mot, sur le plan purement linguistique, est précisé par ses rapports virtuels avec d'autres mots qui forment ainsi sa valeur lexicologique. R. A. Budagov, par contre, prétend que le sens, tout en relevant du système lexical, est en même temps un facteur indépendant et que tout mot, même polysémique, est non seulement un des éléments du système lexical, mais encore une „substance indépendante“.²⁴ En effet, le sens de tout mot — tout en dépendant plus ou moins des sens d'autres mots qui lui sont apparentés (qui font partie du même champ linguistique) — garde une certaine indépendance dont le degré est, cependant, très différent.

Il faut enfin constater que le sens, n'étant pas stable, change au cours de l'histoire de la langue. Les changements de sens peuvent se réaliser dans la langue nationale toute entière ou seulement sur un certain territoire (dans une langue régionale, dans un dialecte, dans un patois) ou dans un certain milieu (dans une langue spéciale, dans un argot), etc.

Après avoir démêlé les questions concernant le mot, essayons de débrouiller les problèmes relatifs aux rapports entre la réalité extra-linguistique, sa dénomination et le concept envisagé.

6.1. Ayant expliqué ce que c'est que le mot, il faut encore définir le concept afin de pouvoir examiner les rapports entre celui-ci et celui-là.

K. N. Kornilov²⁵ définit le concept en tant que forme de la pensée qui est le reflet des qualités fondamentales et générales des objets et des phénomènes du monde matériel. V. M. Boguslavskij²⁶ donne une définition analogue.

On ne pourrait pas, cependant, bien comprendre la connexité entre le mot et le concept sans examiner les relations avec la réalité extra-linguistique dont le concept est le reflet et le mot la dénomination.

Pour ne pas compliquer inutilement notre exposé des relations entre une réalité extra-linguistique, sa dénomination et le concept qu'on s'en est formé, relations qui sont assez complexes par elles-mêmes, nous éviterons les termes trop longs et nous parlerons tout simplement de mots même là où il s'agit d'autres unités lexicales en tant que dénominations de réalités extra-linguistiques.

Les problèmes concernant les relations entre une réalité extra-

²⁴ „K kritike relativističeskich teorij slova“ dans *Voprosy teorij jazyka v sovremennoj zarubežnoj lingvistike*, Moskva 1961; cf. surtout p. 16 et 25.

²⁵ *Einführung in die Psychologie*, Leipzig 1950, 2^e éd., p. 84.

²⁶ *Übungen zur Logik*, Berlin 1954, p. 7.

linguistique et ses corrélatifs psychique et linguistique sont, en effet, très complexes et d'autant plus difficiles à résoudre qu'ils appartiennent à plusieurs sphères — celles de la gnoseologie, de la logique, de la psychologie et de la linguistique. Il y a trois catégories de faits qui sont en jeu: les faits extra-linguistiques (surtout les phénomènes du monde matériel et leurs relations), les processus de la pensée (y compris les processus logiques et les influences des sentiments) et les phénomènes linguistiques (concernant particulièrement la structure de la langue).

W. Schmidt²⁷ prétend que le sens d'un mot est le reflet d'un objet, d'un phénomène ou d'une relation des réalités objectives dans la conscience des membres d'une certaine collectivité linguistique, reflet qui forme, dans l'union avec un complexe phonique, l'unité structurale du mot. Il affirme que les mots en tant qu'unités lexicales ont une „existence particulière qualitative“ (qualitative Eigenständigkeit) par suite des conditions historiques particulières des langues en question, tandis que les concepts, en tant que forme la plus importante de la pensée, ont un caractère communément valable. Il assure que, bien que les formes et les facultés de s'exprimer à l'aide de la langue soient diverses, les reflets du monde (matériel?) sont les mêmes dans la conscience de tous les gens et que, par conséquent, il y a des langues diverses, mais une seule logique (Nous ne saurions approuver la dernière assertion et nous en parlerons ci-après).

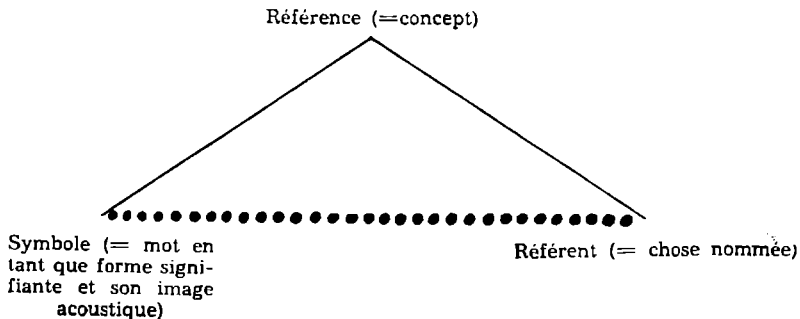
R. A. Budagov²⁸ prétend que le problème de la connexité entre le mot et le concept est le problème central de la lexicologie.

L. O. Reznikov²⁹ souligne également l'importance de ce problème et insiste sur la nécessité de se servir de la gnoseologie et de la logique.

En effet, la solution du problème en question, ainsi que l'étude de l'élément logique du mot et de l'influence de notre savoir sur la langue, ont une importance de premier plan pour la lexicologie.

6,2. Quelles sont donc les rapports entre les réalités extra-linguistiques, les concepts et les unités lexicales?

C. K. Ogden et J. A. Richards (*The meaning of meaning*) ont illustré ces rapports par leur triangle fameux:



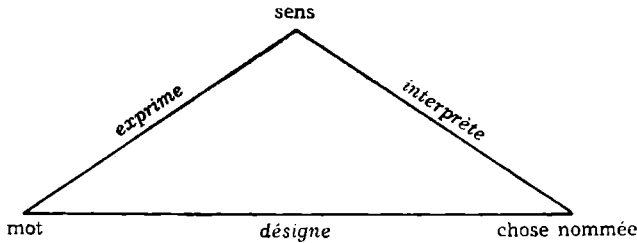
²⁷ l. c. (voir note 20), p. 233—234.

²⁸ l. c. (voir note 24), p. 29.

²⁹ L. O. Reznikov, „Gnoseologičeskie osnovy svjazi myšlenija i jazyka“ dans *Učenyje zapiski Leningradskogo gosudarstvennogo universiteta* 248, 1958.

Cette conception a le mérite d'être simple et claire. La ligne pointillée désigne qu'il n'y a pas de relation directe entre la chose et sa dénomination. C'est l'idée de F. de Saussure qui, dans son Cours de linguistique générale, en s'occupant du processus de la communication, constate que la vue ou le souvenir d'un arbre peut évoquer le concept de l'arbre et ce dernier, l'image acoustique du mot *arbre* et que, par contre, l'image acoustique du mot *arbre* évoque le concept „arbre“.

Le linguiste suédois G. Stern (*Meaning and changes of meaning*) nous a présenté une autre acception représenté par le triangle que voici:

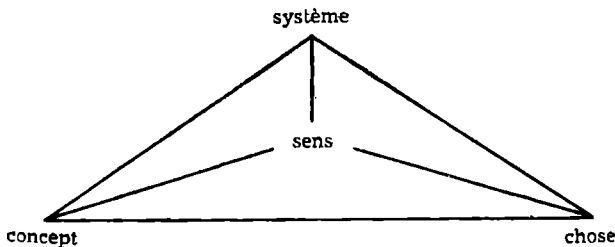


Stern élimine le concept en l'identifiant avec le sens. Selon lui, le mot en tant que forme signifiante a deux fonctions: il exprime le sens et désigne la chose. Le sens, à son tour, est une interprétation subjective de la chose.

Pour St. Ullmann (*Précis de sémantique française*), le sens est la relation entre le mot (forme signifiante) et le concept.

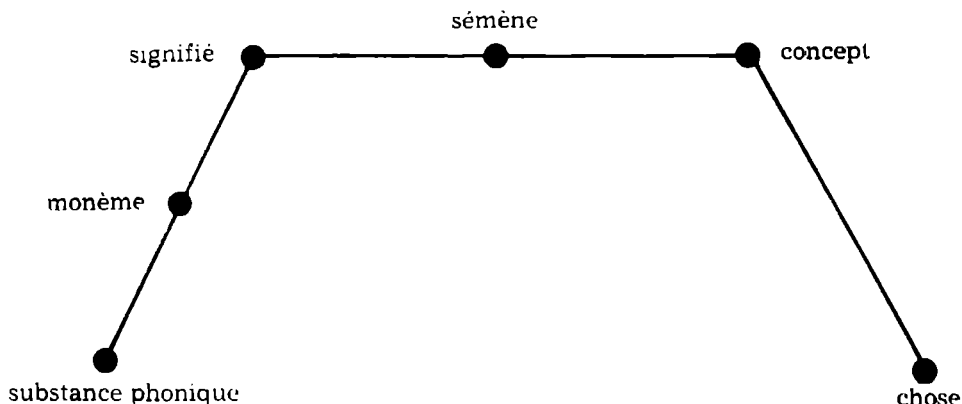
Le linguiste russe Ju. D. Apresjan („Sovremennye metody izučeniya značenij i nekotorye problemy strukturnoj linkvistiki“ dans *Problemy strukturnoj lingvistiki*) est du même avis, mais il souligne la nécessité d'examiner le sens des unités lexicales, d'un côté dans le cadre de la phrase en tant qu'unité d'ordre supérieur qui influence le contenu sémantique de ses membres, d'autre côté dans le cadre du champ linguistique en question.

V. A. Zvegincev (*Semasiologia*) insiste sur l'influence du système lexical sur les sens des mots et essaie de l'illustrer par un triangle tout à fait différent de ceux que nous avons mentionnés:



Dans le compte rendu du *Problème de la transitivité en français moderne* par A. Blinkenberg (RF 75, 1963, 145–153), G. Hilty juge qu'il

serait avantageux de remplacer le triangle par un trapèze ce qui faciliterait l'introduction de certaines nouvelles distinctions. K. Heger dans „Les bases méthodologiques de l'onomasiologie et du classement par concepts“ (*Travaux de linguistique et de littérature*, Strasbourg, III, 1, 1965, 7–32) tombe d'accord sur ce point et propose la „métaphore géométrique“ suivante:



Après avoir présenté les avis de mes prédécesseurs, je vais exposer les miens.

Par les sens on saisit les objets, les êtres, leurs actions, etc. Les perceptions se transforment dans notre cerveau en sensations. C'est à partir de ces dernières que se forme l'idée de l'objet, etc. en question. A la base de l'ensemble des idées, qu'on a des objets d'une certaine espèce (par exemple des tables), se constitue le concept de l'objet retenu et c'est aussi ce concept, et non pas seulement un certain objet qu'on désigne par un mot (par exemple *table*). Le mot est donc en même temps la désignation du concept et la dénomination d'une „réalité“ (chose, être, action, qualité, rapport, etc.). D'après Pavlov, les sensations et les idées sont les signaux; les mots sont les signaux des signaux.³⁰

6.3. Au moment de sa „naissance“, le mot représente l'achèvement du procès de la formation du concept, mais il est et reste en même temps sa désignation. Le concept se forme, comme nous l'avons fait entrevoir,

³⁰ Pour une perception primitive réalisée au moyen des sens, on n'a pas besoin de mots, mais le développement du procès de penser a rendu indispensable le passage de la pensée concrète (réalisée à l'aide des images, des représentations) à la pensée abstraite (réalisée à l'aide des idées, des concepts), parce qu'un degré supérieur de la vie mentale exige des généralisations, irréalisables dans le cadre des représentations intuitives. La pensée concrète (par exemple la rêverie) peut se passer de mots, mais non d'images. La pensée abstraite, au contraire, n'a pas besoin de représentations, mais les mots lui sont indispensables. Par conséquent on peut comprendre les mots même quand ils ne font surgir aucune image. Bien sûr, certains mots (noms concrets par exemple) peuvent faire surgir le concept et l'image correspondants en même temps. L'image (l'idée) est le reflet concret d'une réalité extralinguistique. le concept en est le reflet abstrait auquel les sens ne prennent pas part.

par voie d'abstraction et de la généralisation des représentations des idées. En extrayant ce qui est objectivement essentiel et général dans les idées de la même espèce, on arrive à se rendre compte de leurs traits principaux communs et on constitue le contenu du concept.

Il ne faut pas oublier que, dans le procès de penser, on peut relier certaines notions reflétant, à elles seules, certains aspects de la réalité de manière à en former des représentations qui ne correspondent à rien de ce qui existe, par exemple celles de géants, de gnomes, de lutins, de fées, de vampires, etc.

Le mot est donc non seulement l'expression du concept, mais encore le moyen de la formation intellectuelle d'un concept nouveau. Voilà pourquoi le processus de la formation des concepts peut être influencé par des relations sémantiques spécifiques.³¹ Comme ces dernières ne coïncident pas dans toutes les langues, souvent on ne trouve pas, dans une langue étrangère, d'équivalents parfaits de certains mots de sa langue maternelle. Nous croyons pouvoir en conclure que les concepts respectifs mêmes ne sont pas absolument égaux (Nous avons constaté ci-dessus que W. Schmidt est d'un autre avis). D'ailleurs, même dans une seule et même langue, beaucoup de mots (sinon la plupart) ne désignent pas, dans tous les temps, précisément les mêmes concepts parce que ces derniers se modifient par suite du développement de la façon de penser, des connaissances de toutes sortes et de la conception du monde ainsi que sous l'influence des conditions et du mode de vie. Plus le concept est général, plus il est étroitement lié au mot qui le désigne. Des concepts abstraits (honneur, courage, etc.) ne correspondant à aucune représentation de sens ne peuvent être compris qu'au moyen des mots qui les désignent.

D'après Reznikov (l. c., 19), le passage de l'idée au concept est dialectique³² et caractéristique par une succession graduelle de „sauts“. Un „saut qualitatif“ est conditionné par le fait que les qualités abstraites essentielles de l'objet (de l'être, etc.) en question se séparent, dans la conscience, des autres avec lesquelles elles forment l'image de l'objet respectif. L'ensemble de ces traits abstraits essentiels désigné par un mot forme le concept.

Le concept peut faire surgir l'idée de l'objet en question de même que le mot qui le nomme tandis que le mot peut évoquer seulement le concept et c'est grâce à ce dernier que peut se présenter à notre esprit l'idée d'un objet concret, par exemple celle de la table dans notre salle à manger.

Les sensations et les idées sont donc les images de la réalité. Elles sont plus concrètes que les concepts. L'étendue sémantique de ces derniers est plus large, le contenu en est, au contraire, plus restreint et plus précis. Cela s'explique par le fait que le concept ne contient pas d'éléments atypiques qui peuvent cependant occuper une place assez importante dans le contenu d'une sensation ou d'une idée s'ils représentent, par exemple, une qualité spécifique d'un objet appartenant à l'espèce en question.

³¹ L. O. Reznikov, *Ponjatje i slovo*, Izdatelstvo Leningradskogo universiteta 1958.

³² Lénine dit que non seulement le passage de la matière à la conscience, mais encore celui de la sensation à la pensée est dialectique (cf. *Filosofskie tetradi*, 264).

Selon Lénine, les concepts sont les reflets généralisés des objets extérieurs. Ils reflètent, cependant, non seulement les formes externes (comme les idées), mais la substance même des choses qu'on a réussi à posséder par la voie de l'abstraction logique. Les concepts sont variables puisqu'ils reflètent le monde matériel qui change toujours, car la matière, étant en mouvement éternel, évolue sans cesse.

6.4. Il convient de souligner encore ceci: Il ne faut pas confondre le concept, qui est une catégorie gnoséologique, avec le sens, qui est une catégorie linguistique, à savoir l'expression linguistique du concept qu'on s'est formé des „choses“ d'une certaine espèce, éventuellement de leurs qualités, de leurs activités, de leurs rapports à d'autres „choses“, etc.³³

Les sens de simples termes techniques tels que *cercle*, *carré*, *triangle équilatéral*, etc., ont les mêmes contenus que les concepts respectifs. Au contraire, les acceptions d'autres termes techniques, par exemple *oxygène*, *acide sulfurique*, ainsi que celles de mots couramment employés, par exemple *locomotive*, *automobile*, *montre*, *horloge*, tout en étant communes à tout le monde, varient selon l'âge, l'expérience, l'instruction, la profession et l'intelligence des sujets parlants.

Chez l'individu, le concept se développe avec l'accroissement des connaissances, tandis que le sens, sous l'influence des expériences et des épreuves de la vie. Le sens se modifie aussi d'après la situation et les circonstances dans lesquelles on se sert du mot en question. Tandis que le concept est un reflet objectif d'une réalité extra-linguistique, le sens reflète aussi les relations et les sentiments subjectifs du locuteur, éventuellement de l'auditeur. Le concept figure donc dans le contenu sémantique du mot en tant que dominante à part laquelle il y a encore un plus ou moins grand nombre d'éléments complémentaires, dont quelques uns, surtout affectifs, peuvent modifier même la forme du mot, par exemple outre le mot *riche*, il y a *richissime* qui est hyperbolique et *richard* qui est péjoratif; l'adjectif dépréciatif *bellâtre* s'oppose à *beau*.

L'union des éléments notionnels, expressifs et autres dans le sens du mot prouve que le processus de l'acquisition de la connaissance se réalise non seulement par la voie intellectuelle et logique, mais encore sous l'influence des facteurs affectifs, volitifs et esthétiques.

Le sens peut comporter des faits idiomatiques, c'est-à-dire des traces du système linguistique en question et des relations avec d'autres mots, relations sémantiques et phraséologiques qui n'ont pas d'équivalents dans d'autres langues.

6.5. La sémantique n'examine pas les contenus des concepts en tant que catégories logiques, mais elle étudie leurs expressions linguistiques, c'est-à-dire les acceptions des mots en question. Ces acceptions peuvent embrasser, comme nous l'avons montré ci-dessus, outre les éléments objectifs qui font le contenu fondamental du concept, certains éléments subjectifs, affectifs et appréciatifs, car tout homme juge les faits d'une manière plus ou moins prévenue.

Excepté les noms propres de personnes qui n'ont pas de sens en

³³ Cf. V. J. Grigorjev, „Neskolko zamečanj o strukturalizme i semantike“ dans *Voprosy jazykoznanija* 1958, 4, 24-36.

eux-mêmes (ce n'est que le sujet parlant et la situation qui leur prêtent un sens lexical), tout mot a une certaine acception. Il est vrai qu'elle n'est pas toujours autonome, qu'elle ne se réalise que dans le contexte (dans un syntagme ou dans une phrase).

Chaque acception n'est pas, cependant, l'expression d'un concept. Les prépositions, les conjonctions, les interjections, quelques pronoms et certains adverbes le prouvent on ne peut plus clairement. Dans les sens des interjections, l'élément affectif est devenu dominant tandis que l'élément notionnel s'est affaibli ou bien effacé complètement (*hélas!*). Dans de pareils cas, le mot n'est plus l'expression d'un concept, mais d'un sentiment, éventuellement de la volonté.

Beaucoup de mots ont plusieurs sens. En dehors du sens primitif, d'autres naissent de manières différentes. A l'origine, il s'agit d'un emploi individuel. Cet emploi reste quelquefois exclusif, mais il peut être accepté par une certaine collectivité linguistique (membres d'une famille, épigones ou lecteurs d'un écrivain, auditeurs d'un orateur, gens ayant la même profession, etc.). Parfois le sens nouveau pénètre dans la langue commune, soit pour un certain laps de temps (mots à la mode), soit définitivement.

A chaque époque, l'un des sens est primordial. C'est lui qui généralement surgit à l'esprit quand on entend le mot isolé (sans contexte) et hors d'une situation qui puisse en indiquer le sens.

Les acceptions nouvelles ont leur source dans ce sens fondamental qui n'est souvent pas le sens primitif. Ce dernier peut devenir accessoire [*révolution* „circulation (des astres)“] ou cesser complètement d'exister: *travail* a perdu au XVI^e siècle son sens primitif „torture“ (nous ne parlons pas du sens du bas latin *tripalium* — „instrument de torture“ — dont le français *travail* tire son origine); en ce temps-là, ce sens n'était plus qu'accessoire, pendant que le sens actuel était déjà fondamental.

Par suite de la polysémie, qu'on vient de mentionner, un seul mot, ayant plusieurs acceptions, peut exprimer autant de concepts. Au contraire, un seul concept peut être désigné par plusieurs mots ayant le même sens (synonymes).

Donc le rapport entre le concept et le sens diffère selon les mots.

7.1. Le sens de tout mot a non seulement son contenu, mais encore son étendue. Cette dernière comporte les idées de toutes les choses (êtres, etc.) que le mot dénomme. Plus elle est large, plus le contenu est vague et inversement, par exemple, le mot *mammifère* a un contenu très vague (traits substantiels: vertébré qui se nourrit d'abord en étant la femelle qui l'a mis bas vivant) et une étendue très grande (primates, prosimiens, chiroptères, carnassiers, pinnipèdes, insectivores, rongeurs, proboscidiens, artiodactyles, périséodactyles, cétacés, édentés, marsupiaux, monotrèmes). Au contraire, le mot *lévrier* a un contenu bien précis (comportant non seulement les traits que nous avons cités à propos des mammifères, mais encore ceux qui concernent les carnassiers, ensuite ceux qui sont communs aux chiens et enfin les traits spéciaux des lévriers) et une étendue petite (le nombre de lévriers est très petit en comparaison de celui de tous les mammifères).

7.2. Nous avons constaté plus haut (5,3) que le sens du mot se compose d'une dominante et d'un ou de plusieurs éléments complémentaires.

Il est important de constater que la position de la dominante n'est pas toujours stable. Sous l'influence du contexte ou des faits externes, elle peut s'affaiblir jusqu'à devenir élément complémentaire ou même disparaître du contenu du mot quand un des éléments complémentaires devient dominant; par exemple dans l'unité lexicale latine *primum tempus*, l'idée de la priorité était dominante, mais le mot français *printemps*, qui en est issu, évoque les idées du bourgeonnement, des fleurs, etc. L'oubli de la dominante primitive a eu une conséquence morphologique (la soudure des deux parties du syntagme primitif en un seul mot: *primum tempus* > *printemps*) et la dissociation de *prin-* (vidé de sens) de *premier* (< *primarius* < *primus* + *arius*).

Il n'y a qu'un nombre assez restreint d'unités lexicales dont le contenu sémantique soit absolument stable et délimité avec précision. Ce sont surtout: 1° les mots dits intellectuels tels que numéraux (*un, double, troisième* . . .) les termes techniques (*substantif, sujet; hydrogène, atome; multiplicande, goniomètre; oculiste, odontologie*), 2° les locutions figées (*bon gré mal gré*).

Les mots intellectuels sont généralement monosémiques. Les termes techniques, au moins dans une seule langue spéciale, ont généralement une seule acception.

Les mots intellectuels n'ont que rarement des synonymes (*deuxième* — *second*), excepté les termes techniques (*voyelles: vélares — postérieures, palatales — antérieures, mixtes — labialisées — arrondies*). Dans ces cas, il s'agit plutôt d'une tautonymie que d'une synonymie parce que tout spécialiste se sert généralement d'un seul des termes à sens égal, tout en connaissant bien les autres.

Si dans la terminologie scientifique, la synonymie et la tautonymie représentent un inconvénient, elles constituent un avantage dans la langue de belles lettres.

Les mots intellectuels sont dénués de toute affectivité ce qui cependant n'exclut pas l'expressivité. Ceci est surtout valable pour les termes techniques qui sont souvent descriptifs et, par conséquent, plus ou moins expressifs, par exemple *chenillette* „auto à chenilles“, *antre* (*maxillaire*), *décoller* (en parlant d'un avion), etc. *Antre* est très peu usité avec cette acception qu'on lui accorde en anatomie.

7.3. La grande majorité des mots n'ont pas le sens si stable. La plus constante est la dominante qui, toutefois, est parfois aussi modifiée, quelquefois même assez considérablement:

1° en fonction des connaissances et des intérêts du sujet parlant, par exemple le contenu sémantique du mot *pois* n'est pas le même dans la bouche d'un botaniste, d'un jardinier, d'un commerçant et d'un cuisinier;

2° en fonction du rapport

a) au sujet parlant: *toi, ici, loin*;

b) au moment où l'on parle: *hier, bientôt, (venez) ce soir*;

3° en fonction de la situation et des circonstances: *Voilà, les témoins* peut signifier „Les témoins sont ici (sont arrivés)“ ou „Quels témoins, ceux-là!“;

4° en fonction des mots avec lesquels le mot en question peut être mis en opposition, par exemple:

- a) *peuple* peut être opposé à *gouvernement, bourgeoisie, noblesse, aristocratie, élite, clergé,*
- b) *noble* peut être contraire de *vil, vilain, vulgaire, roturier, familier, bas,*
- c) *clair* peut être antonyme de *troublé, foncé, obscur,*
- d) *défendre* est le contraire d'*attaquer* ou de *permettre;*

5° en fonction du contexte

A) dans la phrase: *L'homme est né libre. — Vois-tu cet homme-là?*

B) dans le syntagme:

- a) *saine: une femme saine — une pomme saine* (syntagme le moins usité de la série) — *une boisson saine — saine raison — saine doctrine,*
- b) *précieux: une pierre précieuse — une femme précieuse — un langage précieux,*
- c) *envie: faire envie — en mourir d'envie — avoir envie de rire,*
- d) *tromper: tromper son ami — tromper sa femme — tromper la faim* (en fumant) — *tromper les regards* (en parlant d'un acteur — locution peu courante) — *tromper le temps* (peu usité) — *se tromper* (gamme descendant du point de vue de l'idée de l'intention qui est parfaitement claire dans le premier exemple et absolument nulle dans le dernier),
- e) *franc: Francs — guerriers francs — langage franc — franc libertin,*
- f) *mortel: coup mortel (maladie mortelle) — ennemi mortel — ennui mortel — l'homme est mortel,*
- g) *fille: fille et garçon — bonne fille — fille-mère — c'est une fille,*
- h) *feu: feu sacré — je mettrais la main au feu — feu follet — pot-au-feu — n'avoir ni feu, ni lieu — faire feu (sur un lièvre).*

On peut remarquer que le sens fondamental, conservé dans tel syntagme est au contraire légèrement ou considérablement modifié dans tel autre. La dernière série de syntagmes montre l'affaiblissement graduel de la dominante sémantique du mot *feu*. Sous l'influence du contexte, le sens fondamental peut être modifié de manières les plus différentes, de façon plus ou moins considérable, quantitativement (*une grande maison — une grande mouche*) ou qualitativement, par exemple *vert* désigne primitivement une couleur (*l'herbe est verte*), puis, au figuré, la fraîcheur ou la vigueur qui se conserve (*vert galant, vert vieillard*). La dominante sémantique peut entretenir l'unité du mot ce qui est le cas de *mortel*, mais cette unité peut aussi disparaître ce que nous avons vu à propos de l'exemple de *franc-franque — franc-franche*.

Or on peut constater que le sens fondamental du mot peut être plus ou moins modifié (élargi, précisé, etc.) sous l'influence de la situation et de l'état psychique du sujet parlant ou même du contexte. La modification occasionnelle, surtout si elle se répète plus souvent, peut se lexicaliser: les éléments nouveaux ou modifiés cessent d'être occasionnels et deviennent permanents.

Bibliographie

Apresjan Ju. D., „Sovremennye metody izučenija značenij i nekotorye problemy strukturnoj lingvistiki“, *Problemy strukturnoj lingvistiki*, Moskva, Izdatel'stvo AN SSSR, 1963, 102–150.

Baldinger K., „Sémantique et structure conceptuelle“, *Cahiers de lexicologie* 1966, I, 3–46.

Bally Ch., „L'arbitraire du signe“, *FM VIII*, 1940, 193–206.

- Benveniste E., „Nature du signe linguistique“, AL 1939.
- Brøndal W., „La constitution du mot“, *Essai de linguistique générale*, Copenhague, Munksgaard 1943.
- Budagov R. A., „K kritike relativističeskich teorij slova“, *Voprosy teorij jazyka v sovremennoj zarubežnoj lingvistike*, Moskva 1961.
- Budagov R. A., *Slovo i ego značenie*, Leningrad 1947.
- Budagov R. A., „Zadači izučeniya leksiki“, *Doklady i soobščeniya Filologičeskogo instituta LGU*, vyp. 1, 1949.
- Budagov R. A., „Semantika slova i struktura predloženiya“, *Učennyye zapiski Leningradskogo gosudarstvennogo universiteta* 69, 1946, 153–173.
- Cazacu T., „La structuration' dynamique des significations“, *Mélanges linguistiques publiés à l'occasion du 8^e Congrès international des linguistes 1957*, p. 113–127.
- Ducháček O., *O vzájemném vlivu tvaru a významu slov*, Praha, Česká akademie věd a umění – Státní pedagogické nakladatelství 1953.
- Ducháček O., „Od pojmenování ke změně významu slov“, SPFFBU 1955, A3.
- Duřzon A. F., „K voprosu o svjaz i myšlenija“, VJa 1956, 3, 82 n.
- Erdmann K. O., *Die Bedeutung des Wortes. Aufsätze aus dem Grenzgebiet der Sprachpsychologie und Logik*, Leipzig, Avenarius 1925, 4^e éd. -
- Fenz E., *Laut, Wort, Sprache und ihre Deutung. Grundlegung einer Lautdeutungslehre*, Wien 1940.
- Frei H., „Carrés sémantiques“, *Cahiers Ferdinand de Saussure* XVI, 1959, 3–22.
- Funke O., „Form und ‚Bedeutung‘ in der Sprachstruktur, Sprachgeschichte und Wortbedeutung“, *Festschrift für A. Debrunner*, Bern 1954.
- Galkina-Fedoruk E. M., „Slovo i ponjatje v svete učeniya klasikov marxizma-leninizma“, *Vestnik MGU* 1951, 9, 121 ss.
- Heger K., „Les bases méthodologiques de l'onomasologie et du classement par concepts“, *Travaux de linguistique et de littérature* III, 1, Strasbourg 1965.
- Juret A., *Les idées et les mots*, Paris 1960.
- Kovtun L. S., „O značenií slova“, VJa 1955, 5.
- Kuryłowicz E. R., „Zametki o značenií slova“, VJa 1955, 3, 79 ss.
- Landgrebe L., *Nennfunktion und Wortbedeutung*, Halle 1934.
- Matthes P., *Sprachform-, Wort- und Bedeutungskategorie und Begriff*, Halle, Niemeyer 1926.
- Morris Ch., *Signification and significance. A study of the relations of signs and values*, Cambridge (Mass.), Beranek–Jakobson–Locke, 1964.
- Morozov K. E., „Svjaz ponjatija i slova“, *Učennyye zapiski Moskovskogo gosudarstvennogo pedagogičeskogo Instituta im. V. I. Lenina* XCV, 1, 1956.
- Myšlenie i jazyk*, Moskva, Gospolizdat, 1957.
- Paulhan F., „Qu'est-ce que le sens des mots?“, *Journal de psychologie* XXV, 1928, 289–329.
- Popov P. S., „Značenie slova i ponjatija“, VJa 1956, 6, 35 ss.
- Potebnja A. A., *Mysl i jazyk*, Odessa 1922.
- Prieto L. J., *Principes de noologie. Fondaments de la théorie fonctionnelle du signifié*, Haag, Mouton, 1964.
- Potebnja A. A., *Mysl i jazyk*, Odessa 1922.
- Reznikov L. O., *Ponjatje i slovo*, Izdatelstvo Leningradskogo universiteta 1958.
- Rossetti A., *Le mot. Esquisse d'une théorie générale*, Copenhague–București 1947, 2^e éd.
- Serrus Ch., *La langue, le sens, la pensée*, Paris 1941.
- Siewert G., *Der Sinn und das Wort*, Düsseldorf 1956.
- Siewert G., *Wort und Bild. Eine ontologische Interpretation*, Düsseldorf 1953.
- Smirnickij A. J., „Značenie slova“, VJa 1955, 3, 83 ss.
- Sosina R. V., „Iz istorii izučeniya o značenií slova“, *Učennyye zapiski Gorskovskogo universiteta*, vyp. 44, 1957.
- Ščedrovickij V. J., „Jazykovoe myšlenie i ego analiz“, VJa 1957, 2, 56–58.
- Trávníček Fr., *Nekotorye zamečaniya o značenií slova i ponjatii*, VJa 1956, 1.
- Vinogradov V. V., „Osnovnye typy leksičeskich značenií slova“, VJa 1953, 5.
- Vygotskij L. S., *Myšlenie i reč*, Moskva–Leningrad 1934.
- Whorf B., *Language, Thought and Reality*, Cambridge, Massachussets, J. B. Carroll 1956.

Les relations sémantiques des mots et la théorie des champs linguistiques

8.1. Les relations entre les mots sont multiples, diverses et parfois assez compliquées. On peut l'expliquer par le fait que les mots peuvent être en connexion les uns avec les autres et faire partie de différentes entités structurales par suite de l'identité ou de la similitude de leur forme (homonymie ou paronymie), de leur appartenance à une même catégorie grammaticale, de leur emploi analogue dans les syntagmes et surtout par suite de l'identité, de la similitude ou, au contraire, de l'opposition du sens des mots en question (synonymie et antonymie) ou bien encore par suite d'autres relations sémantiques telles que: coordination ou subordination des contenus des mots en question, connexité entre individu et collectivité, producteur et produit, contenant et contenu, etc.

Tout en nous attachant à étudier plus particulièrement les relations sémantiques, nous ne pouvons guère négliger les autres connexités, le sens et la forme de chaque mot représentant une unité indissociable, d'où l'enchaînement et l'entrecroisement des relations phoniques, morphologiques et sémantiques.

Les similitudes des formes peuvent venir d'une évolution phonétique (qui aboutit à l'homonymie ou à la paronymie), d'une parenté étymologique (attestée par l'identité du radical), l'emploi d'un même préfixe ou d'un même suffixe. Dans les trois derniers cas, il s'agit, en plus de la similitude de forme, d'une connexité de sens, puisque le radical est le porteur du sens fondamental et que les préfixes et les suffixes ont aussi une valeur sémantique propre, quelquefois même si importante qu'ils modifient considérablement le sens du mot auquel ils se rattachent. Le plus souvent, ils précisent ce mot en le rangeant dans une catégorie ou dans un groupe de mots, par exemple parmi les noms d'agent.

Les relations syntagmatiques et contextuelles, surtout phraséologiques, peuvent, elles aussi, influencer le sens des mots.

8.2. Toutefois les rapports sémantiques sont les plus importants. Tout mot doit être considéré en tant que partie composante d'un groupe sémantique dont il est membre; les autres membres du groupe peuvent, à leur tour, limiter, préciser ou modifier son sens. Le changement du sens primitif (étymologique) peut être effectué aussi à l'aide des processus associatifs, du contexte, de la situation. La modification du sens peut être accompagnée d'un changement de catégorie (conversion, transposition).

Du point de vue sémantique, le mot n'est donc pas un tout autonome; il fait partie d'un groupe sémantique plus ou moins vaste dans lequel chaque mot dépend d'un ou de plusieurs autres mots-éléments du groupe auxquels il est affilié d'une manière ou d'une autre.

8.3. Quelques exemples illustreront mieux les différentes connexités possibles entre les mots.

Le mot *malfaiteur* appartient aux groupes:

1° des mots étymologiquement apparentés: *faire, se faire, faire part; fait; faiseur, faisable; fainéant, fainéanter, fainéantise*, etc.

2° des mots d'agent dérivés au moyen du suffixe *-eur*: *chômeur, collaborateur, explorateur, exportateur, directeur, enchanteur*, etc.

3° des mots qui renferment l'idée de quelque chose de mauvais exprimée par le préfixe *mal-*: *malfaisant, malfamé, malintentionné, malhonnête, malpropre, malpeigné, malsain, malbâti, malhabile, maladroit, malappris, malavisé; malhonnété, malaise, malpropreté, maladresse*, etc.

4° des mots apparentés uniquement par le sens: *coupable, blâmable, misérable; monstre, apache, meurtrier, assassin, tueur*, etc.

5° des synonymes: *criminel, scélérat*;

6° des antonymes: *bienfaiteur*;

7° des mots avec lesquels il se trouve souvent dans des rapports contextuels ou dont on se sert dans des situations identiques (le nombre et le choix de ces mots ainsi que la structuration et la structure du groupe sémantique qui en est formé dépendent du caractère, des expériences et de la vie passé du sujet parlant et, éventuellement, de l'interlocuteur): *gendarme, détenu, juge, justice, tribunal, cour d'assises, juré, avocat, procureur, crime, punition, peine (capitale), code pénal, prison, prisonnier, maison de correction, déportation*, etc.

Le mot *enseignement* peut être rangé dans les groupes:

1° des mots étymologiquement apparentés: *enseigne, enseigner, (corps) enseignant; renseigner, se renseigner, renseignement; seing; signe, signer, signet, signature, signateur; signal, signaler, signaler, signalisation, signalétique; significatif, signification* (les exemples cités prouvent que la divergence sémantique peut être si considérable qu'elle fait oublier la parenté étymologique de certains mots);

2° des mots traduisant une action et formés par le suffixe *-ment*: *perfectionnement, assujettissement, dégrèvement, recensement*, etc.

3° des mots voisins par le sens: *éducation, étude, apprentissage*, etc.

4° des mots avec lesquels il se trouve souvent dans une connexité contextuelle ou dont on se sert dans des situations semblables: *corps enseignant, maître, instituteur, institutrice, éducateur, éducatrice, éducatif, éduquer; étudiant, étudier, étude; élève, écolier, école, lycée, collègue, université . . .; apprendre, bûcher, piocher . . .; effort, ennui, contrainte*, etc.

5° des mots coordonnés, par exemple du point de vue administratif; on peut juxtaposer *enseignement* et *justice, finances, affaires étrangères, défense nationale, commerce, agriculture* (par exemple en parlant des ministères), etc.

8.4. Quand on range ainsi les mots dans des groupes différents selon des points de vue divers, leur sens devient plus précis, on se rend mieux compte de leur contenu sémantique, on comprend aussi que non seulement les mots en tant qu'unités lexicales, mais encore leurs parties (préfixes et suffixes) peuvent être synonymes ou antonymes; par exemple le préfixe *mal-* (*malfaiteur, malveillance*) est synonyme non seulement de ses variantes *malé-* (*malédiction, malévole*) et *mau-* (*maudire*), mais encore du préfixe *més-* (*mésalliance, mésaventure*) et de sa variante *mé-*

(*méfait*); il est antonyme de *bien-* (*bienfait, bienfaiteur, bienveillance*) et de sa variante *béné-* (*bénévole, bénédiction*).

Les groupes sémantiques peuvent être naturels comme ceux qui viennent d'être cités (peu importe de quel point de vue le groupement a été réalisé), et aussi artificiels (titres nobiliaires, grades dans l'armée, etc.) ou semi-artificiels, inventés par des spécialistes (terminologie technique, etc.) ou par des écrivains (expressions relatives à la beauté, relatives à l'amour, etc.).

Les membres des séries peuvent former des files (numéraux, noms des jours de la semaine, noms des mois, etc.), des faisceaux de files (noms de parenté: *grand-père — père — fils — petit-fils, grand-mère — mère — fille — petite fille*, etc.). Celles-ci, à leur tour, peuvent se scinder (noms des bêtes féroces: 1° canidés, 2° félidés...; la famille des canidés comprend les genres: chien, loup, chacal, etc.).

9.1. Généralement, cependant, les relations entre les membres d'un groupe sont plus compliquées. Le plus souvent, ceux-ci sont tous situés dans un même plan [d'où l'expression „champ (linguistique)“], mais quelques uns peuvent aussi être superposés à d'autres soit par leur contenu sémantique (*beau — joli*), soit par leur appartenance à différentes couches sociales et, en conséquence, aux différents registres linguistiques (littéraire *beau* — argotique *girond*).

Comme les membres d'un champ linguistique³⁴ ont des valeurs différentes, la structure qu'ils forment est hiérarchisée. Cependant elle n'est pas stable, car l'interaction des membres du champ cause des changements dans leurs rapports mutuels. Il peut y avoir une interaction analogue même entre des champs conceptuels voisins.

On peut constater certaines différences individuelles dans l'étendue et dans la structure d'un champ linguistique donné. Il s'agit des différences causées par l'âge, la profession, les connaissances et les expériences du sujet parlant. On peut établir des différences plus grandes entre les champs correspondants de différentes langues. Dans une seule et même langue, la structure d'un champ donné peut présenter des différences considérables dans ses différentes phases historiques puisque certains mots le quittent, d'autres y entrent, quelques uns parmi ceux qui restent changent leur étendue et leur contenu sémantiques. Par suite, les relations mutuelles entre les membres du champ varient en modifiant la structure même du champ.

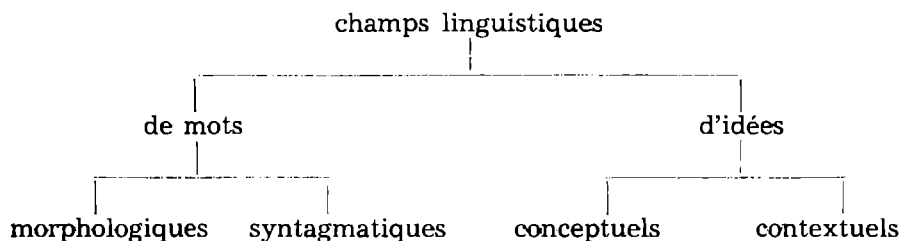
9.2. Nous avons déjà montré que les mots peuvent être classés selon différents points de vue. Par conséquent, il y a plusieurs sortes de champs linguistiques. D'après notre conception,³⁵ on peut distinguer deux groupes principaux de champs: les champs de mots ayant pour centre un mot et les champs d'idées dont le noyau est formé par un concept.

³⁴ Le champ linguistique est un ensemble de mots qui — étant liés les uns aux autres par certains rapports mutuels — forment une unité structurale hiérarchisée (voir ci-dessous).

³⁵ Nous l'avons publiée dans notre monographie *Champ conceptuel de la beauté en français moderne* (Prague, Státní pedagogické nakladatelství, Opera Universitatis Brunensis 1960), dans l'article du même nom (*Vox romanica* 18, 1960, 297— 323) et dans „Les champs linguistiques“ (*Philologica pragensia* III, 22—35).

Dans les champs de mots, on peut observer le mot qui en est le noyau soit en tant que forme, ce qui nous amènera à établir un champ morphologique, soit dans ses fonctions dans les phrases ce qui nous permettra de créer un champ syntagmatique (syntaxique).

Les champs d'idées peuvent être répartis en champs conceptuels dans lesquels les mots se groupent selon leur affinité avec le concept qui en est le noyau, et en champs contextuels où les mots sont liés au concept central par l'association et par la contiguïté contextuelle et celle de la situation extra-linguistique. La répartition des champs est donc la suivante:



9,3. L'exploration des différents champs linguistiques est très instructive.

La structure des champs morphologiques dépend de la forme du mot central. Les autres membres se groupent autour de lui sur la base de leur ressemblance formelle: identités totales phonique (homophones) ou graphique (homographes), similarité des mots entiers (paronymes), identité du radical (unités lexicales étymologiquement apparentées), du préfixe (*soulier* – *soulever*) ou du commencement du mot (*souper* – *soupir*), du suffixe (*lecteur* – *directeur*) ou de la fin du mot (*clément* – *lentement* – *changement*). – L'exploration des champs morphologiques pourra contribuer à la connaissance approfondie de la formation des mots et de leur interaction sur la base de la similarité formelle.

9,4. Le but de l'exploration des champs syntagmatiques est de trouver les relations contextuelles virtuelles du mot étudié avec d'autres mots dans la phrase. Par exemple, en examinant un substantif, on cherchera quels verbes pourraient lui être associés s'il était le sujet d'une proposition (*Ses yeux brillaient*) et, au contraire, de quels verbes il pourrait être le complément d'objet (*Il a regardé ses yeux*) ou le complément circonstanciel (*Elle a marché les yeux baissés*), quels substantifs ou quels adjectifs pourraient fonctionner comme ses attributs (*Ses yeux sont beaux*) ou de quels substantifs il pourrait être attribut à son tour, quels adjectifs en pourraient être épithètes (*Il avait les yeux bleus*) ou s'il pourrait avoir la fonction du complément du nom (*Trois paires d'yeux le guettaient*), etc.

L'étude synchronique du champ syntagmatique nous apprendra encore comment les valeurs syntaxiques virtuelles du mot étudié dépendent de son sens. L'étude diachronique nous permettra de mieux connaître l'influence du contexte sur le sens des mots: sous l'influence du contexte, les mots peuvent modifier leurs contenus sémantiques ou, au contraire, garder leurs sens primitifs dans certaines locutions figées, dans

certaines unités phraséologiques si par ailleurs leurs sens ont subi un changement par suite d'un fait externe ou interne.

9,5. Les champs conceptuels sont des ensembles lexicaux structurés à valeur sémantique unitaire comportant tous les mots qui impliquent un certain concept (par exemple „arbre“ ou „courage“), peu importe si ce concept est la dominante sémantique ou seulement un des éléments notionnels complémentaires. Ils contiennent un noyau formé par le terme (les termes) le(s) plus communément employé(s) pour exprimer le concept en question et, généralement, plusieurs aires, dont quelques unes peuvent être situées dans la proximité du noyau, d'autres, à la périphérie du champ. Il est également possible qu'une aire soit contiguë au noyau par quelques uns de ses membres et qu'elle s'étende jusqu'aux limites du champ par d'autres. — L'étude approfondie des champs conceptuels permettra: 1° de connaître les connexités et les relations réciproques des mots qui les couvrent, 2° de constater lesquels parmi ces mots forment des groupes à part parce que liés plus intimement entre eux, 3° d'établir les rapports entre ces groupes, 4° d'identifier la migration des mots à l'intérieur des groupes donnés ou dans les limites du champ ainsi que les passages des mots d'un champ dans d'autres, soit sémantiquement apparentés, soit sémantiquement contraires (les champs se distinguent l'un de l'autre ou bien s'opposent réciproquement par suite de leurs valeurs sémantiques unitaires), 5° de faire voir la multitude et la variété des connexités existant entre les mots, 6° de découvrir le rôle de la polysémie dans la structuration du lexique, etc. L'étude des champs conceptuels approfondira sans aucun doute considérablement nos connaissances de la structure du lexique en de nombreux points et ce dans n'importe quel moment historique. Elle contribuera à élucider la structuration progressive du lexique, les influences internes ainsi que que celles de la situation politique, des conditions économiques, des rapports de production, du niveau culturel, etc. ce qui apportera des témoignages importants pour l'histoire, surtout économique et culturelle.

L'examen des champs conceptuels contribuera aussi au perfectionnement de divers types de dictionnaires, en particulier des dictionnaires analogiques et de synonymes.

A part les champs conceptuels simples, dont nous avons parlé, il y en a de complexes. Ce sont ceux dont le noyau est formé par tout un faisceau de concepts apparentés. Ils unissent, par exemple, les mots qui concernent la musique. Plusieurs champs de ce type peuvent former un champ encore plus complexe, plus étendu et plus hétérogène, par exemple le champ conceptuel de l'art.

9,6. Les champs contextuels unissent les mots dont les acceptions peuvent entrer en connexité grâce à des associations évoquées par le contexte ou la situation; par exemple, en parlant d'un soldat, on peut se souvenir du recrutement (*recrue, conscrit, contingent, conseil de révision, incorporation, ajournement, appel* . . .), du service militaire (*caserne, camp, drapeau, trompette, tambour, uniforme, volontaire, officier, caporal* . . ., *vétéran, contrôle de l'armée, levée, sentinelle, patrouille, défilé, mot d'ordre, solde, congé*, etc.), de l'organisation de l'armée (*infanterie, cavalerie, artillerie, aviation, génie, intendance, train des équipages*,

marine, armée territoriale, troupes métropolitaines, troupes coloniales, forces supplétives, milice, grades militaires, etc.), de l'équipement (*casque, képi, béret, épaulette, galons, sac, carabine, fusil, baïonnette, etc.*), des soldats d'autrefois (*arbalétrier, archer, reître, lansquenet, mousquetaire, cuirassier, garde-suisse, janissaire, mameluk, hussard, pandour, etc.*), etc.

L'exploration de ce type de champs contribuerait surtout au perfectionnement des dictionnaires analogiques et pourrait élucider certains changements de sens dus aux influences psychiques et rendre de bons services même aux psychologues et aux psychiatres.

9,7. Il nous semble surtout important d'étudier les champs conceptuels, car on ne peut saisir parfaitement les sens des mots sans connaître à fond leurs relations avec les mots sémantiquement apparentés.

La réalité et l'efficacité de ces relations sont attestées, entre autres, par la conscience étymologique et par l'attraction sémantique qui témoigne de la tendance à ranger tout mot à la place qui lui appartient dans le groupe sémantique (champ linguistique) dont il paraît être membre d'après la conscience linguistique du sujet parlant. Peu importe si cette fausse conscience est le résultat d'une contagion contextuelle ou celui d'expériences extra-linguistiques (*femier* a été changé en *fumier* étant rattaché à *fumer* par le fait que le fumier fume en temps froid).

Aussi l'influence des expériences individuelles ou collectives (relatives à la vie des ouvriers, des agriculteurs, des étudiants, etc.), du milieu ou des événements historiques (révolution, guerre, etc.) contribue également à la variabilité des champs linguistiques, de leur étendue et de leur structure.

10,1. Ce qui vient d'être dit, prouve déjà suffisamment la multitude, l'hétérogénéité et la complexité des relations entre les mots. Cette dernière est, cependant, beaucoup plus considérable que nous ne l'avons montré jusqu'ici. En effet, pour simplifier l'exposé, nous avons laissé de côté le fait que le sens du mot lui-même est généralement complexe.

Comme le contenu sémantique du mot est réalisé par l'ensemble de la dominante et de différents éléments complémentaires, la difficulté principale consiste en ce que leur nombre, leur importance et leurs rapports mutuels ne sont généralement pas entièrement constants. On peut constater des différences selon l'âge des sujets parlants (différentes générations), leur pays natal (différences dialectales), la couche sociale ou la profession auxquelles ils appartiennent, leurs intérêts individuels, leur formation, leur caractère, leur intelligence, leurs expériences, etc. et enfin selon la situation (dans certaines situations, un mot peut acquérir une nuance affective qu'il n'a pas normalement).

Les éléments complémentaires d'un seul et même mot ne sont pas toujours les mêmes chez le sujet parlant et chez son interlocuteur. Cela découle de ce qui vient d'être dit. Le nombre d'éléments complémentaires peut être différent ainsi que leur qualité et leur intensité.

Le contenu sémantique de certains mots est simple, car ne comportant pas d'éléments complémentaires, il est formé de la seule dominante. C'est le cas des termes spéciaux (*hydrogène, carré, centimètre*). Dans d'autres mots, au contraire, l'importance des éléments complémentaires est considérable. Les composants notionnels sont généralement les

plus importants, par exemple dans les mots tels que *chien* ou *couteau* puisqu'il y a beaucoup de sortes de chiens et beaucoup de sortes de couteaux bien différentes les unes des autres. Mais certains mots, tels que injures, dysphémismes, mots de tendresse et interjections, exprimant nos réactions sentimentales, se caractérisent par l'importance de leur côté affectif qui se place parfois même au premier plan du contenu sémantique. La position de la dominante s'affaiblit à mesure que les sentiments s'accroissent. Quand ils finissent par l'emporter sur l'idée primitivement dominante, le mot peut perdre sa dominante sémantique originaire et devenir sémantiquement vide ou, du moins, vague (*mon petit chou*).

Remarque: Les éléments affectifs peuvent se rattacher au mot sous l'influence de sa forme (si le mot contient un groupe de sons cacophoniques ou un suffixe qui apparaît dans des mots péjoratifs) ou, plus souvent, par suite des éléments notionnels, car le côté affectif découle souvent du côté notionnel (les sensations spontanées de plaisir ou de déplaisir). Les éléments affectifs peuvent former une partie permanente du contenu du mot ou y accéder seulement occasionnellement, par exemple *puénil*, étant toujours péjoratif, n'est pas interchangeable avec *enfantin*, mais *conteur* a une nuance péjorative seulement dans certains contextes (*Ne le croyez pas, c'est un conteur* (= menteur), mais *Le Roman de Renart est le chef-d'œuvre de nos anciens conteurs* (= auteurs de contes).

10,2. Dans une certaine situation ou bien dans une certaine disposition d'esprit du sujet parlant, un des éléments complémentaires notionnels ou même affectifs peut acquérir une si grande importance qu'il l'emporte sur la dominante primitive du mot et devient ainsi dominant à son tour. Par le changement de la dominante, le changement du sens du mot est accompli. Il est possible que ce soit uniquement chez le sujet parlant ou seulement chez son interlocuteur ou bien chez les deux à la fois. C'est là le cas extrême. Il arrive aussi qu'un des éléments complémentaires, sans devenir dominante sémantique du mot, prévaille nettement sur les autres. Les composants complémentaires dans le contenu sémantique du mot *cheval* diffèrent considérablement en ce qui concerne leur importance, leur qualité, leur intensité et même leur nombre selon que le sujet parlant est agriculteur, propriétaire de chevaux de course, jockey, charretier ou quelqu'un qui ne connaît le cheval que de vue.

La multitude des éléments notionnels, leur connexité et leur variabilité reflètent la multitude, la complexité et l'interdépendance des phénomènes psychiques ainsi que leur dépendance par rapport aux réalités externes. Pour illustrer l'influence des faits extra-linguistiques, on peut suivre l'évolution sémantique du mot *chaumière*, dérivé à partir de *chaume*. Le sens originaire de *chaumière* était „petite maison dont le toit est couvert de chaumes“. Depuis le temps où l'on a cessé de se servir de chaumes pour couvrir le toit, la notion de chaume, disparaissant de plus en plus du contenu sémantique de *chaumière*, était remplacée par celles de *petitessen* et de *vétusté*.

10,3. Il faut enfin souligner ceci: un mot isolé a généralement un sens fondamental et, de ce fait, peut évoquer une idée, une image. Ce sens de base n'est cependant que virtuel. Ce n'est que dans la phrase qu'il devient actuel, effectif, plus ou moins précis; dans une phrase, dans un contexte, les mots se précisent et se déterminent mutuellement.

La compréhensibilité du mot isolé n'est pas la même dans toutes les langues. Plus les mots d'une langue sont polysémiques et plus elle comporte d'homonymes et plus courant y sont les cas de la conversion, moins le mot isolé y est intelligible. On devine donc plus aisément le sens d'un mot isolé en français qu'en anglais (où beaucoup de verbes ont la même forme que les substantifs et les adjectifs du même radical), mais pas aussi facilement qu'en tchèque (où il y a relativement peu d'homonymes et où la conversion est tout à fait exceptionnelle).

Comme les relations conceptuelles et surtout associatives entre les mots peuvent être basées non seulement sur la parenté des dominantes sémantiques, mais encore sur celle des composants complémentaires, même un mot monosémique peut appartenir en même temps à plusieurs champs conceptuels et être en rapports sémantiques plus ou moins étroits avec un nombre parfois assez élevé de mots.

Le fait qu'un seul mot peut avoir plusieurs acceptions, ne devenant intelligibles que dans la phrase, rend plus compliquées encore les relations sémantiques. En effet, le mot polysémique, par suite de ses acceptions diverses, entre dans des relations mutuelles avec différents groupes de mots, parfois sémantiquement disparates. Comme il appartient, par ses acceptions diverses, à différents champs conceptuels, ses relations sémantiques s'en trouvent multipliées.

Il s'ensuit que le nombre des relations mutuelles entre les mots est très élevé, que ces relations sont assez différentes (aussi bien par leur qualité que par leur intensité), qu'elles dépendent du nombre des acceptions du mot respectif, du contexte et quelquefois même de la situation, y compris l'attitude du sujet parlant à l'égard du fait qui l'amène à réagir, le naturel du sujet parlant, son tempérament, son caractère, sa disposition et les associations qui découlent de ses expériences individuelles de la vie. Tout cela se reflète dans le sens du mot, parfois seulement occasionnel et indiqué, éventuellement par l'intonation. Quelquefois, cependant, on a à sa disposition plusieurs mots différents qui permettent d'exprimer notre jugement, notre opinion et nos sentiments à propos de la personne ou de la chose en question. On sent, par exemple, la différence entre *dame*, *femme*, *bonne femme*, *femmelette* et *femelle*, entre *coursier*, *cheval*, *haridelle* et *rosse*, entre *château*, *manoir* et *gentilhomme*, etc.

Ce qui vient d'être dit, suffit pour prouver la multitude, la diversité et la complexité des rapports sémantiques, la possibilité de leur affiliation et, d'autre part, de leur croisement. Ces rapports sont, cependant, très instables puisque de nouveaux mots apparaissent toujours, quelques uns deviennent fréquemment employés pendant un certain laps de temps, d'autres, au contraire, deviennent désuets ou même cessent d'être usités. Du reste, un grand nombre de mots dont la vitalité se conserve intacte, ne représentent pas des unités constantes parce que leurs sens changent. Le fait qu'il y a des mots dont le sens est très vague mérite d'être constaté; par exemple *rouge* (il y a beaucoup de nuances de cette couleur) ou *travailler* (action de travailler peut se manifester de manières infiniment diverses).

L'instabilité et l'imprécision des relations mutuelles entre les mots,

causées par l'instabilité et l'imprécision des sens des mots que nous venons de mentionner, se trouvent parfois accrues par le fait que les limites entre les réalités externes elles-mêmes (désignées par des mots) ne sont pas toujours strictement définies. Quelles sont, par exemple, les limites entre un garçon, un jeune homme, un homme et un vieillard?

Les relations entre les mots, certaines tendances qui se manifestent dans leur structuration et les entités structurales telles que les champs linguistiques prouvent l'existence d'un système lexical, mais les faits dont on vient de parler obscurcissent beaucoup les problèmes en question et rendent la connaissance du système lexical extrêmement difficile.

Bibliographie

- Bahner W., „Grundzüge der Feldtheorie von J. Trier“, WZKMU 1962, 3, 593–598.
- Bally Ch., „L'arbitraire du signe“, FM 1940, p. 195 s.
- Bellin-Milleron, *La réforme de la connaissance*, Paris, Arrault et Cie, 1942.
- Betz W., „Zur Überprüfung des Feldbegriffes“, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, 71, 1954, Cahiers 3–4.
- Budagov R. A., *K teorii semantičeskogo polja slova*, Tezisy doklada, Leningrad 1945.
- Ducháček O., *O vzájemném vlivu tvaru a významu slov*, Praha, Česká akademie věd a umění – SPN, 1953.
- Gabka K., „Zum Stand der modernen Wortfeldforschung“, *Wissenschaftliche Zeitschrift der Universität in Greifswald*, Gesellschafts- und sprachwissenschaftliche Reihe 6, 1956–1957, 85–88.
- Guiraud P., „Le champ morpho-sémantique des composés tautologiques“, ZRPh 1961, 444–469.
- Guiraud P., „Les champs morpho-sémantiques“, BSL 1956, 1, 265–288.
- Hallig R.–Wartburg W. v., *Begriffssystem als Grundlage für Lexikographie. Versuch eines Ordnungsschemas*, Berlin, Akademie-Verlag 1952. Traduction française: *Système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie*, Berlin, Akademie-Verlag 1963.
- Hiort F., „On the relation between field research and lexicography“, *Studia linguistica* 10, 1956, p. 57–66.
- Konrad-Hicking M., „Wortfeld oder Bedeutungsfeld (Sinnfeld)?“ *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 73, 1956, cahiers 3–4, 222–234.
- Leisi E., *Der Wortinhalt im Deutschen und Englischen*, Tübingen, Niemeyer – Heidelberg, Quelle und Meyer 1953.
- Matoré G., *La méthode en lexicologie. Domaine français*, Paris, Didier 1953.
- Müller G., „Wortfeld und Sprachfeld“, *Festschrift zum 80. Geburtstag von E. Otto*, Berlin 1957, p. 155–163.
- Ohmann S., „Theories of the linguistic field“, *Word* 1953, p. 123 ss.
- Porzig W., „Wesenhafte Bedeutungsbeziehungen“, *Beiträge zur deutschen Sprache und Literatur* 58, 1934, 70–97.
- Ricken U., „Onomasiologie oder Feldmethode“, WZKMU X, 1961, 3, 383 s. et *Beiträge zur romanischen Philologie* I, 1961, 109–208.
- Trier J., *Der deutsche Wortschatz im Bezirke des Verstandes. Die Geschichte eines Sprachlichen Feldes*, Heidelberg, Winter 1931.
- Ufimceva A. A., „Teorii semantičeskogo polja i vozmožnosti ich primeneniya pri izučenii slovarnogo sostava jazyka“, *Voprosy teorii jazyka v sovremennoj zarubežnoj lingvistike*, Moskva, Izdatelstvo AN SSSR, 1961, p. 30–63.
- Weisgerber L., *Vom Weltbild der deutschen Sprache*, Düsseldorf, Schwann 1950.
- Weisgerber L., „Die Sprachfelder in der geistigen Erschließung der Welt“, *Festschrift für J. Trier*, Meisenheim 1954, 44 sq.

Espèces de mots

11,1. On peut classer les mots selon différents points de vue. Selon un point de vue purement grammatical, on les répartit en substantifs, adjectifs, etc. Cela ne peut nous intéresser ici. Nous nous occuperons uniquement des classements qui ont une certaine importance quant à la solution des problèmes sémantiques.

Sous cet angle, il est important de distinguer les mots pleins (autonomes, auto-sémantiques, lexicographiques, principaux) des mots vides (non autonomes, synsémantiques, grammaticaux, accessoires). Ces derniers n'ont pas de sens proprement dit, mais seulement une valeur fonctionnelle, c'est-à-dire qu'ils n'expriment que les relations grammaticales entre les mots dans la phrase. Ce sont les articles, les conjonctions, les prépositions, les pronoms personnels conjoints et les verbes auxiliaires *la terre, mon père et ma mère, à la maison, je travaille, il est arrivé*. La ligne de démarcation entre les deux sortes de mots n'est pas nette, pas plus qu'infranchissable. Les mots à sens plein peuvent devenir vides dans certains contextes; par exemple: *Quelle en est la cause? — Il est mort à cause de son imprudence*. Il y a d'ailleurs certains mots qui se trouvent à la limite des deux catégories, par exemple les verbes modaux.

On peut observer la perte du sens plein dans leur contenu sémantique mieux que dans celui des verbes auxiliaires, où on ne s'en rend pas compte parce que le système des formes verbales est trop bien fixé dans notre conscience. Tout au plus, on constate que *avoir* est un mot autonome dans les phrases du type *As-tu une motocyclette?, Il n'a pas d'argent*, etc., tandis qu'il est accessoire dans les phrases telles que *J'ai écrit une lettre*. On ne pense pas qu'à l'époque de la formation (de l'origine) du passé composé, *avoir* y avait encore son sens primitif bien que un peu voilé, effacé (*litteram scriptam habeo*) ainsi que jusqu'à nos jours dans les locutions telles que *j'ai faim, j'ai mal à la tête*.

11,2. Si l'on examine l'interdépendance de la forme et du sens, on peut répartir les mots en motivés (transparentes) et immotivés (opaques). Ceux-ci sont de simples dénominations des êtres, des objets, etc. en question, ceux-là en donnent une certaine idée: *rouge gorge* (oiseau à rouge gorge), *sangsue* (animal qui suce le sang), *porte-faix, gros-bec, blanc-bec, tourne-sol, fumeterre, peau rouge*.

Les mots peuvent être motivés par des faits extra-linguistiques, surtout par des qualités des êtres et des objets dénommés (cf. les mots composés qu'on vient de citer) ou d'une autre manière, par exemple *café* (lieu public où l'on prend du café) est motivé par *café* (boisson) et ce dernier, à son tour, par *café* (fruit du cafetier). Ici la motivation découle de l'association des idées (cf. ci-après le chapitre de la métonymie — § 42).

La motivation peut être aussi linguistique comme on peut le constater à propos des mots dérivés: *chanteur* est motivé par *chanter* dénommant l'action qu'il exerce et par le suffixe *-eur* servant à former les noms d'agents. *Lavable* est aussi complètement motivé par *laver* et *-able*.

Souvent la motivation n'est que partielle. Quant à *bonheur* et *malheur*, seule la première partie est motivée parce que *heur* (< *augurium*) n'est plus guère en usage que dans la locution *heur et malheur*

(avoir l'heur de est archaïque) et n'évoque donc aucune idée. On peut constater la même chose à propos de *rougeole*, car le suffixe *-ole* est sémantiquement vide et, au surplus, presque inusité. En ce qui concerne *sauterelle*, la première partie en est motivée par *sauter*, mais on pourrait hésiter quant au contenu sémantique du suffixe *-elle*. Il s'agit, à notre avis, du sens diminutif bien que *sauterelle* ne soit pas un vrai diminutif puisqu'il ne dérive pas d'un substantif.

La motivation, absolue ou partielle, n'est pas toujours parfaite, par exemple l'insecte qu'on appelle *mille-pattes* ou *mille-pieds* n'a pas mille pattes; le mot *laitière* pourrait théoriquement désigner aussi un pot au lait parce que les noms de récipients se forment également par le suffixe *-ière* à partir des noms de liquides qu'ils contiennent (*soupière*, *saucière*, *cafétière*, *théière*, etc.).

11.3. Quelquefois la motivation étymologique s'efface:

1° par évolution phonétique; en latin, on sentait la connexité de *rego*, *regere*, *rex*, *rectum*, avec *rex* et *rector*, mais en français, ni *roi*, ni *rec-teur* ne font plus penser à *régir*;

2° par perte du mot de base: quand *baud* „joyeux“ avait disparu, *bau-det* „âne“ a cessé d'être motivé;

3° par influence des deux procédés précédemment cités: *bec d'ane* > *bédane*, *radicem fortem* > *raifort* (*ane* „canard“ a disparu et *radix* a été remplacé par son composé *radicina*);

4° par changement de sens: dans *beaucoup*, on ne sent plus ni *beau*, ni *coup*;

5° par oubli d'un fait extra-linguistique, par exemple d'un usage: le mot italien *banca rotta* „banc rompu“ prit le sens de ce qui symbolisait l'action de rompre le banc — „banqueroute“. L'usage de rompre le banc du banquier qui a perdu sa fortune et ne pouvait pas payer ses dettes étant oublié, *banca rotta* est devenu sémantiquement opaque ce qui est, évidemment, le cas même du français *banqueroute* emprunté de l'italien.

Remarque: Il y a des analogies considérables de la motivation de certains équivalents dans différentes langues, par exemple l'idée de sauter est dominante dans le mot français *sauterelle* ainsi que dans ses équivalents allemand *Grashüpfer* et anglais *Grashopper*. La même idée est latente également dans le contenu sémantique du tchèque *kobyłka* „petite jument“ et de l'ukrainien *konik* „petit cheval“, mais ces mots font penser surtout à la ressemblance des têtes de l'insecte et de l'animal en question. — Le mot *embouchure* a été dérivé à partir de *bouche* et évoque cette image de même que ses équivalents latin (*os* — *ostium*), allemand (*Mund* — *Mündung*) et tchèque (*ústa* — *ústi*). — L'idée de neige est dominante dans les mots: français *perce-neige*, anglais *sno-drop*, allemand *Schneeglöckchen*, tchèque *sněženka*, russe *podснежник*. — *Mille-pattes* (*mille-pieds*) a un équivalent parfait en allemand (*Tausendfüßler*) et un équivalent approximatif en tchèque (*stonožka* „cent-pattes“ — différence quantitative de l'hyperbole).

Parfois, au contraire, on voit que différents peuples se sont aperçu de divers détails caractéristiques d'après lesquels ils ont dénommé le fait extra-linguistique en question; les Romains par exemple ont appelé un oiseau *bovariolus* (mot dérivé à partir de *bos*, *bovem*) parce qu'il accompagne des troupeaux de bétail, de bœufs, les Français emploient non seulement ce mot modifié phonétiquement en *bouvreuil*, mais encore la dénomination *pivoine* à cause de la couleur de son plumage sur la poitrine, les Allemands l'appellent *Gümpel* parce qu'il saute (*gumpen*) et les Russes, *snegirja* puisqu'il arrive dans leur pays vers le commencement de l'hiver quand la neige (*sneg*) commence à tomber. — *Festin* est dérivé à partir de *fête*, son

équivalent tchèque *hostina*, de *host* (hôte), polonais *uczta* est relatif à *uczcić* „régaler“, russe *pir*, ancien tchèque *kvas* et grec *symposion* font penser aux boissons et à l'action de boire.³⁶

11,4. Du point de vue de la stratification de la langue, on peut répartir les mots en

1° littéraires

- a) mots du langage soutenu, élevé, mots académiques,
- b) termes techniques (cf. 7,2),
- c) mots livresques dont on ne se sert que dans les livres et dans la presse parce qu'ils paraîtraient bizarres dans la conversation. Ce sont surtout les mots poétiques d'une part et les clichés de l'autre;

2° non littéraires

- a) familiers, employés par les gens lettrés quand ils parlent aux membres de leur famille ou à leurs connaissances,
- b) populaires, usités par les gens peu lettrés,
- c) vulgaires (grossiers) dont l'emploi varie quantitativement et qualitativement selon l'individualité des sujets parlants, leur appartenance à une certaine couche sociale, la situation et les circonstances, etc.,
- d) spéciaux adoptés par les gens qui exercent la même profession,³⁷
- e) argotiques particuliers aux groupes de gens déclassés (criminels, voleurs, mendiants, etc.),
- f) enfantins dont se servent les enfants et les adultes en parlant aux enfants.³⁸

La plupart des concepts s'expriment par les mêmes mots dans toutes les classes sociales, ou presque, mais il y en a plusieurs, surtout ceux qui ont une résonance affective, que différents dialectes sociaux désignent par des mots distincts, par exemple ce qu'on appelle *cadavre* dans la langue de la conversation, est exprimé par *corps (mort)* dans le langage familier, *restes (mortels)* ou *dépouille* sont des expressions livresques, *charogne* est employé seulement au sens péjoratif (en parlant d'un homme), *carcasse* est vulgaire et *macchabée*, argotique. — Au lieu du mot *ivre*, on trouve *éméché* ou *gris* dans le langage familier, *pompette*, *noir*, *paf*, *plein*, *rond* et *brindezingue* dans le langage populaire; *saoûl* est un terme grossier. — Ce qu'on appelle *mélange* ou *mixture* dans la langue courante, est dénommé *mixtion* dans la pharmacie, *magma*, *amalgame*, *mélange* ou *combinaison* dans la chimie, etc.

11,5. Du point de vue géographique, on distingue les mots dialectaux. Dans la langue littéraire, on s'en sert à des fins stylistiques, pour caractériser certains personnages, pour donner à l'ouvrage une couleur

³⁶ Cf. L. A. Bulachovskij, *Vvedenie v jazykoznanie* II, Moskva, Učpedgiz 1953, p. 10–12.

³⁷ Il s'agit de mots désignant les objets et les notions qui ne sont pas connus par les autres gens et dont les dénominations ne figurent pas, par conséquent, dans la langue commune. Pour les dénoter, on se sert, dans une encore plus grande mesure, de mots couramment employés, mais avec des acceptions spéciales (cf. ci-après).

³⁸ Souvent on ne distingue pas assez nettement ces catégories; on mêle surtout les mots populaires, vulgaires et argotiques.

locale et quelquefois même pour distinguer des espèces pas tout à fait identiques d'un objet, d'un animal, etc. (cf. ci-après).

11,6. Sous l'angle temporel, on peut distinguer:

1° les mots disparaissant et parmi eux les mots:

a) archaïques usités, en général, seulement par des gens âgés, mots qui paraissent affectés ou font une impression plus ou moins bizarre ou même ridicule: *friseur, couard, ouïr, vélocipède*, etc.,

b) historiques désignant des réalités qui ont cessé d'exister (*haut-de-chausses, hallebarde, reître, bailli, dîme*, etc.),

2° couramment employés,

3° nouveaux (néologismes): *motel, batel* (< *bateau-hotel*), *avion-fusée exporoute, mondovision, discoparade, planisme, avion-taxi*,

4° à la mode dont on se sert par trop souvent, mais seulement pendant un certain laps de temps, tels *bel esprit* et *précieuse* au temps de Molière, *formidable* et les mots terminés en *-rama* de nos jours. (Dans la revue *Vie et langage*, on trouvera une liste de 184 mots en *-rama* dans le no. 158, p. 276–277, une autre de 22 mots dans le no. 162, p. 537–538 et, dans d'autres numéros, encore plusieurs cas particuliers.) Ces mots peuvent contribuer à différencier le langage des jeunes de celui des gens âgés.

Remarque: La disparition de mots peut être causée soit par des faits historiques et d'autres facteurs externes (les mots s'en vont avec les choses qu'ils nomment; par conséquent surtout les termes relatifs à l'habillement s'usent très vite), soit par des phénomènes psychiques (peur, honte, etc.),³⁹ soit enfin par des facteurs linguistiques: homonymie, paronymie, bisémie, polysémie, formes morphologiques inaccoutumées, isolation étymologique, manque d'expressivité, extrême brièveté, synonymie (apparition d'un mot nouveau de bonne frappe hâte la disparition de son synonyme moins bien constitué).⁴⁰

Les mots archaïques peuvent se conserver (du moins, pour un certain temps):

1° dans les langues spéciales: dans le langage juridique, on trouve toujours encore *acquêt* „bien acquis à titre onéreux pendant la durée de l'association conjugale“, *biens meubles, cheptel mort* „ensemble de bâtiments agricoles et d'instruments donnés à bail“; dans la terminologie géologique, *roche* „rocher“; dans la terminologie optique, *miroir*; dans la langue des chasseurs, *chasse à courre* (= courir), etc.;

2° dans les locutions figées: *gré* „plaisir“ dans *bon gré mal gré, de son gré, trouver à son gré, au gré de l'acheteur, au gré du peuple*; *guise* „manière, façon“ dans *en guise de (il brandit un bâton en guise de lance)*; *prou* „beaucoup“ dans *peu ou prou, ni peu, ni prou*; *ores* „maintenant“ dans *d'ores et déjà*; *liard* dans *il n'a pas un (rouge) liard*; *gouverne* dans *je dis cela pour votre gouverne*;

3° dans les mots composés: *boute* „récipient“ s'est conservé dans *bouteroue, bouteille, boutefeu, boute-selle, boute-en-train*;

4° dans les mots dérivés: *boute* survit dans *bouteille, bouteiller et boutade*.

Un bon écrivain peut se servir intentionnellement de mots archaïques pour atteindre certains effets voulus, par exemple pour évoquer, dans un roman historique, l'atmosphère de l'époque, il peut employer les archaïsmes (*baller* „danser au bal“, *mander, clamer, chenu, ost* „armée“, *moult*) ainsi que les mots historiques (*pertuisane, pique, arbalète, cubitière, braconnière, cuissard, sénéchal, sénéchaussée, sortie*).

Dans les vers, certains archaïsmes sont acceptables même quand les raisons dont on vient de parler font défaut. Voici quelques citations: *Calme bloc ici-bas chu d'un désastre obscur* (Mallarmé). *A l'époux sans macule, une épouse impollue*

³⁹ Cf. O. Ducháček, *O vzájemném vlivu tvaru a významu slov*, p. 47–53 et les chapitres du tabou et de l'euphémisme dans le présent ouvrage.

⁴⁰ Cf. *ibid.*, p. 11–47 et 53–67 et dans les chapitres respectifs du présent ouvrage.

(Corneille). *Tel, comme dit Merlin, cuide (= pense) engeigner (= tromper) autrui* (La Fontaine).

Archaïque peut être aussi seulement la forme ou l'acception du mot. La forme archaïque de *château* est *castel*, celle de *marteau* est *martel* (*avoir martel en tête*).

L'acception archaïque de *fabrique* est „biens ou revenus d'une église“, celle de *demeure*, „fait de tarder“: *il n'y a pas de péril en demeure*. Citons encore un exemple de V. Hugo: ... *l'importunité des sinistres oiseaux* „le mauvais augure...“.

11,7. Du point de vue de l'étendue, les mots peuvent être coordonnés, subordonnés ou „superordonnés“. Les mots coordonnés mutuellement sont tous subordonnés à un autre mot qui leur est, à son tour, superposé à tous, par exemple sont subordonnés:

- a) à poisson: *carpe, brochet, anguille, saumon, hareng, sardine* ...;
- b) à cours d'eau: *torrent, ruisseau, rivière, fleuve* ...;
- c) à arbre: *chêne, hêtre, peuplier, tilleul, bouleau, baobab, cèdre, pin, sapin* ...; *abricotier, cerisier, mûrier, pêcher, poirier, pommier, prunier, olivier, noisetier, noyer, citronier, amandier* ...;
- d) à arme: *hallebarde, lance, arc, flèche, dard, fronde, catapulte, mousquet, arquebuse, fusil, carabine, pistolet, revolver, épée, sabre, baïonnette, canon, mitrailleuse* ...;
- e) à bateau: *vaisseau, transatlantique, paquebot, vapeur, steam-boat, bateau-mouche, yacht, caravelle* ...;
- f) à coloré: *noir, jaune, vert, bleu, violet, rouge* ...

Les mots coordonnés limitent mutuellement leurs étendues ce qu'on peut vérifier à propos d'une seule langue (examinons comment se limitent les dénominations des nuances de la couleur rouge: *carmin, corail, pourpre, cerise, incarnat* ...) ainsi qu'en comparant les mots correspondants dans différentes langues: l'étendue du verbe *aller* est très grande, celles des verbes correspondants en allemand (*gehen*) et en tchèque (*jiti*) se trouvent rétrécies (ne désignant que l'action d'aller à pied) par les verbes allemand *fahren* et tchèque *jeti* qui dénomment l'action d'aller à l'aide d'un véhicule: en voiture, en chemin de fer ...).

11,8. Selon le critère de l'affinité sémantique, on divise les mots en:

1° synonymes (voir §§ 14–17), par exemple: *usine* — *fabrique, jadis* — *autrefois*;

2° tautonymes, mots ayant le même sens (comme les synonymes absolus parfaits), mais dont un sujet parlant n'emploie qu'un seul, tout en connaissant les autres. Or on pourrait ranger dans cette catégorie:

a) certains termes spéciaux tels que *passé simple* — *passé défini* — *prétérit*,

b) des paires et des séries de mots dans lesquels figurent les mots originellement purement dialectaux: *ferme* — *mas* (provenant du Sud de la France), *clos* — *closeau* — *closerie* (tous d'origine normande) — *métairie* (de l'Ouest) — *borde* (archaïsme provenant du Centre), *tonnelle* — *gloriette* (de l'Est) — *estaminet* (du Nord),

c) des mots provenant de divers „dialectes“ sociaux: *bonne* (expression de la bourgeoisie) — *servante* (expression populaire);

3° antonymes ou contraires, par exemple *petit* — *grand* (voir le § 13);

4° doublets, c'est-à-dire des paires de mots provenant d'un seul mot;

quelquefois ils ont gardé une certaine affinité sémantique, mais pas toujours (voir le chapitre suivant);

5° mots qui n'ont aucun point de contact dans leurs contenus sémantiques.

Doublets

12,1. Il y a trois sources de doublets:

1° une double reprise d'un mot latin,

2° l'emprunt d'un mot étranger qui provient du même mot que le mot correspondant existant déjà en français,

3° le dédoublement d'un mot.

Les paires de doublets de la première source — composées d'un mot populaire et d'un mot savant (repris quelques siècles plus tard et ressemblant beaucoup plus au mot latin primitif) — sont les plus nombreuses. Y appartiennent:

a) des substantifs: *hôtel* — *hopital*, *chose* — *cause*, *forge* — *fabrique*, *poison* — *potion*, *cuisson* — *coction*, *frisson* — *friction*, *nourrisson* — *nutrition*, *avoué* — *avocat*, *orteil* — *article*, *raison* — *ration*, *chance* — *cadence*, *cheptel* — *capital*, *loyauté* — *légalité*, *sûreté* — *sécurité*, *rançon* — *rédemption*, *procureur* — *procurateur*, *jumeaux* — *géméaux*;

b) des adjectifs: *naïf* — *natif*, *frêle* — *fragile*, *raide* — *rigide*, *froid* — *frigide*, *loyal* — *légal*, *entier* — *intègre*, *coûtant* — *constant*;

c) des verbes: *mâcher* — *mastiquer*, *cueillir* — *colliger*, *tordre* — *torquer*, *douer* — *doter*, *empreindre* — *imprimer*, *cailler* — *coaguler*, *tremper* — *tempérer*, *écouter* — *ausculter*.

L'emprunt savant s'est réalisé le plus souvent quand, pour un objet ou un concept nouveaux, il n'y avait aucune dénomination; parfois il s'agissait d'un concept qui en avait une en latin (au temps de l'épanouissement de la culture romaine). Pendant l'évolution, le mot en question a changé non seulement de forme, mais encore de sens (souvent par concrétisation ou par restriction, plus rarement par extension ou par un autre changement de sens). Voilà pourquoi les mots savants ont presque toujours un sens plus abstrait (*cause*) et plus général (*coaguler*), souvent même il s'agit de termes techniques: *cancer*, *nutrition*, *rédemption*, *avocat*, *légalité*, *légal*, *intègre*, *frigide*.

Par suite de la transposition du mot populaire, il arrive que l'un des doublets soit substantif et l'autre adjectif, par exemple *poitrail* — *pectoral*.

12,2. Quant aux doublets dont l'un est emprunté à une langue étrangère, on peut constater que la plupart proviennent de l'italien: *calvalcade* — *chevauchée*, *cavalier* — *chevalier*, *cantatrice* — *chanteuse*, *banc* — *banc*, *cape* — *chappe*, *camp* — *champ*, *baret* — *béret*, *carnier* — *charnier*, *médaille* — *maille*, *villa* — *ville*, *escapade* — *échappée*, *costume* — *coûtume*, *baigne* — *bain*; un nombre assez élevé provient de l'anglais: *humour* — *humeur*, *interview* — *entrevue*, *ticket* — *étiquette*;

12,3. Le dédoublement de mots a été réalisé:

- a) par évolution phonétique et par analogie: *Français* — *François*, *la-beur* — *labour*, *créance* — *croissance*, *plier* — *ployer*, *dîner* — *déjeuner*;
- b) par des procédés morphologiques, par exemple par l'emploi de deux formes d'un même mot: de celle du nominatif et de celle de l'accusatif en ancien français: *on* — *homme*, *copain* — *compagnon*, *chantre* — *chanteur*;
- c) par addition d'un préfixe: *garder* — *regarder*;
- d) par emploi de deux suffixes différents: *débiteur* — *débitrice*, *défenseur* — *défenderesse*, *demandeur* — *demanderesse* (hâtons-nous de dire que *défenderesse* et *demanderesse* sont déjà inusités);
- e) par adoption d'une forme dialectale: *chaire* — *chaise*;
- f) par deux graphies diverses: *conter* — *compter*, *conte* — *compte*.

La double forme des radicaux de certaines doublets prouve que la dérivation a eu lieu dans diverses époques. Elle s'est effectuée soit à l'aide du même suffixe dans les deux cas (au XI^e siècle, on a dérivé *créance* à partir de *creire*, *creons*, tandis qu'au XIV^e siècle, *croissance* à partir de *croire*, *croisons*), soit, plus souvent, à l'aide de suffixes différents *nourrissant* — *nutritif*, *nourriture* — *nutrition*, *pourriture* — *putréfaction*, *étrangement* — *strangulation*, *sécheresse* — *siccité*, *étendue* — *extension*.

Antonymes

13.1. Généralement, on définit l'antonyme en tant que mot qui a le sens contraire à celui d'un autre. C'est une définition trop simpliste.

A notre avis, il faut distinguer deux types d'antonymes essentiellement différents: antonymes grammaticaux (dont on ne parle généralement pas du tout) et lexicaux.

Nous appelons **grammaticaux** les antonymes formés à l'aide des préfixes, donc par un procédé grammatical. On les forme surtout au moyen de préfixes de sens négatifs *non-*, *in-*, *dis-*, *mal-* et leurs variantes: *conformiste* — *non-conformiste*, *existence* — *non-existence*, *intervention* — *non-intervention*; *juste* — *injuste*, *humain* — *inhumain*, *possible* — *impossible*, *réel* — *irréel*, *limité* — *illimité*; *proportion* — *disproportion*, *similitude* — *dissimilitude*, *accord* — *désaccord*; *séant* — *malséant*.

Les préfixes cités peuvent être mis en opposition non seulement à zéro, mais encore à d'autres préfixes: *opportun* — *importun*; *inculper* — *disculper*, *encourager* — *décourager*, *enraciné* — *déraciné*; *bienveillant* — *malveillant*. D'autres préfixes encore peuvent être opposés: *proaméricain* — *anti-américain*, *sympathie* — *antipathie*.

Remarque: Mérite d'être constaté le fait qu'un nombre considérable de mots formés par les préfixes mentionnés ci-dessus n'ont pas leurs contraires positifs: *indubitable*, *intact*, *inlassable*, *innombrable*, *insatiable*, *invincible*, etc. C'est surtout dans le langage publicitaire qu'on trouve les adjectifs négatifs sans contraires positifs tels que *irfroissable*, *irrétrécissable*. Certains mots de base positifs n'ont jamais existé (on n'en avait pas besoin), d'autres ont disparus ou sont en voie de disparition: *fame*, *ouï*, *quiet*, *exorable*, *pie* (*faire oeuvre pie*).

Constatons encore qu'à l'aide des préfixes mentionnés on n'arrive pas toujours à former un mot de sens contraire: *pareil* — *nonpareil*, *dispo-*

sé — *indisposé*, *daigner* — *dédaigner*, *différent* — *indifférent*, *pitoyable* — *impitoyable*, *mentir* — *démentir*. Souvent les espionnes, tout en étant *désirables* (c'est-à-dire belles, séduisantes), sont *indésirables* dans les pays où elles exercent leurs activités. *Illettré* peut être le contraire de *lettré*, mais il ne l'est pas s'il est employé au sens de „qui ne sait ni lire, ni écrire“.

Ajoutons enfin que les antonymes grammaticaux peuvent différer non seulement par leurs préfixes: *tonique* — *atone*, *barbu* — *imberbe*, *coloré* — *incolore*, *odorant* — *inodore*, *sapide* — *insipide*, *digestible* — *indigeste*, *décidé* — *indécis*.

13,2. L'étude des antonymes lexicaux (qu'on appelle antonymes tout court) pose plusieurs problèmes dont quelques uns assez complexes, d'autres très délicats.

Pour bien comprendre en quoi consiste l'antonymie et pour trouver les critères appropriés pour répartir et classer les antonymes, nous partirons de l'analyse du contenu sémantique du mot (voir § 5,3).

En étudiant l'antonymie, il faut distinguer les mots polysémiques (dont le contenu sémantique se compose de plusieurs parties plus ou moins autonomes — diverses acceptions) des mots monosémiques. Seuls ces derniers peuvent être absolument contraires à d'autres mots également monosémiques, par exemple: *jamais* — *toujours*, *jeunesse* — *vieillesse*, *s'endormir* — *se réveiller*, *avant* — *après*. Dans des cas pareils, on peut parler des antonymes absolus.

13,3. Par contre, si l'un des deux mots mis en opposition ou les deux mots sont bisémiques ou polysémiques, l'antonymie ne peut être que partielle, parce qu'une seule des acceptions des mots polysémiques peut être mise en parallèle avec l'acception ou l'une des acceptions de l'autre mot en question, par exemple *libertin*, au sens de „débauché“, est contraire à *chaste*, au sens „d'irréligieux“, à *religieux* ou *croquant*; *libre* peut être opposé à *prisonnier*, *captif*, *esclave*, *forcé*, *occupé*, *gêné*, *embarrassé*.

Les exemples cités montrent clairement qu'un mot ayant plusieurs acceptions peut avoir plusieurs antonymes partiels. Autrement dit: Les acceptions contraires à celles qui s'expriment par le mot en question (par exemple *libre*) peuvent être exprimés par plusieurs mots différents dont quelques uns peuvent avoir, à leur tour, plus d'un antonyme, par exemple *embarrassé* — *débarassé*, *sans embarras*, *libre*.

Dans des cas pareils, il s'agit d'antonymes partiels parce que les unités lexicales respectives ne s'opposent à une autre unité lexicale que par une partie de leurs contenus sémantiques.

Les mots polysémiques peuvent avoir des antonymes correspondant à toutes leurs acceptions respectives, ce qui est relativement rare, ou des antonymes correspondant à quelques unes de leurs acceptions ou encore à une seule. Il arrive même qu'un mot fonctionne en tant qu'antonyme seulement dans certaines tournures, par exemple *tort* n'est le contraire de *raison* que dans les constructions *avoir raison* — *avoir tort* et *donner raison* — *donner tort*. Il n'est pas contraire de *raison* dans aucune autre de ses acceptions: „intelligence“, „entendement“, „esprit“, „argument“, „cause“, „firme“ (*raison sociale* dans le langage commercial), „proportion“

(raison directe, raison indirecte — termes de mathématiques). — *Ardent* n'a pas d'antonyme quant à son acception originaire „brûlant“ (participe présent du verbe *ardeir* „brûler“), mais *glacial* est le contraire du sens „très chaud“ qu'il a pris par extension et *indolent* est le contraire de son sens figuré: *un enfant ardent à l'étude* — *un enfant indolent*. — *Arranger* est l'antonyme de *bouleverser* au sens primitif et d'*apaiser*, au sens figuré. A sec, on peut opposer *frais* et *vert* (*herbe*), *humide* (œil, pièce) *moite* et *mouillé* (farine) et *gras* (homme). — Peuvent être opposés à civil les adjectifs *politique* (droits), *militaire* (courage), *religieux* (mariage), *criminel* (code) et *astronomique* (année). — Les antonymes de *clair* sont: *trouble* (eau), *sombre* (nuit), *foncé* (couleur), *obscur* (idée). — Les contraires de *défendre* sont *attaquer* (une ville) et *permettre* (quelque chose à quelqu'un). — Les contraires de *noble* sont *roturier* et *bourgeois* d'une part, *familier* et *vil* de l'autre.

Les mots qui ne sont contraires à un autre mot que dans certaines unités phraséologiques (cf. *raison* ci-dessus), pourraient être appelés **antonymes phraséologiques**.

13,4. Les antonymes (absolus ou partiels) peuvent être parfaits ou approximatifs. Sont antonymes parfaits absolus les mots monosémiques appartenant à la même catégorie et dont les sens sont parfaitement opposés l'un à l'autre (opposition absolue de tous les éléments de leurs contenus sémantiques), par exemple: *devant* — *derrière*.

On parlera des antonymes parfaits partiels si au moins l'une des acceptions d'un des mots en question est parfaitement opposée à l'une des acceptions de l'autre, par exemple: *veille* — *sommeil*, *veille* — *lendemain*.

Sont antonymes approximatifs (absolus ou partiels) les unités lexicales qui appartiennent à la même catégorie de mots et qui sont contraires du point de vue de la dominante sémantique, mais ne le sont pas en ce qui concerne un ou plusieurs éléments complémentaires plus ou moins négligeables, par exemple *jeune homme* — *vieux monsieur*.

Ne sont point antonymes les mots appartenant à diverses catégories de mots, par exemple *devant* — *le derrière* (adverbe — substantif).

Ne le sont pas non plus les mots qui appartiennent bien à la même catégorie, mais qui ne peuvent être mis en opposition qu'au point de vue d'un des éléments complémentaires, par exemple, en latin pour désigner un âge avancé, il y a trois adjectifs: *senex*, *vetulus*, *vetus*. Ils peuvent être mis en opposition par suite du fait que *senex* s'emploie en parlant de personnes, *vetulus*, d'animaux et de plantes, *vetus*, de choses. Ce trait distinctif n'est, cependant, qu'un élément complémentaire tandis que les dominantes de ces trois mots sont identiques. Aussi parlera-t-on de synonymes approximatifs et non d'antonymes approximatifs.

L'exemple qu'on vient de citer est, sans conteste, absolument clair, mais il y en a bien d'autres où il ne s'agit pas du tout de la synonymie et où les éléments complémentaires qui peuvent être mis en parallèle sont beaucoup plus importants. Quant aux noms de parenté, on peut opposer l'ascendance à la descendance (*père* — *filis*, *grand-mère* — *petite-fille*), le masculin au féminin (*père* — *mère*), la parenté naturelle à la

parenté sociale (*père — beau-père*). Il faut avouer que les paires de noms de parenté cités ci-dessus s'approchent bien plus des antonymes approximatifs de sorte que, par erreur, on les cite quelquefois comme antonymes.

Il reste d'ailleurs à examiner si les limites entre les antonymes parfaits et approximatifs, entre ces derniers et les paires des mots pouvant s'opposer sur la base d'un de leurs éléments complémentaires, sont infranchissables ou non. Le contexte et la situation ainsi que certains facteurs externes pourraient, peut-être, jouer ici un rôle assez important, sinon décisif.

Nous avons constaté ci-dessus que l'antonymie consiste dans l'opposition des dominantes sémantiques des mots en question. Comme le contexte ne peut changer la dominante,⁴¹ mais, tout au plus, la modifier, la souligner ou bien changer ou supprimer un ou plusieurs éléments complémentaires ou en ajouter d'autres, les mots ne peuvent devenir antonymes, ou cesser de l'être, sous l'influence du contexte seul. Toutefois l'étude de la migration des mots d'un champ conceptuel à l'autre⁴² prouve que, dans certaines circonstances (le contexte n'y suffit pas), l'un des éléments complémentaires peut venir au premier plan et faire reculer la dominante à l'arrière-plan. De ce fait, celle-ci est affaiblie et devient élément complémentaire et celui-là prend la fonction de la dominante. Voilà pourquoi nous n'oserions pas proclamer infranchissables les lignes de démarcation entre les groupes établis ci-dessus, mais nous répétons que la stabilité des dominantes est considérable et, du point de vue synchronique, pratiquement absolue.

13,5. La stabilité des dominantes assure la solidité de la corrélation entre les antonymes. Cette dernière se manifeste:

1° par le fait que les antonymes se combinent avec les mêmes mots: *un petit (grand) chien, un bon (mauvais) soldat, un homme fort (faible), elle chante souvent (rarement)*, etc.

2° par la présence des deux antonymes dans les mêmes phrases ou bien même dans les mêmes entités phraséologiques: *On ne vit pas avec les morts, on vit avec les vivants. Les morts avec les morts, les vivants avec les vivants. Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde. La nature est grande même dans les petites choses.*

3° par le fait que les mots dérivés des contraires sont, généralement, antonymes à leur tour, par exemple:

*entrer — sortir : entrée — sortie,
jeune — vieux : jeunesse — vieillesse,
beau — laid : embellir — enlaidir.*

Ce qu'on vient de constater, est valable même dans le cas où l'on dérive à l'aide de suffixes morphologiquement tout à fait différents; il suffit que ces suffixes soient synonymes entre eux:

*beau — laid : beauté — laideur,
petit — grand : petitesse — grandeur,*

⁴¹ Nous ne nous occuperons pas ici du fait qu'on peut deviner d'après le contexte celle des acceptions polysémiques dont il est question dans la phrase retenue.

⁴² Cf. notre monographie *Le champ conceptuel de la beauté en français moderne* (passim) et notre article „Sur le problème de la migration des mots d'un champ conceptuel dans l'autre“, *Lingua X*, 1961, 263—284.

fort — faible : force — faiblesse,
riche — pauvre : richesse — pauvreté.

Remarque: Il arrive toutefois, bien que rarement, que les mots dérivés ne soient pas contraires: *haut — bas : hautement — bassement : hauteur — bassesse.*

4° par le fait que la force de l'antonymie aboutit quelquefois au changement:

a) de la forme d'un des deux antonymes: en latin vulgaire, *reddere* > > *rendere* (français *rendre*) d'après (*prehendere* >) *prendre* (fr. *prendre*),

b) du genre: *mer* du neutre latin *mare* est devenu féminin sous l'influence de *terre*.

13,6. On peut mettre en opposition surtout:

1° les qualités: *beauté — laideur, bon — mauvais, vite — lentement;*

2° les quantités: *majorité — minorité, court — long, peu — beaucoup;*

3° les appréciations: *vérité — mensonge, avoir raison — avoir tort, grâce à Dieu — hélas;*

4° les sentiments: *amour — haine, aimer — haïr;*

5° les actions: *monter — descendre, arrivée — départ;*

6° les changements des actions: *s'arrêter — se mettre en marche;*

7° les états: *sommeil — veille, dormir — veiller;*

8° les changements d'états: *embellir — enlaidir, vieillir — rajeunir;*

9° les relations spatiales: *entrée — sortie, présent — absent, devant — derrière, en bas — en haut;*

10° les relations temporelles: *commencement — fin, avant — après, tôt — tard, toujours — jamais.*

Le plus souvent, on oppose les qualités. Ces dernières peuvent être exprimés par des substantifs (lorsqu'elles sont présentées en tant qu'abstractions) ou désignées par des adjectifs (quand on qualifie les êtres ou les choses) ou par des adverbes (quand on qualifie des actions). Par conséquent, l'antonymie se manifeste surtout dans ces trois catégories de mots: *force — faiblesse, gai — triste, bien — mal*. Relativement nombreux sont aussi les antonymes verbaux: *apparaître — disparaître, s'approcher — s'éloigner*. Des tournures verbo-nominales et des constructions prépositionnelles opposées sont, par contre, relativement rares: *avoir raison — avoir tort, à l'intérieur — à l'extérieur, au sommet de — au pied de*.

13,7. La corrélation des antonymes peut être basée, par exemple, sur les notions:

1° de dimensions de sens vertical (*bas — haut*), horizontal (*court — long, étroit — large*) ou autres (*petit — grand, maigre — gras*);

2° de durée: *bref — long, brièvement — longuement, brièvement — longueur;*

3° de poids: *lourd — léger, lourdement — légèrement, lourdeur — légèreté;*

4° d'âge: *jeune — vieux, jeune homme — vieillard, jeunesse — vieillesse;*

5° de courage: *courage — crainte, courageux — craintif, courageusement — craintivement, brave — couard, bravoure — couardise, vaillant — lâche, vaillamment — lâchement, vaillance — lâcheté;*

6° de différentes autres qualités, activités, etc., etc.

13,8. La solidité des corrélations entre des antonymes est différente. En effet, lorsqu'à un mot on peut opposer plusieurs mots de sens approximativement contraires, on peut hésiter sur le choix des mots (des paires de mots) qui s'opposent le plus complètement. On peut en déduire que la solidité de la corrélation dépend du degré de l'approximation de l'antonymie des mots en question, de l'existence ou de la non-existence de leurs synonymes et du nombre ainsi que des qualités de ces derniers. On peut en déduire ensuite qu'un mot peut avoir non seulement plusieurs synonymes, mais, par voie de conséquence, aussi plusieurs antonymes approximatifs dont le degré d'approximation diffère plus ou moins et peut être flottant (différences individuelles, dialectales, de l'âge et de l'érudition du sujet parlant, etc.). Les antonymes approximatifs d'un seul mot sont, évidemment, synonymes approximatifs les uns des autres.

13,9. Maintes paires d'antonymes peuvent être complétées par un membre „neutre“ que l'on peut situer entre elles: *venir — rester — s'en aller, à gauche — au milieu — à droite, donner — laisser — prendre, petit — moyen ou normal — grand, partisan — indifférent — adversaire.*

Dans ce cas, on peut quelquefois nier les deux contraires (*Il n'est ni petit, ni grand. Il n'est pas partisan, mais il n'est pas non plus son adversaire.*), tandis que, généralement, la négation de l'un d'eux égale la confirmation de l'existence de l'autre, par exemple *il n'est pas présent* a le même sens que *il est absent.*

L'absence du membre neutre est quelquefois un peu gênante pour la fonction communicative de la langue. Il faut dire, par exemple, *il n'est ni fier, ni modeste*, tandis qu'on peut constater tout simplement *il m'est indifférent* sans avoir besoin de recourir à la périphrase *il n'est ni sympathique, ni antipathique.*

Entre les antonymes, on peut parfois insérer non seulement une expression neutre, mais toute une gamme de mots désignant divers degrés d'une qualité ou de l'intensité d'une action ou bien différentes quantités, etc., par exemple: *peu — médiocrement — un peu — suffisamment — assez — considérablement — beaucoup;*⁴³ *aucun (nul) — un — quelques — plusieurs — maints (nombreux) — tous; haine — antipathie — indifférence — sympathie — amour; exécrer — abominer — abhorrer — haïr — détester — en vouloir — ne pas aimer — sympathiser — affectionner — aimer — chérir — brûler (être épris) — adorer — idolâtrer;*⁴⁴ *glacé (gelé) — glacial —*

⁴³ Pour mieux faire ressortir les membres principaux de cette gamme, nous l'avons sciemment simplifiée en laissant de côté de nombreuses expressions plus ou moins synonymes des mots qui y figurent, par exemple: *un tantinet, un brin, un grain de, un soupçon de, une pointe de, un filet de, une larme de, une goutte de, extrêmement, excessivement, énormément, abondamment, en abondance, copieusement, plantureusement, largement, amplement, fort, bien, moult, prou.*

⁴⁴ En comparant cette dernière gamme avec la précédente, on constatera que celle des verbes, étant beaucoup plus riche, nous offre la possibilité d'exprimer, d'une manière bien plus nuancée, les sentiments en question par rapport à celle des substantifs, mais que, par contre, elle est privée du membre neutre, ceci malgré le nombre plus élevé de ses membres. — Pour l'histoire de quelques uns des mots désignant la haine, leur emploi actuel et leurs nuances sémantiques dans différents contextes voir G. Gougenheim, *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*, pp. 25—29.

froid — *frais* — *tiède* — *chaud* — *caniculaire* (*torride*) — *ardent* (*bouillant*) — *brûlant* (*incandescent*); *étique* (*diaphane*) — *décharné* — *sec* — *maigre* (*maigrelet*) — *mince* (*grêle, fluet, efflanqué*) — *plein* (*potelé, rebondi*) — *rondelet* (*dodu, charnu*) — *grasset* (*grassouillet*) — *corpulent* — *replet* (*bien en chair, plantureux*) — *gras* (*gros, empâté*) — *obèse* (*pansu, ventru*).

Dans les gammes citées ci-dessus, on peut observer une symétrie soit parfaite (par exemple dans la gamme *haine... amour*), soit approximative. La gamme *aucun... tous* serait aussi parfaitement symétrique, si nous supprimions le deuxième membre *un*.⁴⁵

Là où la symétrie est parfaite, il est parfois possible de trouver une antonymie parfaite et quelquefois même absolue entre les membres extrêmes (*haine — amour*) aussi bien qu'entre les membres intermédiaires (*antipathie — sympathie*).

Il est plus difficile d'établir une antonymie entre les membres d'une gamme assymétrique. En parlant de l'eau, on peut opposer *tiède* à *frais*, *chaud* à *froid*, *bouillant* à *glacé*, *glacial* ou *gelé*. *Chaud* peut être qualifié d'antonyme parfait de *froid*, mais l'antonymie entre *tiède* et *frais* n'est qu'approximative; quant à l'antonyme de *bouillant*, on peut hésiter entre *glacé*, *glacial* et *gelé*; il est tout à fait problématique de préciser les antonymes de *brûlant*, *incandescent*, *torride* et *caniculaire* bien qu'on puisse les concevoir tous comme antonymes de *froid* en tant que membres d'un groupe de synonymes approximatifs de différents types.

Quant à la gamme *exécrer... idolâtrer*, on pourrait opposer surtout *aimer* — *haïr*, *affectionner* — *ne pas aimer*, *idolâtrer* — *abominer* et, peut-être, encore *être épris* (*féru d'amour*) — *abhorrer*.

Très asymétrique est la gamme *étique... obèse* comportant 10 synonymes approximatifs de *maigre*, mais 19, de *gras*. En outre — ainsi que la gamme *glacé... brûlant* et le groupe de mots désignant le courage et son contraire (cf. ci-dessus) — elle comporte plusieurs membres qui — tout en se distinguant des autres par un ou plusieurs éléments complémentaires notionnels, expressifs ou fonctionnels — s'accordent, plus ou moins, avec d'autres membres de cette gamme en ce qui concerne le degré. Nous avons préféré ne pas les passer sous silence, mais les mettre entre parenthèses après ceux que nous jugeons égaux, ou presque, du point de vue du degré.

Dans les gammes de ce type, il est pénible d'établir des paires de mots contraires.

Très souvent, les synonymes ne peuvent pas être rangés en gammes analogues à celles citées ci-dessus, mais seulement unies en groupes auxquels d'autres groupes de synonymes sont contraires. Quelques uns des membres de l'un des deux groupes contraires peuvent être approximativement ou même parfaitement antonymes à l'un ou à plusieurs membres de l'autre groupe. Cela dépend du contexte ou de la situation, par exemple du fait que l'on parle soit d'une personne, soit d'une chose. A titre d'exemple, observons les mots exprimant les concepts „vieux“ et „non

⁴⁵ Son appartenance à cette gamme paraîtra peut-être problématique à maints linguistes, mais tout en ayant connaissance des objections possibles, nous croyons quand même qu'il y appartient.

vieux“: 1° *vieux, vieillot, âgé, ancien, antique, vétuste, sénile, séculaire, immémorial, archaïque, suranné, gothique, fossile, antédiluvien*, 2° *jeune, jeunet, juvénile, nouveau, neuf, frais, récent, (ultra)moderne*. On peut mettre en opposition: *vieux et jeune, neuf et nouveau; vieillot et jeunet; ancien et nouveau ou moderne; vétuste et frais ou récent; sénile et juvénile; jeune et âgé, vieux ou séculaire; neuf et vieux, séculaire et immémorial; (ultra)moderne et ancien, antique, archaïque, suranné, gothique et antédiluvien; récent et vétuste, séculaire et immémorial*.

13,10. Forment une catégorie à part les paires de mots que nous proposons d'appeler antonymes impropres. Il s'agit de mots qu'on met souvent en opposition sans qu'ils soient réellement contraires, par exemple *jour — nuit, matin — soir, été — hiver, nord — sud*, etc. *Terre* est mise en parallèle soit avec *mer*, soit avec *ciel*. Souvent on oppose *mort* à *vie*; si, cependant, on conçoit *mort* en tant que désignation du moment où la vie finit, son antonyme réel n'est pas *vie*, mais *naissance*.

Il y a des cas encore plus frappants. En ce qui concerne les dénominations des couleurs, les rapports antonymiques sont exclus. Tout de même, souvent on conçoit — par erreur, sans aucun doute — le mot *noir* comme antonyme du mot *blanc*. Cela s'explique par le fait que, par association, on rapproche la blancheur de la lumière et la noirceur des ténèbres (absence de la lumière).

13,11. De nouveaux rapports antonymiques (peu importe s'il s'agit d'une antonymie propre ou impropre) naissent sous l'influence des facteurs externes, surtout politiques, plus rarement économiques et autres.

Sous l'influence des luttes entre la noblesse et le tiers état, on opposait *bourgeois* à *gentilhomme*. La naissance du prolétariat et l'épanouissement de ses forces a fait mettre *bourgeois* en parallèle avec *prolétaire*.

Les députés représentant les classes sociales arrivant au pouvoir et, par conséquent, progressistes prenaient place dans la partie gauche de la Chambre des députés. Or *gauche* a pris le sens politique ce qui a entraîné le même changement pour *droite*.

La Grande révolution a soulevé une réaction et on a formé et mis en parallèle les mots *révolutionnaire* et *réactionnaire*.

Pendant la Révolution d'Octobre, le mot *blanc* est devenu dénomination des partisans du tzarisme et *rouge*, celle des révolutionnaires (d'après la couleur de leurs drapeaux). Or dans la terminologie politique, ces deux mots sont devenus antonymes l'un de l'autre.

Pendant la deuxième guerre mondiale, *collaboration* commence à être employé pour désigner la collaboration avec les Allemands. A cause de ce nouveau sens péjoratif, il devient antonyme de *résistance*, dans son acception également nouvelle „action de résister aux Allemands“.

Comme l'U.R.S.S. et les pays qui lui sont alliés sont situés dans l'Europe de l'Est, le mot *Est* a joint un nouveau sens politique à son sens originaire purement géographique. Le mot *Ouest* l'a évidemment suivi ce qui a entraîné un changement analogue encore pour *Occident*.

Ces exemples prouvent encore une fois la solidité du rapport antonymique dont nous avons parlé plus haut (§ 13,5).

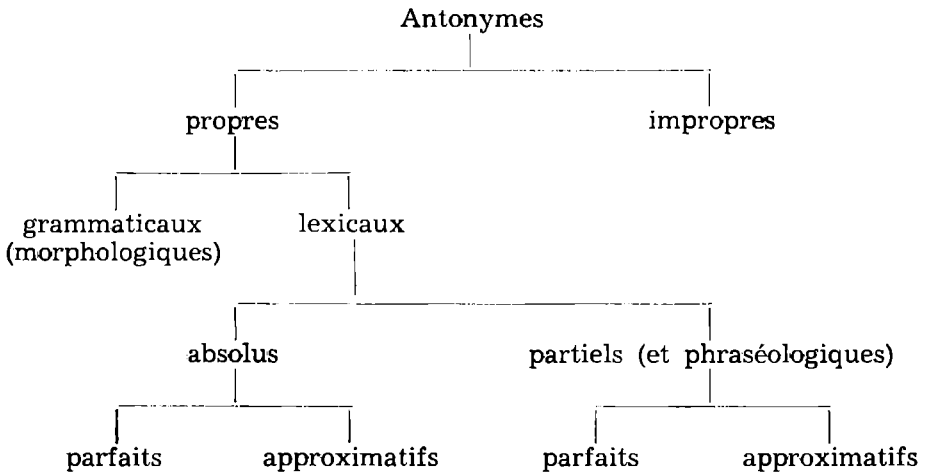
13,12. L'antonymie peut exister non seulement entre deux mots,

mais encore entre deux acceptions d'un seul et même mot, par exemple *hôte* désigne aussi bien celui qui donne l'hospitalité que celui qui la reçoit. — *Voyant* est celui qui jouit du sens de la vue (éventuellement celui ou, plus souvent, celle qui „voit“ les choses passées, futures et lointaines) ou bien ce qui attire l'œil par un éclat criard (*une couleur voyante*). — *Vue* marque non seulement la faculté de voir, mais encore ce qui est vu (*une vue de Prague*). — *Chasser* désigne l'action de poursuivre avec le but d'attraper ou, au contraire, d'éloigner.

Le nombre des mots à deux acceptions contraires était autrefois plus élevé, mais comme cet état de choses était un inconvénient du point de vue de la fonction communicative de la langue, on a cessé peu à peu d'employer l'une des acceptions antonymes en faveur de l'autre qui, après avoir nettement prévalu, est enfin restée seule. Exemples: *Dispenser* a perdu le sens „autoriser à quelque chose“, *se passer de*, celui de „se contenter de“, *marchand* ne désigne plus celui qui achète, *odorant*, celui qui flaire, qui sent par odorat.

Quelques mots à sens antonymes ont même disparu de l'usage, par exemple *detteur* „débiteur“ et „créancier“, *odorer* „percevoir une odeur“ et „exhaler une odeur“.

13,13. Pour résumer ce chapitre, nous pouvons constater qu'il y a différents types d'antonymes et qu'on peut les classer comme suit:



Notre étude nous autorise à proposer de nouvelles définitions des antonymes et de l'antonymie:

Les antonymes sont les mots dont les contenus sémantiques entiers ou, au moins, les dominantes sont nettement contraires. Outre les antonymes morphologiques formés à partir des mots en question par l'adjonction d'un préfixe négatif, il y a les antonymes lexicaux (sans aucune parenté étymologique) qui sont soit absolus (à condition d'être monosé-

miques), soit partiels. Les antonymes des deux sortes peuvent être parfaits ou approximatifs (voir § 13,4).

L'antonymie est le rapport, généralement binaire, entre les mots dont au moins les dominantes sémantiques sont contraires. L'opposition des éléments complémentaires n'est que facultative, mais décisive du point de vue des types de l'antonymie qui peut être grammaticale ou lexicale; cette dernière peut être absolue ou partielle (le cas extrême en est l'antonymie phraséologique) et, en même temps, parfaite ou approximative.

Les limites entre différentes sortes d'antonymes ne sont pas infranchissables parce que les contenus sémantiques des mots ne sont pas absolument stables. Il peut même arriver que les mots non contraires deviennent antonymes, mais, la stabilité des dominantes sémantiques étant considérable (cf. 13,4, 13,5 et 13,8), rend ces transformations très difficiles et rares. Néanmoins, elles se réalisent de temps en temps sous l'influence de facteurs extérieurs. Surtout des faits et des changements politiques et économiques sont à leur origine et les conditionnent.

Un mot peut avoir plusieurs antonymes qui sont synonymes entre eux (étant tous antonymes de la seule acception du mot monosémique ou d'une seule des acceptions d'un mot polysémique) ou qui ne le sont pas (étant antonymes des acceptions différentes du mot en question).

Tous les synonymes d'un mot peuvent avoir un seul et même antonyme, mais il arrive aussi qu'à un groupe de synonymes, on puisse mettre en opposition un autre groupe de synonymes qui sont antonymes de ceux du premier groupe. Dans ce cas, il est parfois difficile, voire impossible, d'en former des paires d'antonymes non seulement parce que le nombre des membres des deux groupes respectifs n'est pas égal, mais surtout parce qu'il est extrêmement difficile de trouver des paires de mots dont les éléments sémantiques s'opposent le mieux.

L'existence des synonymes, surtout s'ils sont nombreux, peut donc affaiblir les liens entre les antonymes de sorte qu'on peut hésiter sur l'antonymie de certains mots ou, du moins, du degré d'approximation de leur rapport antonymique.

13,14. L'antonymie se prête aussi aux calembours bien que plus rarement que l'homonymie: *Nos établissements radio actifs sont passifs. Souvent les idées noires nous font passer des nuits blanches. Les gens insuffisants se montrent généralement suffisants.*

Dans un jeu de mots, l'antonymie peut être combinée

1° avec la polysémie: *Qu'est-ce qui peut être à la fois chaud et frais? Le pain. Quand on coupe le pain, il diminue, mais quand on coupe le vin, il augmente. Quelle différence y a-t-il entre un tailleur et un peintre? Le tailleur habille les femmes, le peintre les déshabille.*

2° avec l'homonymie: *Cet aveugle est trop regardant. Tout en étant partisan convaincu du beau, j'aime le lait (laid). Quel est le meilleur remède contre le mal de mer? L'éther (les terres). Quel est le fleuve le plus éloigné de la mer (l'amer)? Le Doubs (le doux).*

Bibliographie

Ducháček O., „Sur quelques problèmes de l'antonymie“, *Cahiers de lexicologie* 6, 1965, I, 55–66.

Ferré A., „Des contraires sans contraires“, *Vie et langage* 1965, No. 161, p. 447 à 454.

Guilbert L., „Les antonymes“, *Cahiers de lexicologie* 4, 1964, I, 29–36.

Komisarov V. N., „Problema opredelenija antonima (O sootnošenii logičeskogo i jazykovogo v semasiologii)“, *VJa* 1957, 2, 49–58.

Synonymes

14,1. Préalablement, on pourrait définir les synonymes en tant qu'unités lexicales de sens identiques, presque identiques ou proches et, par voie de conséquence, parfois interchangeables, mais qui diffèrent par leurs formes soit partiellement (s'ils proviennent du même radical: *agraire, agrarien, agreste, agricole* — parenté étymologique) ou absolument: *justesse* — *précision*. Cette définition, étant trop générale, n'a pas de grande importance, mais elle présente l'avantage de souligner le fait que les synonymes ne sont pas tous du même genre et en cela elle peut servir de point de départ à notre étude.

Il faut essayer de classer les synonymes d'après leur degré de ressemblance sémantique ainsi que d'après les relations entre tous les éléments de leurs contenus sémantiques.

14,2. En étudiant la synonymie, il faut distinguer nettement les mots polysémiques des mots monosémiques ce qu'on a négligé de faire jusqu'aujourd'hui. Nous jugeons cette distinction très importante parce que — en ce qui concerne les contenus sémantiques — seuls les mots monosémiques peuvent s'accorder intégralement avec d'autres mots également monosémiques, par exemple *deuxième* avec *second* ou bien *nul* (adjectif) avec *aucun* (adjectif). Nous les appellerons synonymes absolus.

Quant aux noms polysémiques, l'une de leurs acceptions seulement peut égaler celle d'un autre mot monosémique ou l'une des acceptions d'un autre mot polysémique.¹ Dans ce cas, il s'agit donc de synonymes partiels, parce que les deux unités lexicales en question ne coïncident que par une partie de leurs contenus sémantiques, par exemple *revue* coïncide avec *parade* par l'une de ses acceptions et avec *magazine* par l'autre. Nous reviendrons encore sur ce problème ci-après.

14,3. En étudiant les synonymes, il faut partir de l'analyse de leurs contenus sémantiques. Il faut donc vérifier s'il y a entre les acceptions des deux mots examinés une coïncidence absolue de tous les éléments qu'elles contiennent ou non. Pour les mots sans aucune différence de sens, nous proposons le terme synonymes parfaits, pour les autres, synonymes approximatifs.

Les synonymes parfaits absolus sont extrêmement

¹ Il y a quelques exceptions, par exemple les deux acceptions de *majorité* et *minorité* sont antonymes.

rare dans la langue commune. Plus souvent que la synonymie de mots, on rencontre la synonymie d'unités phraséologiques. Quelques unes de ces unités ne diffèrent que par un seul mot, soit le verbe, soit le substantif: *s'en aller à l'anglaise* — *partir à l'anglaise* — *filer à l'anglaise* — *se sauver à l'anglaise*, *être en proie* — *être en butte*. Dans d'autres cas encore, l'une des expressions synonymes est un verbe, l'autre une construction verbo-nominale: *s'encolérer* (très archaïque) — *entrer en colère*, *s'enrager* (peu courant) — *se mettre en rage*. Parfois les unités phraséologiques synonymes naissent du besoin de l'expressivité. Outre une expression normale, on en invente une autre — métaphorique: *prendre quelqu'un sur le fait* — *prendre quelqu'un la main dans le sac*. Il arrive qu'on invente plusieurs unités phraséologiques métaphoriques synonymes les unes des autres: *faire d'une mouche un éléphant* — *faire d'un bibelot une montagne*, *mettre la charrue avant les bœufs* — *égorcher l'anguille par la queue*, *saisir l'occasion aux cheveux* — *saisir la balle au bond*, *accorder les violons* — *se donner la main*, *j'en donnerais ma tête à couper* — *j'en mettrais ma main au feu*, *il souffle comme un phoque* — *une baleine* — *un cachalot* — *une locomotive*, *avoir d'autres chats à fouetter* — *avoir d'autres chiens à fustiger*.

On trouve plus de synonymes parfaits absolus dans la terminologie scientifique, par exemple on ne fait pas de différence entre *voyelles vélaires* et *voyelles postérieures*, entre *voyelles mixtes*, *voyelles labialisées* et *voyelles arrondies*. La plupart des phonéticiens, en parlant de ə, ne font aucune distinction entre les termes *instable*, *muet*, *sourd*, *féminin*, *neutre*, *caduc* et *mobile*.⁴⁶

On trouve encore plus de synonymes absolus dans l'argot, par exemple: pour désigner la tête, on emploie, sans aucune différence, les mots suivants: *boule*, *balle*, *bille*; *fiole*, *carafe*, *potiche*, *cafetière*, *bouillotte*; *caisson*, *boussole*; *caboches*, *bobine*, *bobèche*; *calebasse*, *coloquinte*, *citrouille*, *melon*; *poire*, *pomme*, *pêche*, *coco*, *citron*, etc. Il va sans dire que les uns sont employés plus rarement que les autres et que la durée de leur vitalité diffère aussi considérablement.

Dans la langue commune et littéraire, la synonymie absolue et parfaite est parfois limitée, n'étant réalisée que dans certains contextes, par exemple il n'y a pas de différence entre *je crains de te perdre* et *j'ai peur de te perdre*, entre *je crains qu'il ne vienne pas* et *j'ai peur qu'il ne vienne pas*, etc., mais *craindre* ne peut être remplacé par *avoir peur* dans la tournure *je n'ai rien à craindre*. Il n'y a pas de différence entre *Charles fut calme* et *Charles fut tranquille*, entre *la mer était calme* et *la mer était tranquille*, mais on ne peut dire que *le temps est calme*. Dans la phrase, *j'ai atrapé un étourneau*, ce dernier mot peut être remplacé par *sansonnet*, ce qui est, évidemment, impossible dans la phrase *il raisonne comme un étourneau*, puisque *sansonnet* ne comporte pas l'acceptation „étourdi“.

Quand deux unités lexicales deviennent synonymes parfaits dans

⁴⁶ Dans mon article „E instable — note terminologique“ (*Lingua* VI, 1957, 319—320), je propose de distinguer trois types de ə : muet (qui ne se prononce jamais dans la langue de la conversation: *lune*), instable (qui se prononce ou non, selon la position: *une petite maison* — *la petite maison*) et sourd (qui se prononce toujours: *gredin*).

la langue commune, familière ou populaire (*bien que* — *encore que*, *abeille* — *avette*, *brûler* — *ardoir*), l'une d'elles sort, généralement, peu à peu de l'usage (*encore que*), devient archaïque (*avette*) et disparaît enfin (*ardoir*) ou bien se différencie sémantiquement, par exemple en enrichissant son contenu sémantique par un nouveau élément complémentaire. Par ce fait, les synonymes parfaits changent en synonymes approximatifs. Il arrive parfois que, plus tard, par suite de nouvelles modifications, ils cessent même d'être synonymes (voir ci-dessous).

14,4. En ce qui concerne les limites de la synonymie et la ligne de démarcation entre les synonymes parfaits et les synonymes approximatifs, entre ces derniers et les mots apparentés sémantiquement, les linguistes ne sont nullement d'accord, parce qu'on n'a pas encore établi de critères formels. Pour les établir, on pourrait partir de notre définition du contenu sémantique du mot (voir § 5,3).

Nous proposons les définitions suivantes:

1° Les synonymes parfaits (absolus ou partiels) sont les unités lexicales appartenant à la même catégorie de mots (par exemple aux substantifs) et ayant des acceptions absolument identiques (*semi-voyelle* — *semi-consonne*).

2° Les synonymes approximatifs (absolus ou partiels) sont des unités lexicales qui, appartenant à la même catégorie de mots, ont une seule et même dominante et témoignent d'une coïncidence parfaite en ce qui concerne leurs éléments complémentaires les plus importants, mais diffèrent en ce que l'un d'eux ne comporte pas un ou plusieurs éléments complémentaires plus ou moins négligeables qu'on peut vérifier dans le contenu sémantique de l'autre (différence privative) ou bien en ce que l'un ou plusieurs éléments complémentaires pas trop importants sont différents. Citons, à titre d'exemple, *joli*. Il n'est qu'approximativement synonyme de *beau* puisqu'il est dépourvu du complément notionnel de la perfection qui fait partie du contenu sémantique de *beau*. — *Vieil homme* et *vieux monsieur* (ce dernier est plus poli) sont des termes sans aucune nuance expressive; *vieux* (substantif) tout court est, généralement, impoli ou même péjoratif ce qui est aussi le cas de *barbe grise*, *grison* et *barbon*; *petit vieux* et *vieux bonhomme* sont des expressions hautaines et dédaigneuses; au contraire, *mon vieux*, employé dans la langue familière, est affectueux et *vieillard* comporte souvent même une idée de respect.

3° Les mots qui appartiennent aux diverses catégories de mots (*courage* — *courageux*), ont différentes dominantes ou bien diffèrent par d'importants éléments complémentaires, ne sont pas synonymes, mais, tout au plus, des mots sémantiquement apparentés (*yacht* — *caravelle*).

Pas mal de mots peuvent perdre l'un de leurs éléments complémentaires dans certaines situations ou certains contextes. Si c'est l'élément qui les distingue de leurs synonymes approximatifs, ils deviennent alors synonymes parfaits, par exemple le substantif *vieux* perd sa nuance péjorative étant accompagné de l'adjectif *brave* et devient, par conséquent, parfaitement synonyme de *vieil homme*.⁴⁷

⁴⁷ Du point de vue historique, ce fait nous apparaît sous un autre aspect: *vieux* —

La différence entre les synonymes parfaits et les synonymes approximatifs n'est donc pas constante. Quelquefois elle dépend du contexte, comme on vient de le voir. Elle est d'ailleurs assez vague étant donné qu'il y a des synonymes approximatifs dont les contenus sémantiques diffèrent si peu qu'ils sont souvent interchangeable, par exemple *éloge* et *louange*. Parfois, cependant, on tient à distinguer la manière de louer: la louange ne contenant que l'admiration et l'estime, peut être intéressée ou hypocrite, tandis que l'éloge, toujours justifié, n'exclue pas la critique. *Compliment* désigne une louange modérée, *encens*, au contraire, une louange flatteuse et outrée. *Panegyrique* diffère d'*encens* par son style magnifique et enthousiaste (il suppose un discours pompeux et orné de toutes les fleurs de l'éloquence) et en ce qu'il concerne généralement un personnage illustre. *Apothéose* enchérit encore sur *panegyrique*. Le mot archaïque *los* (< latin *laus*) est synonyme de louange. — En comparant *content* et *satisfait*, il faut constater que ce dernier comporte l'idée de l'accomplissement d'un désir, tandis que la dominante sémantique (l'idée de l'état d'âme qui découle de ce qu'on a tout ce qu'on veut) est affaiblie.

14,5. La synonymie parfaite (absolue ou partielle) provient surtout des emprunts de mots étrangers (*avion* — *aéroplane*, *bicyclette* — *vélo-cipède*) et de la négligence des sujets parlants. Citons, à titre d'exemple, les verbes *se rappeler* et *se souvenir*, devenus parfaitement synonymes dans le langage courant. Originellement, *se souvenir* était différent de *se rappeler* par le manque de l'élément volitif qu'on ressent bien encore dans les tournures impersonnelles *il me souvient* et *il m'en souvient* (archaïques de nos jours et remplacées par *je me souviens* et *je m'en souviens*, faites à l'exemple de *je me rappelle*, *je m'en rappelle*).^{47a} Quelques écrivains distinguent toujours les deux verbes, par exemple, chez J. Romains, on lit: „Je ne me souviens pas.“ — „Essayez de vous rappeler.“

La synonymie approximative naît, au contraire, du désir de distinguer précisément les êtres, les choses, les qualités, les actions ou les états semblables, mais non identiques. Pour les désigner, on se sert de mots étrangers ou dialectaux, par exemple le mot provençal *caisse* a été emprunté pour désigner une boîte destinée à renfermer de l'argent, des bijoux, etc., de sorte que *châsse*, la forme indigène du même mot, a pu se spécialiser à désigner une boîte aux reliques. — Autres exemples: Malgré l'existence de *benoît*, on a emprunté sa variante normande *benêt* avec le sens de „bête“. A côté de *charogne*, il y a en français actuel encore sa variante picarde *carogne*, employée comme injure. — De l'anglais, on a emprunté *humour*, dont la forme française est actuellement *humeur*.

Tous les paires de mots qu'on vient de citer, sont étymologique-

resté jusqu'à nos jours terme ordinaire comme l'adjectif — n'a pas été non plus affecté par la nuance péjorative en fonction du substantif étant accompagné d'un adjectif élogieux. Historiquement, il ne s'agit donc pas de la perte d'un des éléments complémentaires. Bien au contraire, le substantif *vieux* non accompagné d'un adjectif élogieux a subi une dégradation de sens.

^{47a} Cette dernière tournure elle-même est incorrecte (on doit dire *je me le rappelle*), mais répandue depuis longtemps.

ment identiques. Citons maintenant quelques paires de synonymes étymologiquement différentes. Les mots cités en second lieu sont empruntés de l'anglais (*goûter* — *lunch*, *vestibule* — *hall*), respectivement de l'allemand (*lièvre* — *hase*, terme de chasse pour un lièvre femelle).

La différenciation sémantique d'un mot donne parfois l'impulsion à la formation d'un doublet savant. Citons, à titre d'exemple, l'adjectif *raide* (du latin *rigidus*). Comme il était devenu trop polysémique, au XV^e siècle, on a repris le latin *rigidus* sous une forme légèrement francisée: *rigide*. Ce dernier, dans son sens primitif, se distingue de *raide* par l'intensité de sa dominante et par l'idée de la durée de la qualité désignée (*corde raide* — *barre rigide*); au figuré, les deux adjectifs ne sont plus synonymes.

La différenciation peut s'accomplir à l'aide de différents suffixes: *approbatif* — *approbateur*, *imitatif* — *imateur*, *contemplatif* — *contemplateur*.

Pour distinguer les nuances notionnelles, on peut enfin se servir de sens figurés de plusieurs mots. A côté de *pur* (< *purus* „pur“) et *net* (< *nitidus* „luisant“), on a commencé à employer *propre* (dans les contextes les plus divers), *limpide* (en parlant des liquides et de l'air), *clair* (air, liquides, voix, teint, etc.), *fin* (métaux), *serin* (ciel), *vierge* et *intacte* (jeune fille: *Elle sortit de ce bosquet et des bras de son ami aussi intacte, aussi pure de corps et de cœur qu'elle y était entrée*, Rousseau), *platonique* et *séraphique* (amour), *idéal* et *éthéré* (faits moraux).

Les exemples que voici prouvent que la synonymie résulte parfois de divers changements de sens (métaphore, métonymie, glissements, etc.).

14.6. Quand il n'y a aucune différence entre deux synonymes, l'un d'eux cesse généralement d'être employé dans la langue de la conversation. Sortent le plus facilement de l'usage les synonymes morphologiques tels que: *livrage*, *livrance*, *livrée*, *livrement* et *livrure*, tous synonymes de *livraison* qui seul a survécu. Nous ne jugeons pas important de nous occuper longuement de synonymes morphologiques. Il suffira d'en mentionner un autre type: *piano-forte* — *piano*, *automobile* — *auto*, *autobus* — *bus* (synonymes provenant de la troncation).

Si l'un des synonymes est un mot étranger ou savant, c'est le plus souvent lui qui disparaît: *vélocipède* (*bicyclette* se tient), *aéroplane* (*avion* reste), *dextre* (*droit* survit).

Plus rarement, au contraire un mot indigène est évincé par un mot étranger, par exemple le vieux français *eschame* (< latin *scamna*) par le mot germanique *banc*.

Même de deux mots indigènes devenus synonymes absolus, l'un disparaît: *cuidier* (*penser* résiste), *choir* (*tomber*), *ardoir* (*brûler*), *quérir* (*chercher*). Sont en voie de disparaître *avette* (disparu de la langue commune), *maints* (employé surtout dans la langue littéraire) et *hors* (sont restés vainqueurs: *abeille*, *nombreaux*, *sauf*).⁴⁸

Si l'un des synonymes ne s'emploie que dans la langue littéraire, il est souvent évincé par son synonyme qui est courant, même dans le

⁴⁸ Aucun doute que la synonymie ne soit pas le facteur unique de la perte de mots, même de ceux qui viennent d'être cités ci-dessus.

langage commun, par exemple, en bas latin, l'adjectif littéraire *pulcher* a été remplacé par le familier *bellus* et ce dernier, devenu littéraire en français (*beau*), est, à son tour, de plus en plus concurrencé par *joli*.

On ne s'étonnera pas de ce qu'un mot motivé est plus fort que son synonyme immotivé et que les mots expressifs (affectifs, euphémiques, dysphémiques) se maintiennent plus facilement que les mots „neutres“, c'est-à-dire sans aucune nuance expressive, par exemple *culot* (dérivé à partir de *cul*) a éliminé *braie*, mot immotivé et sans éléments affectifs.

Tandis que les synonymes absolus se maintiennent (assez longtemps) seulement dans la langue littéraire (ils offrent aux écrivains un choix qui leur permet de ne pas répéter trop souvent le même mot), l'existence des synonymes approximatifs est beaucoup mieux assurée, puisqu'on en a besoin pour ne pas confondre les concepts plus ou moins proches, mais pas tout à fait identiques.

15.1. Les synonymes approximatifs peuvent être divisés en deux groupes: synonymes stylistiques (plus ou moins proches de synonymes absolus) et sémantiques (dont les contenus diffèrent plus considérablement). Dans les deux groupes, on peut distinguer plusieurs types.

On appellera stylistiques les synonymes ayant la même dominante et les mêmes éléments complémentaires notionnels, donc les mots qui ne diffèrent que par leur expressivité (affectivité, nuance volitive), leur valeur subjective, leur emploi syntaxique ou phraséologique ou enfin par leur usage dans différents registres de la langue (littéraire, familière, populaire, argotique, etc.).

Entre ces types de synonymes approximatifs, il y a non seulement des points de contact, mais encore des cas d'entrecroisement. Un seul et même mot peut se distinguer d'un autre mot par sa nuance affective, par son expressivité et, à la fois, par son appartenance à un certain registre de la langue.

Tout de même, il vaut la peine de faire un essai de classification. Nous diviserons les synonymes stylistiques en syntactico-phraséologiques, expressifs, fonctionnels et spéciaux.

15.2. Nous appelleront syntactico-phraséologiques les synonymes interchangeable seulement dans certains contextes plus ou moins nombreux: *sembler* peut être remplacé par *paraître* presque partout, mais l'expression *il me semble* que fait exception. La possibilité de remplacer *briser* par *casser* n'est pas si grande. Employés au sens propre, ils ont généralement le même sens (*briser* ou *casser une glace, une vitre, une fenêtre, un vase, un verre...*), mais au figuré, seul *briser* peut être utilisé (*briser son discours, un traité, le cœur, l'unité, les efforts de quelqu'un...*). On peut dire *battre* ou *frapper un enfant, l'oiseau bat (frappe) des ailes, se battre (se frapper) la poitrine*, etc., mais seulement *le cœur bat, la mer bat contre le rocher, la grêle bat contre les vitres, se battre en duel, au pistolet*, etc. La faculté de choisir entre *difficile* et *ardu* est minime. On peut dire *une tâche ardue* ou *une tâche difficile*. Voltaire écrivit: *Cette science ardue du pour et du contre...*; on pourrait dire aussi *cette science difficile*. Toutefois, on ne peut que rarement remplacer l'un par l'autre.

Il y a aussi quelques unités phraséologiques qui sont interchangeables dans certains contextes: *faire le pied de grue* — *compter les clous de la porte*, *faire un effort* — *prendre peine*.

15,3. Les synonymes expressifs peuvent être descriptifs ou affectifs; ces derniers, dénigrants ou affectueux (porteurs d'une nuance affectueuse).

Les synonymes descriptifs sont généralement évocateurs ou métaphoriques: *vieillard* — *barbon*, *grison*; *avare* — *grippe-sous*, *pince-maille* et *pisse-vinaigre*; *visage* — *gueule*, *muflle*, *museau*, *hure*, *trombine* et *trompette*; *réprimander* — *savonner la tête*, *passer (donner) un savon*. Les exemples cités démontrent que bien des synonymes descriptifs sont à la fois plus ou moins affectifs, surtout péjoratifs.

15,4. Les synonymes affectifs comportent l'expression de la sympathie du sujet parlant pour l'être ou la chose dont il parle ou bien de son antipathie. La nuance affective peut être faible, par exemple le substantif *bête* peut contenir la résonance d'une certaine sympathie (*pauvre bête*, *l'amour des bêtes...*), tandis qu'*animal* est complètement dépourvu de toute notion de sensibilité (*animaux domestiques*, *cet animal a une tête relativement petite*, etc.), excepté évidemment les expressions du type *cet animal de Charles*.

Il y a cependant des mots dans le contenu sémantique desquels l'élément affectif représente une composante importante. *Chérubin*, *bambin*, *petit*, *gosse*, *chiffon* sont des mots empreints de sympathie pour désigner l'enfant. Même *gavroche* et *titi* ont une nuance affective nettement positive. Les éléments affectifs de *gamin* et *mioche* dépendent du contexte; ils peuvent être positifs, nuls ou même négatifs. *Babouin*, *morveux*, *petit drôle*, *petit dragon*, *polisson*, *voyou* sont nettement péjoratifs.

Les synonymes péjoratifs d'*avare* sont *avaricieux*, *crasseux*, *sordide*, *rat* et *chien*. Autres exemples: *lecteur* — *liseur*, *s'aimer* (peu employé) — *s'amouracher*.

Font un groupe à part les synonymes péjoratifs d'origine étrangère: *cheval* — *rosse* (< all. *Ross* „cheval“), *lèvre* — *lippe* (< moyen néerl. *lippe* „lèvre“), *parler* — *palabrer* (< esp. *palabrearse* „se faire entendre“).

Les synonymes affectifs font quelquefois toute une gamme: *naïf* — *bête* — *idiot*; *femme galante* — *garce* — *putain*; *épargner* — *thésauriser* — *lésiner* — *liarder* — *regratter*; *en vouloir* — *haïr* — *détester* — *exécrer* (mentionnons que *en vouloir* et *détester* sont courants, *haïr* et *exécrer*, soutenus).

Un autre groupe à part de synonymes péjoratifs contient les dénominations des parties du corps, des activités, etc. concernant les animaux, mais employés en parlant de gens: *cheveux* — *crins*, *chevelure* — *crinière*, *nez* — *museau (muflle)*, *bouche* — *gueule (museau, muflle, bec)*, *sein* — *pis*, *bras (mains)* — *pattes (serres)*, *jambes (pieds)* — *pattes*; *boire* — *s'abreuver*, *mourir* — *crever*, *accoucher* — *mettre bas*, *faire un petit (des petits)*. En parlant de l'homme, *gueule*, *crever* et, généralement, même *patte* sont dépréciatifs, *aile* est vulgaire, *bec*, familier (ce mot peut être soit péjoratif, soit affectueux).

Non seulement les unités lexicales, mais encore des unités phraséologiques, étant approximativement synonymes, peuvent se distinguer

par l'expressivité: *s'enfuir* — *prendre ses jambes à son cou*, *être dans une situation désagréable* — *être dans de beaux (jolis) draps* — *être dans le bain*, *mentir* — *dire des craques* — *donner une entorse à la vérité* (le seul qui appartient plutôt à la langue écrite), *faire le commerce* — *faire le trafic* (ce dernier est péjoratif).

15,5. Les synonymes fonctionnels se distinguent par leur appartenance aux différents types fonctionnels. Le choix des mots dépend de plusieurs facteurs. On se sert d'autres mots en écrivant qu'en parlant; le style et le vocabulaire changent selon l'interlocuteur (enfant, ami, personnage estimé, etc.) et plus encore selon ce qu'on dit (causerie, discours, harangue, sermon, traité scientifique, etc.). Du point de vue du lexique, la poésie diffère de la prose et du drame, la langue des belles lettres de la langue scientifique (technique), la langue littéraire du langage courant (familier, populaire) et des argots. A titre d'exemple, nous citerons plusieurs paires de synonymes dont les premiers membres appartiennent uniquement à la langue littéraire, les seconds respectivement:

a) au langage courant: *spleen* — *mélancolie*, *lorsque* — *quand*, *près de* — *à côté de*, *ne ... point* — *ne ... pas*, *médiéval* — *moyenâgeux*;

b) au langage familier: *mettre* — *fourer*, *manger* — *bouffer*, *tapage* — *sérénade*, *boucan*, *hourvari*, *brouhaha*; *un homme instruit* — *un type calé*; *avoir de la chance* — *avoir de la veine*;

c) au langage populaire: *phtisique* — *poitrinaire*, *tapage* — *bousin*, *pé-tard*, *potin*, *raffût*, *tamtam*; *voir rouge* — *se foutre en colère*.

En étudiant les synonymes fonctionnels, on peut former deux groupes à part. Appartiennent au premier les paires de synonymes dont les premiers membres sont des verbes et les seconds des constructions verbo-nominales contenant les substantifs étymologiquement apparentés avec les verbes simples respectifs: *mentionner* — *faire mention*, *offrir* — *faire une offre*, *entrer* — *faire son entrée*, etc.

Dans le second groupe à part, on peut réunir les synonymes qui — tout en désignant la même chose, le même être, la même qualité, etc. et tout en appartenant au même registre de la langue (par exemple à la langue littéraire) — ne se trouvent pas sur un même plan, par exemple *malheur* et *malheureux* n'ont pas l'air si noble qu'*infortune* et *infortuné*. J. Marouzeau⁴⁹ construit toute une pyramide d'expressions pour la quantité. Le premier niveau (le plus bas) est formée par les expressions vulgaires: *tapée*, *tripotée*, *flopée*, *biturée* et *dégelée*; le deuxième, par les mots populaires: *masse* et *tasse*; le troisième, par des termes familiers: *quantité* et *foule*, le quatrième, par les vocables du langage courant: *bien* et *beaucoup*; le cinquième, par *maint* et *force*, employés uniquement par les lettrés; le sixième, par l'archaïque *moult*.

15,6. Les synonymes spéciaux proviennent des langues spéciales. Voici quelques paires de synonymes dont les premiers membres sont des mots communs, les seconds des mots:

a) argotiques: *rosse* — *bourrin*, *canasson*; *mouton* — *lainé*, *poche* — *profonde*, *pantalon* — *grim pant*, *avoir faim* — *avoir les crocs* (les *crochets*);

b) spéciaux: *mort* — *décès*, *vitriol* — *acide sulfurique*, *peau* — *épiderme*,

⁴⁹ *Aspects du français*, Paris, Masson 1950, p. 33.

saignée — phlébotomie, amaigrissement — étisie, coup de sang — embolie, écrouelles — scrofules, jaunisse — ictère, phtisie — tuberculose, phtisique — tuberculeux;

c) poétiques: vache — génisse, cheval — coursier, main droite — dextre, naviguer — voguer, ciel — firmament, étoile — astre, nuage — nue (dans le langage courant, ce mot n'existe que dans certaines tournures, par exemple *tomber des nues*). — Appartiennent à la langue poétique un certain nombre d'archaïsmes: *j'ai ouï dire* (couramment, on dit: *j'ai entendu dire*), *il a chu* (*il est tombé*), *trépas* (*mort*). Ces archaïsmes peuvent paraître élégants, mais aussi affectés.

15,7. Les synonymes fonctionnels et spéciaux se rapprochent des tautonymes, c'est-à-dire des mots qui ne diffèrent point par le sens et que le sujet parlant peut connaître tous, mais dont il n'utilise activement qu'un seul. Tandis que le choix des tautonymes dépend de l'individu, celui des synonymes fonctionnels et spéciaux dépend de la situation. Le sujet parlant choisit un mot littéraire ou familier, un terme spécial ou argotique, etc. qui s'adapte aux circonstances en question.

16.1. Les synonymes sémantiques diffèrent plus que les synonymes stylistiques. Leurs contenus sémantiques se distinguent soit par l'intensité de la dominante, soit par l'absence d'un ou de plusieurs éléments complémentaires ou bien par le fait qu'un ou plusieurs de ces éléments diffèrent plus ou moins.

En étudiant les paires et les séries de mots qui suivent on peut constater certaines différences d'intensité dans leurs dominantes: *bonheur — félicité — béatitude, mélancolie — tristesse — cafard, affliction — désolation — désespoir, abattement — accablement, étonné — stupéfait — stupéfié — renversé, sec — aride, âgé — vieux, petit — minime, mouillé — trempé, geler — glacer, crainte — peur — épouvante — épouvantement — frayeur — effroi — terreur, rougir — devenir rouge — devenir écarlate — devenir cramoisi, faire l'éloge — porter aux nues.*

On peut citer aussi des paires dont l'un des membres est le verbe et l'autre une tournure verbo-nominale. Cette dernière est parfois plus intensive, par exemple *avoir peur*, comportant l'idée d'un danger présent et pressant, enchérit sur *craindre*, qui se dit d'un danger seulement probable, et sur *appréhender*, qui fait penser à un danger possible. Il faut cependant avouer qu'un autre verbe simple, *redouter*, est encore plus fort qu'*avoir peur*, puisqu'il désigne la crainte de ce qui est supérieur et terrible et à quoi on ne peut avantageusement résister. A propos de *rougir* et *devenir rouge*, B. Lafaye constate dans son Dictionnaire des synonymes: „Une honnête femme rougira d'une offre de mariage qui lui est faite par un homme digne de son amour et deviendra rouge si cette offre part d'un homme vil et abject.“

16,2. L'un des synonymes peut avoir un ou plusieurs éléments complémentaires de plus: *peur — trac* (peur qu'éprouvent ceux qui se produisent en public), *convention — accord* (convention traitée entre ennemis, adversaires ou rivaux pour empêcher ou mettre fin à une contestation) — *contrat* (convention écrite, expresse et authentique, revêtue d'un caractère légal) — *traité* (convention écrite, survenue à la suite d'une négociation) — *pacte* (convention revêtue d'une certaine solen-

nité), *gaieté* — *hilarité* (gaieté subite accompagnée d'une explosion de rire) — *gouquette* (vive gaieté souvent due à un excès de libations), *joie* — *allégresse* (joie vive, expansive, bruyante) — *liesse* (joie débordante et collective) — *jubilation* (joie extrême).

Tout élément complémentaire rétrécit le sens du mot. On peut le vérifier à propos de dénominations de diverses nuances de la couleur rouge: *carmin*, *corail*, *corallin*, *cramoisi*, *écarlate*, *garance*, *grenat*, *incarnat*, *incarnadin*, *nacarat*, *ponceau*, *pourpre*, *purpurin*, *rougeâtre*, *rougeaud*, *rubicond*, *vermeil*, *vermillon*, *vineux*, *vultueux*. Ces dénominations étant subordonnées à *rouge*, ne sont pas synonymes proprement dits. Ils forment une transition entre les synonymes et les mots sémantiquement coordonnés.

A propos de la différence du nombre et de la qualité des éléments notionnels, il est instructif de comparer les adjectifs désignant les qualités intellectuelles: *intelligent* — *savant* — *docte* — *lettré* — *érudit* — *cultivé* — *prudent* — *raisonnable*. Autres exemples: *renommé* — *célèbre* — *illustre*; *paisible* (exprime une manière d'être) — *pacifique* (indique une manière d'agir et comporte la notion de la paix) — *pacifiste* (implique l'idée de la paix en tant que but).

Parfois les différences dont nous avons parlé se combinent. En tant que synonymes fonctionnels, *travail* est un mot commun tandis que *labeur* n'est que littéraire. En tant que synonymes sémantiques, *labeur* marque une occupation plus remarquable, plus pénible ou plus longue que *travail* (ce dernier présente une plus petite intensité de la dominante notionnelle et l'absence des éléments notionnels de la difficulté, de la durée ou de l'importance). Quant à la fréquence d'emploi, on peut constater que *labeur* est beaucoup plus rarement usité à cause de son caractère littéraire et du fait qu'on ne s'en sert pas dans des unités phraséologiques; *travaux* ne peut être remplacé par *labeurs* dans *travaux scientifiques*, *travaux publics*, *travaux forcés*, *travaux de sape*, etc.

16,3. En comparant les synonymes, on peut constater que, généralement, l'un d'eux est fondamental, relativement simple du point de vue de son acception. Son contenu sémantique ne comprend parfois que la dominante tandis que les autres synonymes englobent encore un ou plusieurs éléments complémentaires notionnels, expressifs et autres. Voici quelques exemples: *faible* est une expression fondamentale, ses synonymes *affaibli* et *débile* expriment que la faiblesse de l'être en question est le résultat d'une action ou d'une décadence, *défaillant* marque que l'affaiblissement continue, *chétif* comporte l'idée de l'insuffisance du développement corporel, *malingre* et *infirme*, celle d'une maladie, *fragile* et *frêle*, celle du manque de solidité, *délicat* enfin fait penser aux soins dont il faut entourer ce qui est faible ou fragile.

A côté de l'expression fondamentale *courage*, il y a *hardiesse* qui comporte l'idée de l'activité, *héroïsme* qui renchérit sur les deux par la notion du sacrifice, *audace* avec un élément notionnel d'hardiesse extrême qui est si fort dans *témérité* que ce mot devient péjoratif; *bravoure* évoque l'idée d'un combat, *vallance* et *valeur*, celle de noblesse, *intrépidité*, celle d'une certaine passivité (à savoir: d'une personne qui ne tremble pas devant le danger ou la souffrance); *culot* (mot populaire) et

toupet (mot familier) sont plus ou moins affectifs, contiennent l'idée d'effronterie et concernent des situations peu importantes.

L'expression fondamentale *finir* est concurrencée par *terminer* avec l'élément complémentaire d'un terme, *achever* et *parachever* impliquent l'idée de l'achèvement et de la perfection, *accomplir* enchérit par la notion d'une longue durée et de beaucoup de soins, *consommer* et *couronner* évoquent le concept d'une perfection suprême et définitive.

Les frontières entre les synonymes ne sont pas précises (*talent — génie, joli — beau, minuscule — infime*), même s'il y a toute une gamme de synonymes (*railleur — moqueur — narquois — sardonique — sarcastique*).

17.1. Nous avons constaté plus haut qu'il est important de ne pas oublier qu'un mot polysémique peut être synonyme d'un autre mot seulement par l'une de ses acceptions, par exemple: *merveilleux*, par son sens primitif, s'apparente aux adjectifs *miraculeux, extraordinaire, surnaturel, magique, féérique* et *fantastique*, mais, par son sens figuré, il est apparenté aux adjectifs *beau* et *élégant* ainsi qu'aux sens figurés des adjectifs *magique* et *féérique* cités ci-dessus.

En dehors de son sens originaire duquel aucun autre mot n'est synonyme, le verbe *veiller* a deux acceptions. La première peut être exprimée par *surveiller* ou *avoir l'œil*, l'autre, par *avoir soin, prendre soin*, éventuellement *prendre garde, prendre des précautions, appliquer des soins à ce que, etc.*

Par suite de la polysémie, un mot peut donc avoir deux ou plusieurs synonymes qui ne sont pas, cependant, synonymes les uns des autres, par exemple, *châtier* est synonyme de *punir* par l'une de ses acceptions et de *parfaire* par l'autre. — *Sauvage* est synonyme de *farouche* quand on parle d'un animal, mais de *inhabité* quand on parle d'un pays. — *Bête* est synonyme de *animal* s'il est pris dans son sens primitif, mais de *sot* étant employé au figuré comme adjectif.

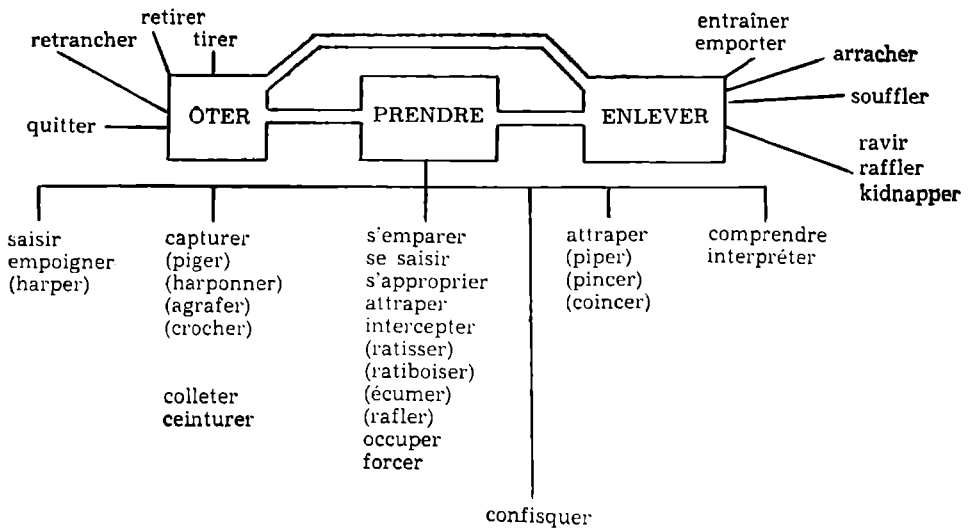
Bien sûr, il n'y a aucune connexité sémantique entre *punir* et *parfaire*, ni entre *farouche* et *inhabité*, ni entre *animal* et *sot*. Donc *châtier* et *punir* — ainsi que *châtier* et *parfaire, sauvage* et *farouche, etc.* — ne sont que des synonymes partiels.

17,2. Les mots polysémiques ne peuvent être synonymes absolus, mais seulement partiels, rarement parfaits (*ôter, prendre* et *enlever* dans la phrase *Après le repas, on a ôté (enlevé, pris) les couverts de la table*), généralement approximatifs.

Vu la polysémie des trois verbes cités ci-dessus, on peut constater que les relations entre eux sont extrêmement complexes. Il est possible de trouver certains rapports synonymiques, mais la majorité de leurs acceptions ne présentent aucune relations sémantiques.

Voici un tableau qui nous permettra de nous faire une idée plus nette du sémantisme des verbes en question:⁵⁰

⁵⁰ Pour les acceptions précises, voir le *Dictionnaire des synonymes* par H. Bénac, p. 731-732.



Comme *prendre* offre le nombre le plus élevé d'acceptions, nous en citerons les sens principaux avec les verbes de sens semblables :

1° „saisir“: *saisir, empoiner, harper* (archaïque);

2° „se saisir“:

a) *se saisir, s'emparer, s'approprier, attraper, intercepter, enlever, emporter, rafler, ratisser, ratiboiser* et *écumer* (les quatre derniers verbes sont populaires ou familiers);

b) termes militaires: *occuper, forcer*;

c) termes relatifs uniquement à l'homme: *capturer, piger, harponner* (les deux derniers sont populaires), *agrafer, crocher* (les deux sont familiers);

d) termes indiquant ce que l'on saisit: *colleter, ceinturer*;

3° „ôter“: *ôter, retrancher, retirer, tirer, quitter; enlever, entraîner, emporter, arracher, souffler* (familier), *ravir, rafler, kidnapper; confisquer*;

4° „attraper“: *attraper, piper, pincer, coincer* (les trois derniers sont populaires) — cf. *prendre en flagrant délit*;

5° „prendre pour“ (un blasphème...): *comprendre, interpréter*.

Il faudrait une étude à part pour analyser toutes les acceptions et toutes les nuances de sens du verbe *prendre*, montrer les cas de synonymie parfaite ou approximative, constater parmi les verbes cités ceux qui sont synonymes stylistiques, ceux qui sont sémantiques, à quels groupes des deux catégories ils appartiennent, quels sont leurs rapports mutuels, etc. D'ailleurs, nous ne le croyons nullement indispensable, car d'autres exemples nous ont permis d'illustrer ci-dessus toutes sortes de connexités entre les différents types de synonymes.

17,3. Un cas spécial de synonymie partielle peut être observé quand on compare certains verbes avec des tournures verbo-nominales de sens analogue. Ces tournures sont, généralement, monosémiques (*faire son entrée dans la salle*), tandis que les verbes ont, hors de leurs sens originaires (*entrer dans la salle*), encore plusieurs acceptions ou nuances de

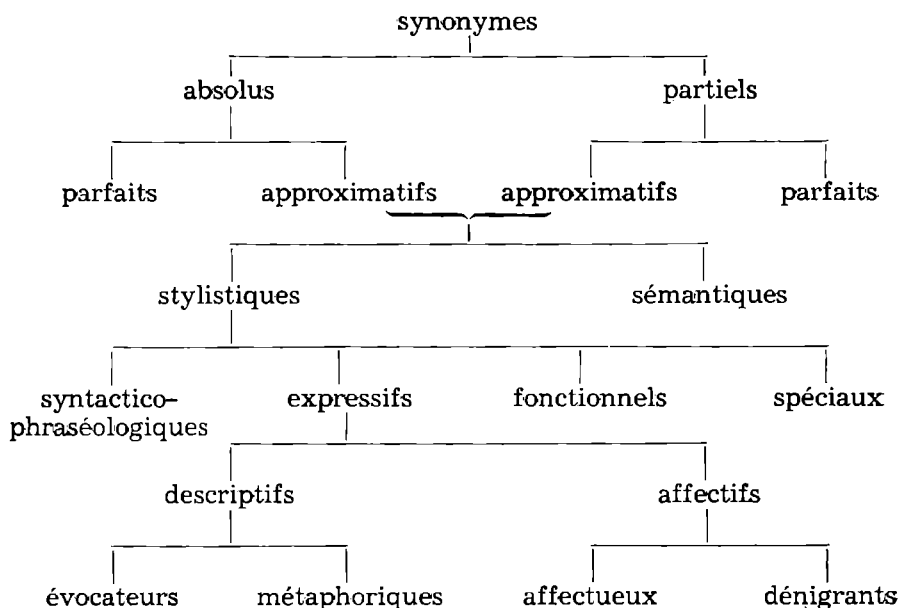
sens figurées: *entrer à l'Académie, au service, dans une entreprise* (comme un associé), *dans l'infanterie, dans les ordres, dans une famille, en colère, en matière; cela ne m'est jamais entré dans la tête; le médicament où il entre du fer; équipement qui entre dans un sac.*

Entre les verbes simples et les tournures verbo-nominales, on peut faire apparaître encore une différence d'aspect et de caractère de l'action. *Faire son entrée* indique la durée et le non-achèvement, tandis qu'*entrer*, selon le contexte, peut marquer une action durative ou momentanée, achevée ou non (*Quand il entra, tout le monde était debout. — Soudain, il entra dans le salon.*) — *Donner un coup de téléphone* signale une action terminée, mais pas momentanée. *Téléphoner* peut désigner une action perfective ou imperfective, mais toujours durative. — *Faire un saut* peut être uniquement momentané et perfectif, tandis que *sauter* peut être aussi imperfectif et conçu comme duratif ou itératif. — *Rire aux éclats* est imperfectif et le caractère de l'action verbale peut être conçu comme duratif ou multiplicatif. *Eclater de rire* est perfectif et ingressive.

Enfin, il faut constater qu'une unité lexicale (mot simple, mot composé) peut être synonyme non seulement d'une autre unité lexicale ou d'une tournure verbo-nominale, mais encore d'une unité phraséologique ou bien même d'une phrase toute entière. Au lieu de *se noyer*, on peut dire *boire un bouillon, boire un coup, boire une tasse, boire à la grande tasse*. Au lieu de dire *courir vite*, on peut dire *aller plus vite que le vent, aller comme le vent* ou *fendre le vent*.

17,4. Pour conclure notre exposé des types de synonymes, on peut résumer ceci:

1° Il y a plusieurs types et divers degrés de synonymie. On peut diviser les synonymes comme il suit:



Les synonymes sémantiques peuvent se distinguer:

- a) par l'intensité de la dominante,
- b) par le nombre d'éléments complémentaires,
- c) par la qualité des éléments complémentaires,
- d) par la fréquence d'emploi.

2° Seuls les mots monosémiques peuvent être synonymes absolus (parfaits ou approximatifs); les mots polysémiques ne peuvent être que synonymes partiels.

3° Certains synonymes sont parfaits en toutes circonstances (*bien que — quoique*), d'autres seulement dans certains contextes. Tous les synonymes parfaits sont interchangeables.

4° Quant aux synonymes approximatifs, seulement ceux dont les contenus sémantiques ne diffèrent que peu, peuvent être remplacés les uns par les autres et pas toujours. En remplaçant un mot par son synonyme approximatif, on peut aboutir à une confusion ou, tout au moins, à une imprécision de sens. En se servant d'un synonyme stylistique qui n'est pas adapté au milieu en question, on peut tomber dans le ridicule.

5° Il y a de fréquentes transitions et combinaisons entre différents types de synonymie et même entre la catégorie des synonymes et celle des mots coordonnés ou autrement apparentés sémantiquement.

6° Les synonymes peuvent se distinguer:

a) par le nombre d'éléments complémentaires (en comparant *hilarité* à *gaieté*, on constate que *hilarité* contient, en plus, la notion du rire; un composant volitif distingue *se rappeler* de *se souvenir*; en comparaison avec *courage*, ses synonymes *hardiesse*, *vaillance* et *héroïsme* comportent l'élément affectif de l'admiration, *témérité* celui de l'exagération, *culot*, ceux de peu d'importance et de l'effronterie;

b) par la qualité des éléments complémentaires, par exemple *éloge* suppose l'esprit critique, *louange*, la spontanéité; *vieil homme* est une expression neutre, *vieux bonhomme*, hautaine, *barbon*, péjorative;

c) par l'intensité de la dominante (*félicité — béatitude*);

d) par la couleur locale: dialectismes (*ferme — mas*), archaïsmes (*entendre — ouïr*), mots étrangers (*mélancolie — spleen*);

e) par l'appartenance à diverses classes sociales (*manger — bouffer*) ou différentes langues spéciales (*peau — épiderme*);

f) par la fréquence de l'emploi: *travail — labeur*;

g) par le degré de l'applicabilité (cf. les synonymes de *pur* ci-dessus).

Bibliographie

- Bailly R., *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, Paris, Larousse 1947.
Baldinger K., „Se rappeler — se souvenir“, *Mélanges de grammaire française*, Gembloux, Duculot, 21—37.
Bally Ch., *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck 1932, tome I, p. 140.
Bar E. D., *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Garnier 1952.
Dauzat A., *Etudes de linguistique française*, Paris 1945, 3—24.
Ducháček O., „Différents types de synonymes“, *Orbis* XIII, 1964, 35—49.
Koch W. A., „Zur Homonymie und Synonymie“ (voir p. 83).
Lafaye B., *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Hachette 1947.
Moren I. K. — Sigarevskaja N. A., *Slovar sinonimov francuzskogo jazyka*, Moskva 1964.

Šapiro A. B., „Nekotoryje voprosy teorii sinonimov“, *Doklady i soobščeniya* VIII, 1955, 80 sq. Institut jazykoznanija.

Volf E. M., „O sinonimii glagolov i ustojčivych slovosočetanij“, *Inostrannyje jazyki v škole* 1957, 3, 23–31.

Zibucajta E. I., *Glagolnye frazeologičeskie sinonimy v sovremennom francuzskom jazyke*, Avtoreferat, Moskovskij gosudarstvennyj pedagogičeskij institut imeni V. I. Lenina, 1962.

L'homonymie et la polysémie

I

18,1. Les linguistes ne sont pas d'accord sur les limites de l'homonymie et de la polysémie, sur la différence entre les homonymes et les mots polysémiques.

Pour ceux qui envisagent ce problème sous l'angle du point de vue historique, la question est claire dans les cas où l'on connaît le point de départ des mots en question, par exemple les verbes français *louer* „donner des louanges“ et *louer* „donner à louage“ sont homonymes puisqu'ils sont d'origine différente: le premier provient du latin *laudare*, le second du latin *locare*. Au contraire, les mots provenant d'un seul mot ne sont que des acceptions différentes d'un mot polysémique, telles les acceptions „surface“, „lieu où l'on bat le grain“ et „nid des oiseaux de proie“ du substantif *aire* provenant du latin *area*.

Pour ceux qui cherchent à découvrir la structure actuelle du lexique, l'état primitif importe peu. Il s'agit surtout de la conscience linguistique des gens parlant la langue en question à un moment donné. Pour nous faire mieux comprendre, citons un exemple. Il est clair qu'il n'y a qu'un seul verbe *grossir* bien qu'il puisse avoir plusieurs acceptions: „rendre gros“, „faire paraître gros“ (*les lentilles biconvexes grossissent les objets*), „devenir gros“, „devenir houleux“ (*la mer grossit*), „exagérer“ (*la peur grossit tout*). Au contraire, personne, sauf ceux qui ont étudié l'histoire du français, ne croirait que le sens „interruption concertée du travail avec le but d'obtenir certains avantages“ n'est qu'un sens relativement nouveau du mot *grève* „(plage de) sable“.⁵¹ Dans la conscience linguistique des Français, il y a donc, de nos jours, deux mots *grève* (pas un seul à double acception). Par conséquent, du point de vue synchronique, il ne s'agit plus d'un mot polysémique (bisémique), mais de deux homonymes. On pourrait parler de l'homonymisation des acceptions diverses d'un mot polysémique, homonymisation qui a été rendue possible par l'oubli (la perte) de la contiguïté des acceptions.

18,2. A notre avis, il est absurde de se quereller pour prétendre

⁵¹ *Grève* „sable, gravier“ (sens conservé dans l'Est) — „plage de sable“ ce qui a donné lieu à la dénomination *Place de la Grève* (à Paris au bord de la Seine où se réunissaient les ouvriers sans travail) — *faire grève* „ne pas travailler“ — *grève* (des cheminots...). Dans cet enchaînement, on sent encore la contiguïté qui n'est plus sensible entre la dernière et les deux premières acceptions.

s'il faut préférer l'aspect synchronique ou l'aspect diachronique. L'un et l'autre ont leur raison d'être. Seul le problème qu'on s'est proposé de résoudre dans tel cas ou dans tel autre, est décisif pour faire le choix entre les deux. Nous croyons donc utile d'établir une terminologie acceptable aussi bien pour les linguistes qui s'occupent de l'évolution historique de la langue que pour ceux qui examinent l'état de choses actuel pour découvrir, par exemple, la structure du lexique contemporain d'une langue donnée.

Nous proposons de distinguer, d'après le genre de la parenté sémantique, trois catégories d'unités lexicales identiques par leur forme: 1° homonymes étymologiques (véritables), s'ils proviennent de mots différents (*louer* < *laudare* — *louer* < *locare*); 2° homonymes sémantiques (apparents), s'ils proviennent d'un seul mot, mais si l'on ne conçoit plus aucune connexion entre leurs acceptions (*grève*); 3° mots polysémiques, si l'on n'a pas encore perdu la conscience de l'unité en question, c'est-à-dire de la connexion entre ses différentes acceptions (*grossir*).

II

19.1. Toutefois, la chose est plus compliquée que nous ne l'avons présentée ci-dessus, car il y a plusieurs sortes d'homonymes.

Comme le mot „homonyme“ a un sens très large, on utilise aussi deux mots à sens plus spécial: homographes et homophones. Ceux-ci n'ont la même forme que dans la prononciation: *saint* — *sain* — *sein* — *seing* — *ceint*; *seller* — *celler* — *sceller*; *Maure* — *mors* — *mort* — (*il*) *mord*; *vin* — (*il*) *vint* — *vingt* — (*il*) *vainc* — *vain*; *maître* — *mètre* — *mettre*; *voix* — *voie* — (*il*) *voit*; *cygne* — *signe*, etc.

Les différences graphiques entre les homophones peuvent être minimes (*sans* et *sang* diffèrent par une seule lettre) ou considérables (*sang* et *cent* n'ont qu'une seule lettre de commun).

Les homographes ont la même graphie et, généralement, aussi la même prononciation: *louer* — *louer*, *tourbe* „multitude, foule“ — *tourbe* (sorte de combustible), *tendre* (adjectif) — *tendre* (verbe). Parfois, on peut noter une différence de genre: *le page* — *la page*, *le mousse* — *la mousse*. Il y a, cependant, quelques homographes dont la prononciation est différente: (*le, les*) *fil*s [fis] — (*les*) *fil*s [fil], (*le*) *sens* [sās] — (*je*) *sens* [sā] — *est* [εst] — (*il*) *est* [ε], (*les*) *portions* [pɔrsjō] — (*nous*) *portions* [pɔrtjō].⁵²

19.2. Cette division ne nous paraît pas satisfaisante. Nous pouvons répartir les homonymes d'une autre manière, c'est-à-dire en homonymes grammaticaux, lexicaux, lexico-grammaticaux et morphologiques.

⁵² Le but de la langue étant surtout communicatif, la prononciation des consonnes finales peut être expliquée par un effort de clarté. La preuve en est, entre autres, la prononciation double du mot *Christ*: *Jésus-Christ* [æzykʁi], mais *Christ* [kʁist] afin de ne pas être confondu, dans le langage parlé, avec le mot cri [kʁi]. Le nombre de paires de mots qui diffèrent l'un de l'autre par la prononciation d'une consonne finale est assez élevé. Citons à titre d'exemple: *compact* [kompakt] — *compas* [kompɑ], *brut* [bryt] — *bru* [bry], *rit* [rit] — *ris* [ri], *tous* [tus] — *toux* [tu], *vis* [vis] — *vie* [vi], *lis* [lis] — *lit* [li].

Les homonymes lexicaux sont ceux qui appartiennent à la même espèce de mots et coïncident dans toutes les catégories grammaticales. S'ils sont en même temps homographes, on peut les appeler absolus. Tels sont, par exemple, *balle* „paquet de marchandise (< francique *balla*, XIII^e siècle) — *balle* „pelotte“ et „projectile“ (emprunté de l'italien dialectal *balla* au XVI^e siècle) — *balle (de céréales)* (substantif verbal de l'ancien français *baller*); *canon* (< grec *kanôn*, XIII^e siècle) — *canon* (< italien *cannone*, XIV^e siècle); *raie* „ligne“ (< bas latin *riga*, VII^e siècle) — *raie*, sorte de poisson (< latin *raia*, XIII^e siècle). S'il y a une différence graphique entre les homonymes lexicaux, on peut les appeler partiels: *pin* — *pain*, *port* — *porc*, *chair* — *chaire*, *ver* — *verre*.

Les homonymes grammaticaux sont ceux qui appartiennent à diverses espèces de mots (le substantif *vers* — la préposition *vers*) ou qui diffèrent par une catégorie grammaticale, par exemple par le genre: *le livre* — *la livre*, *le vase* — *la vase*, *le tour* — *la tour*, *le souris* — *la souris*, *le barbe* — *la barbe*. Outre les homonymes grammaticaux absolus (cités ci-dessus), il y en a qui sont seulement partiels: *sang* — *sans* — *cent* (différentes sortes de mots), *bal* — *balle*, *bout* — *boue* (différents genres).

Les homonymes lexico-grammaticaux sont ceux qui se sont formés par la conversion ou transposition (voir § 74): *pouvoir* (verbe) — *pouvoir* (substantif).

L'homonymie morphologique consiste dans l'identité acoustique (et graphique): a) de différentes formes d'un seul et même mot (*il finit*: présent et passé simple, *finissions*: présent du subjonctif et imparfait de l'indicatif), b) des formes correspondantes de mots différents (*croire* et *croître* sont homonymes au passé simple, au participe présent, dans toutes les personnes du singulier et dans la 3^e personne du pluriel du présent et dans la 2^e personne du singulier de l'impératif), c) d'une ou de plusieurs des formes d'un mot avec une ou plusieurs des formes d'un autre mot: Si l'un des homonymes est l'adjectif, il ne s'accorde avec l'autre que par l'une de ses formes, par exemple la masculine (*bond* — *bond*). Le verbe ne peut être homonyme avec d'autres mots que par quelques-unes ou même une seule de ses formes. En ce qui concerne le verbe *tendre*, seul l'infinitif est homonyme avec l'adjectif *tendre*. L'infinitif *boucher* est homographe avec le substantif *boucher*, la 1^{ère} personne du pluriel de l'indicatif présent et de l'impératif *bouchons* est homophone avec le substantif *bouchon* (homographe avec son pluriel), les formes des 1^{ère} et 3^e personnes du singulier du présent de l'indicatif et du subjonctif *bouche* sont homographes avec le substantif *bouche*. — La 2^e personne du singulier de l'impératif et toutes les personnes du singulier du présent de l'indicatif du verbe *coudre* sont homophones avec les substantifs *cou*, *coup*, *coût*. Les mêmes personnes du présent du subjonctif, avec le substantif *coude*. — La 2^e personne de l'impératif et toutes les personnes du singulier du présent de l'indicatif du verbe *peindre* sont homophones avec les substantifs *pin* et *pain*, toutes les personnes du singulier et la 3^e du pluriel du présent du subjonctif et la 3^e du pluriel du présent de l'indicatif, avec le substantif *peigne*; la 2^e personne du pluriel de l'impératif et la 2^e personne, du présent de l'indicatif, avec le substantif *peignée*.

19,3. Les mots deviennent homonymes:

1° par évolution phonétique: *laudare* > *louer*, *locare* > *louer*; *fidem* > *foi*, *ficatum* > *foie*, *vices* > *fois*; *modiolus* (de *modius* „petit vase“) > *moyeu*, *mediolum* (de *medius*) > *moyeu* „jaune d'œuf“;

2° par double dérivation: *gril* – *griller*, *grille* – *griller*; *radiant* – *radier* „rayonner“, *radiation*, „action de rayer“ – *radier* „effectuer une radiation“; *bourse* (< lat. *bursa*) – *boursier* „qui jouit d'une bourse“, *Bourse* (< Van der Burse) – *boursier* „qui spéculé à la Bourse“ (*Bourse* n'a évincé l'ancien *change* qu'au XVIII^e siècle);⁵³

3° par emprunt: latin *summa* > *somme*, grec *sagma* > *somme* (*bête de somme*); *botte* désignant chaussure et existant en français dès le XII^e siècle a les homonymes suivants: *botte* (de paille) emprunté du moyen néerlandais *botte* en 1316, *botte* „tonneau“ emprunté de l'it. *botte* au XV^e siècle, *botte* (d'escrime), emprunté de l'it. *botta* au XVI^e siècle; *aval*, terme géographique (< à *val*), *aval* „garantie“ (< it. *avallo*); *bière* „cercueil“ (< francique *bera*), *bière*, boisson (< néerl. *bier*); *bar*, débit de boisson (< angl. *bar*), *bar*, unité de pression (< gr. *baros* „poids“);

4° par attraction (voir §§ 27–33): *fonte*, „action de fondre“, *fonte* „poche de cuire“ (< it. *funda*); *aspic*, serpent (< gr. *aspis*), grande lavande (< prov. *espig*); *Casimir*, *casimir*, tissu (< angl. *cassimere*); *cousin* (< *consobrinus*), *cousin* (< *cusin* < *culicinus*); *patelin* „cajoleur“ (< Patelin), *patelin* „village“ (< *pacquelin*, *pasquelin*); *cabaret* „buvette“ (< néerl. *cabret*), *cabaret*, plante (< *bacaret* < gr. *bakkaris*); *dé* à jouer (< *datum*), *dé* à coudre (< *deel* < *digitale*);

5° par conversion: *bien* (adverbe), *le bien* (substantif); on trouvera de nombreux exemples dans le chapitre „Conversion et transposition“ (§ 74).

Beaucoup plus rarement, les mots cessent d'être homonymes (homophones), par exemple *roi* et *rouet* qui avaient la même prononciation [RW^ε] vers la fin du XVIII^e siècle.

19,4. En parlant des homonymes, il faut mentionner les paronymes, c'est-à-dire les mots qui ne sont pas acoustiquement tout à fait identiques, mais ne diffèrent que très peu les uns des autres, par exemple: *brun* – *brin*, *mourir* – *nourir*, *tache* – *tâche*, *attendre* – *entendre*, *amener* – *emmener*, *rassembler* – *ressembler*, *antérieur* – *intérieur*, *complément* – *compliment*, *décéder* – *décider*.

19,5. L'homonymie et la paronymie créent des conditions préalables à l'étymologie populaire (voir §§ 35–36), à l'attraction (§§ 27–33) et aux jeux de mots.

Pour former des jeux de mots, on profite de l'identité acoustique:

1° d'une des formes de deux mots différents: *En quoi un coiffeur et un peintre ressemblent-ils? Ils peignent tous les deux* (*peigner* – *peindre*);

2° de deux ou plusieurs mots: *La France a 36 millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement* (H. Rochefort dans „La lanterne“, 1^{er} juin 1868). *Quelle différence y a-t-il entre Marseille et une truie? Marseille est un port de mer et une truie est une mère de porcs. En quoi les demoiselles aux anges ressemblent-elles? Elles ont deux l (deux ailes).*

⁵³ H. Frei „Désaccords“, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 18, 1961, 42–45.

Quelquefois deux substantifs deviennent homonymes si l'un d'eux ou les deux sont accompagnés d'un article: *Quand on se promène au soleil on est exposé au plus grand désastre (des astres). Quel roi est le plus manchot? Le roi du Népaül (d'une épauë).* — Deux mots peuvent devenir homonymes grâce à une préposition: *Les avarës ne sont pas des hommes d'honneur (donneurs),* A. Dumas, fils. — Deux verbes peuvent devenir homonymes grâce aux compléments pronominaux qui les précèdent: *Quelle drôle de poire! Comment l'appelle-t-on? On la pèle avec le couteau. Quelles religieuses courent le plus de risque en voyage? Les sœurs converses (qu'on verse);*

3° d'un mot simple avec un mot composé: *Il a obtenu l'admiration (la demi-ration) de tous;*

4° d'un mot avec un groupe de deux ou plusieurs mots: *Assuérus fut un amant discret: il sut aimer Esther (aimer et se taire). Dieu fit les planètes, faisons les plats nets (Rabelais, Gargantua). Je suis Clémenceau, mais je ne suis ni clément, ni sot (Clémenceau). Quel mot latin compte le plus de e? Simile (six mille e);*

5° de deux groupes de mots: *Les maris soupçonneux sont des jaloux (déjà lous). Quel est le jour le plus savant de l'année? Le 7 août (sait tout). Combien vaut une Française? Un franc, huit centimes — la moitié de deux Françaises (deux francs, seize).*

L'homonymie permet encore des jeux de mots plus compliqués: *Quelle différence y a-t-il entre la Tour Eiffel et un vieux paletot? La Tour Eiffel est colossale et le vieux paletot est sale au col. Quelle différence y a-t-il entre un train et un esprit pur? Le train est un convoi, l'esprit est un qu'on ne voit pas. — L'ébéniste ne peut faire des lits sans scier, l'Université le peut (à savoir: faire des licenciés). — Quelles sont les quatre villes françaises qui font ensemble de vingt? Troyes, Foix, Sète, Autun (trois fois sept, ôte un). — Quelles sont les lettres de l'alphabet les plus instables? A, J, T et K, O, T (agités et cahotés). — Pourquoi dit on j e u un tel alors qu'il est é t e i n t? (homonymie, polysémie et antonymie participent à ce jeu de mots).*

Le nombre de calembours basés sur l'homonymie, la paronymie et la polysémie est considérable. Ce qui est plus, il y en a beaucoup qui montrent que ces phénomènes — en occasionnant parfois les malentendus ou les associations gênantes de toutes sortes — deviennent, dans certains cas, insupportables. Or on cherche à rétablir la clarté de la langue de manières que nous étudierons ci-dessous. L'étude des calembours n'est donc pas sans intérêt pour la linguistique.

19,6. Outre l'homonymie des unités lexicales et celle des groupes de mots, il y a encore celles des préfixes (*in-*, „non“ et *in-*, „dans“: *incroyable — incarcérer*), des suffixes (*-eur* formant les désignations des qualités et *-eur* formant les noms d'agents: *vigueur, fureur, ardeur — pêcheur, chanteur, nageur*).

19,7. Tant que les homonymes s'emploient dans les contextes dont le sens est clair et qu'ils ne causent aucune association gênante, leur existence n'est guère menacée. Néanmoins on peut même dans ce cas constater quelquefois une tendance différenciatrice dans l'orthographe (l'influence savante des grammairiens): *Pisum, pensum et picem* se sont

confondu en ancien français dans une seule forme *pois*, mais on les a plus tard différenciés en *pois*, *poids* et *poix*.

Quand l'homonymie est gênante, elle est, tôt ou tard, liquidée:

1° par la scission de la forme du mot s'il y a des conditions favorables: l'ancien français *neïier* — provenant de la fusion des verbes latins *necare* et *negare* — s'est scindé en *noyer* et *nier*;

2° par la perte des deux homonymes: *ré* „radeau“ ainsi que *ré* „accusé“ ont disparus; *bru* et *brut* sortent aussi peu à peu de l'usage;

3° par la disparition d'un des homonymes: ont disparus ou disparaissent: *somme* „sommeil“, *chère*, *coût* (conservé dans *coût de la vie*), *faix* (existant encore dans *porte-faix*), *lacs* „piège“ (*tomber dans le lacs*), *las*, *ores* (*d'ores et déjà*), *prou* (*peu ou prou*, *ni peu ni prou*), *ris* (*les jeux et les ris*), *souris* „sourire“, *seing* (*sous seing privé*), etc. [Leurs concurrents victorieux sont: *somme* (*d'argent*), *cher chère* (adjectif), *cou* et *coup*, *fait*, *lac*, *là*, *or*, *proue*, *riz*, *souris* et *sein*.]

Remarque: La perte d'un mot peut être causée même par l'homonymie de quelques formes (v. fr. *voïier* „aller, mener“ a disparu ayant quelques formes identiques avec *voir*) ou même par la paronymie (*ane* „canard“ n'a pu exister à côté de *âne*, et *ouvrer* „travailler“ à côté d'*ouvrir*).

III

20,1. Après avoir précisé les différences entre diverses sortes des homonymes et mentionné leur origine, leur évolution et les possibilités de résoudre les difficultés qu'ils causent, il est temps de s'occuper de plus près de la polysémie.

La grande majorité des mots sont polysémiques. La contiguïté des acceptions est parfois tout à fait claire, par exemple *appuyer* a les sens: „soutenir par le moyen d'un appui“, „faire reposer sur un appui“ (*appuyer une échelle contre le mur*), „peser“ (*appuyer sur la plume*), „insister“ (*appuyer sur une circonstance*), „intervenir en faveur“ (*appuyer une demande*), „se servir d'un fait ou d'une preuve pour corroborer une théorie, etc.“ (*appuyer une théorie sur des expériences*), „s'arrêter sur une idée pour l'approfondir, la faire sentir“ (*Par vanité, il appuya sur des détails*, Zola). — Dans d'autres cas, la contiguïté est moins claire, par exemple le mot *application* désigne l'action de poser une chose sur une autre, celle d'adopter une maxime, un précepte, etc. et enfin une grande attention ou une attention suivie et persévérante dans l'action et spécialement dans l'étude. — Ailleurs encore, elle est incompréhensible pour ceux qui ne connaissent pas certains faits [cf. les acceptions des mots tels que *grève* (§ 18,1), *timbre* et *rôle* (§ 21,2)].

La polysémie peut être quantitativement très différente. Il y a des mots qui n'ont que deux acceptions tandis que d'autres en ont plusieurs dizaines. Littré a trouvé 82 acceptions et nuances de sens du mot *faire*, 80 de *prendre*, 67 de *main*, 64 de *tête*, 49 de *mettre*, 40 de *trait*, 39 d'*aller*, 30 de *jeu*, etc.

La principale raison de la naissance de sens nouveaux réside dans le fait que personne ne pourrait retenir autant de mots qu'il y a de

choses, êtres, actions, sentiments, qualités, etc. Or le procédé le plus commode consiste à se servir de mots connus dans des acceptions nouvelles. Le sens nouveau (parfois figuré) s'emploie donc surtout pour désigner une „chose“ qu'on ne connaît pas encore ou dont on ne connaît pas le nom ou bien dont la dénomination ne convient pas dans le cas envisagé.

20,2. Les façons dont un mot acquiert une acception nouvelle sont nombreuses: Les sources principales de la polysémie sont:

1° le transfert du sens: Il se réalise grâce à l'association sur la base soit d'une ressemblance (*feuille* se dit de diverses choses larges, plates et plus ou moins minces: *feuille de papier*, *d'or* . . ., *feuille „journal“*), soit d'une contiguïté, par exemple le sens primitif du mot *toilette* est „petite toile“ ou „morceau de toile“; il s'est conservé dans la langue des tailleurs qui appellent *toilette* le morceau de toile dans lequel ils enveloppent les vêtements qu'ils vont livrer. Par contiguïté des choses, on a dénommé ainsi la petite table couverte d'une petite toile sur laquelle on déposait les objets destinés aux soins de la coiffure et de la propreté. Comme il y avait aussi une glace devant laquelle les femmes se coiffaient, on comprendra qu'on a formé la tournure *faire sa toilette* pour désigner l'action de se laver, se coiffer, s'habiller, etc. et que *toilette* désigne aussi soit l'ensemble des vêtements féminins, des ajustements qui servent à se parer, soit toutes sortes d'objets de toilette (*marchande de toilette*) et on ne s'étonnera non plus de l'expression *cabinet de toilette*;

2° la substitution des acceptions: Comme la plume d'oie (et d'autres oiseaux) était employée en tant qu'instrument servant à écrire, on a trouvé le mot *plume* convenable à dénommer même les instruments métalliques fabriqués pour le même but. Ce phénomène est appelé substitution des signifiés. La spécialisation qu'on rencontre surtout dans les langues spéciales, constitue un cas particulier de substitution; par exemple dans la langue commerciale, *affaire* a pris les sens „vente“, „achat“, „transaction“; dans la langue juridique, „procès“; dans la langue militaire, „combat“ et „duel“. *Habiller* „préparer“ signifie, dans la langue des cuisiniers, l'action de préparer la viande pour la cuisson, de dépouiller (un lièvre . . .), d'éventrer (un poulet . . .); dans celle des jardiniers, l'action de tailler des arbres ou de couvrir des plantes pour les protéger contre la gelée; dans la langue des tailleurs, *habiller* a les sens d'„être seyant“ (*le corsage habille bien*), de „coudre“, de „faire des habits“, de „pourvoir d'habits“ et de „vêtir“, acceptions qui sont devenues communes;

3° la polygénèse, c'est-à-dire la dérivation double ou même multiple à partir d'un seul mot et à l'aide d'un seul suffixe, mais dans divers contextes d'idées, diverses situations ou divers milieux et, par conséquent, avec diverses acceptions, par exemple à partir du mot *hiver*, on a dérivé *hiberner* „passer à l'abri la mauvaise saison“ (*les troupeaux des Alpes hivernent aux pieds des montagnes*) et *hiberner* „donner aux terres un dernier labour avant l'hiver“. Souvent, il s'agit de la dénomination de divers objets ou êtres qui ont tous une même qualité caractéristique, par exemple à partir de *blanc*, on a réalisé trois dérivations indépendantes à en juger d'après les sens du mot *blanchet*: „éttoffe de laine blanche“, „filtre de molleton“, „morceau de laine dont on garnit les tympanes ou

les cylindres d'une presse"; *gris* a servi à cinq dérivations indépendantes à l'aide du suffixe *-on*: *grison* „homme qui a les cheveux gris“, „valet vêtu de gris (chargé de communications secrètes)“, „moine ayant un froc gris“, „âne“, „grès gris“;

4° l'influence de mots étrangers, étymologiquement identiques sur les mots indigènes correspondants: *majorité* „âge où l'on jouit pleinement de ses droits personnels“ a pris encore le sens „plus grand nombre“ d'après le mot anglais correspondant (d'origine française) *majority* quand, après la Grande révolution, les Français prenaient pour modèle le parlementarisme anglais; en même temps, *minorité* „état d'une personne mineure“ s'enrichit par l'acception „plus petit nombre“;

5° l'ellipse: *radical* (d'un mot, chimique), (*signe, socialiste*) *radical*;

6° le transfert dans une autre sphère d'idées: le terme astronomique *révolution* „mouvement d'un mobile qui parcourt une courbe fermée“ acquiert, au XVIII^e siècle, sous l'influence de la philosophie matérialiste un sens politique nouveau qui est aujourd'hui son sens principal;

7° l'„étymologie populaire“: On a interprété *souci* provenant du latin *solsequia* (nom d'une fleur) comme *souci* (dérivé de *se soucier*) dans lequel on a voulu voir son symbole. Dans ce cas, il s'agit donc de la polysémisation des homonymes (la deshomonymisation).

20,3. La polysémie a plusieurs formes spéciales:

1° Un mot, tout en gardant son caractère de nom propre, peut avoir en même temps la fonction de nom commun: *Cognac* — *une bouteille de cognac*, *Champagne* — *un verre de champagne*.

2° Un mot peut être en même temps adjectif et substantif (*beau, belle* — *le beau, la belle*), *l'arc-en-ciel* — *ruban arc-en-ciel*, *le chamois* — *robe chamois*, adverbe et substantif (*ensemble* — *l'ensemble*), adverbe et adjectif (*bien* — *une femme très bien*), participe et adjectif (*dansant* — *thé dansant*, *payant* — *billet payant*). Dans ce cas, on ne peut évidemment parler de la polysémie que du point de vue diachronique, car dans l'état actuelle de la langue, il s'agit de couples de mots homonymes bien que tout le monde se rend compte de leur unité originaire parce que non seulement leur forme est absolument identique, mais parce qu'il y a encore une parenté sémantique très proche entre eux.

20,4. La polysémie n'est que rarement gênante parce que les mots sont généralement polysémiques seulement en étant isolés, mais deviennent „unisémiques“ dans le contexte. Examinons à titre d'exemple les différentes acceptions du mot *filles* (contraires à „mère“, „garçon“, „femme mariée“, „femme honnête“): *Je vous présente ma fille. Ma sœur a un bébé, c'est une fille. Marie est resté fille. Ne la fréquentez pas, c'est une fille. On se rendra compte également de diverses acceptions des verbes mettre et veiller dans les phrases suivantes: Elle a mis la table. Elle a mis le paquet sur l'armoire. Elle a mis la chaise contre la fenêtre. — Il a veillé toute la nuit. Le maître veille que les élèves fassent leurs devoirs. Veillez à ce qu'il ne lui manque rien.*

Pour que le sens du mot soit univoque, il n'est pas toujours nécessaire d'entendre une phrase toute entière, parfois un syntagme suffit: *un devoir sacré, un roi sacré, un sacré menteur; état d'âme, état civil, tiers état, Etat français; un habit vert, un vert galant, du bois vert, du*

vin vert, des cuirs verts, une verte réprimande; repasser du linge, repasser un couteau, repasser les monts.

Quelquefois l'intonation seule nous informe suffisamment quant au sens en question: *Il a péri malheureusement* („d'une manière malheureuse“). — *Il a péri, malheureusement* (= par malheur, C'est un grand malheur qu'il ait péri).

20,5. Il arrive toutefois que pas même un large contexte ne précise suffisamment de quelle acception d'un mot polysémique il est question.

Si un mot a des acceptions qui causent plus ou moins souvent l'ambiguïté, la polysémie en devient gênante. On cesse alors de s'en servir (*orer* „parler“, „prier“, „faire sa prière“, „vénération“) ou, du moins, on exprime par un autre mot l'acception ou les acceptions qui avaient causé l'amphibologie: *température* a perdu les acceptions „tempérament“ et „caractère“, *dru* ne désigne plus celui ou ce qui est gai, amoureux, fidèle, fertile, plein, populeux; *fier* ne signifie plus „terrible“, „cruel“, „sauvage“ (sauf en parlant d'animaux et d'oiseaux: *perdre sa fière*).

Un mot polysémique peut disparaître même après l'homonymisation de ses acceptions, par exemple l'a. fr. *prod* (< bas lat. *prode* < lat. clas. *prodest*) apparaît dans les fonctions d'adverbe („assez“, „beaucoup“), d'adjectif („prudent“, „sage“, „loyal“, „vaillant“, „preux“) et de substantif („profit“, „avantage“). *Prod*, ayant phonétiquement évolué en *prou*, entre en collision paronymique avec *proue*; par suite, *prou*-substantif disparaît complètement; *prou*-adverbe sort peu à peu de l'usage (il ne reste plus que dans les tournures figées *peu ou prou* et *ni peu, ni prou*); *prou*-adjectif, transformé phonétiquement en *preux*, est un archaïsme qui vivote à peine.

20,6. Nous avons vu ci-dessus (§ 19,7) que les homonymes peuvent être différenciés morphologiquement. On peut observer un phénomène analogue à propos des acceptions de mots polysémiques. Quant aux adjectifs, on distingue quelquefois les divers sens à l'aide de l'ordre des mots: au sens propre, la plupart des adjectifs sont postposés; dans ce cas, l'antéposition marque souvent le sens figuré (*un brillant résultat, une heureuse idée, un vieil ami*) ou la transposition dans la sphère d'idées et de sentiments (*mes chers parents, une pauvre femme*). Certains adjectifs peuvent être distingués au féminin (*franc — franque, franche*). — En ce qui concerne les substantifs, la distinction peut se faire par différenciation du genre (*le pendule — la pendule*), par l'emploi de deux formes au pluriel (*aïeux — aïeuls*), par emploi du substantif en question dans l'une de ses acceptions au singulier et dans l'autre au pluriel (*l'aboi — les abois, l'ouïe — les ouïes, le pleur — les pleurs, l'immondice — les immondices*) et enfin, dans l'orthographe, par l'emploi des majuscules (*église — Eglise, Roquefort — roquefort, Bordeaux — bordeaux*). — Divers sens d'un verbe peuvent être signalés selon son emploi transitif ou intransitif (*sortir de la maison — sortir un mouchoir de la poche, entrer — entrer un piano dans le salon, monter au premier étage — monter une valise*) — ce qui entraîne aussi des différences au niveau du verbe auxiliaire (*Je suis sorti de la chambre — J'ai sorti un livre de ma bibliothèque*) — ou par les cas des objets qu'il régit, donc aussi par les prépositions qui précèdent ces objets (*manquer le train — manquer d'argent — manquer à sa parole;*

tenir un livre — tenir de son père — tenir à l'argent; jouer une sérénade — jouer du piano — jouer aux échecs). — Dans la langue familière, on distingue *peut être* [pøtɛ:tʁ] de *peut-être* [pøtɛ:tʁ]: *Cela peut être vrai — C'est peut-être vrai*.

20,7. Il va sans dire qu'il y a toujours assez de mots qui ne sont pas univoques même dans le cadre de la phrase, par exemple: *Le tableau représentait de vieux grenadiers*. Cette phrase ne nous informe pas suffisamment pour savoir s'il s'agit d'arbres fruitiers ou de soldats.

Les farceurs se servent de cas semblables pour amuser leurs interlocuteurs ou leurs lecteurs au moyen de jeux de mots analogues à ceux que l'homonymie a rendus possibles, parce que, comme nous allons constater, il n'y a pas de limites précises entre les homonymes et différentes acceptions des mots polysémiques: *L'étudiant quitte son lit pour suivre son cours, mais la rivière suit son cours sans quitter son lit. Le comble de la lâcheté est de reculer devant une horloge qui avance et le comble de l'odorat, de sentir sa fin arriver*. Dans „*Misanthrope*“, Philinte vante le sonnet d'Oronte: „*La chute en est jolie*“ à quoi Alceste rétorque: „*La peste de ta chute! ... En eusses-tu fait une à te casser le nez.*“

Cependant la différence entre les homonymes et les différentes acceptions des mots polysémiques se fait quelquefois sentir dans le caractère des calembours. Ceux qui sont fondés sur l'homonymie ou la paronymie sont toujours de simples récréations philologiques tandis que ceux qui s'appuient sur la polysémie, sont souvent des mots spirituels, parfois mêmes des maximes qu'on aime à citer à l'occasion: *Le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas* (Pascal). *Le sens commun est moins commun qu'on ne pense. La civilisation ne peut pas se passer de nous, mais elle se passe au-dessus de nous* (J. Romains, Le 6 octobre, p. 291). *Messieurs les gens de police, laissez donc les poètes! Ils ne vous regardent pas — dans les deux sens* (Donos, Verlaine intime, p. 223).

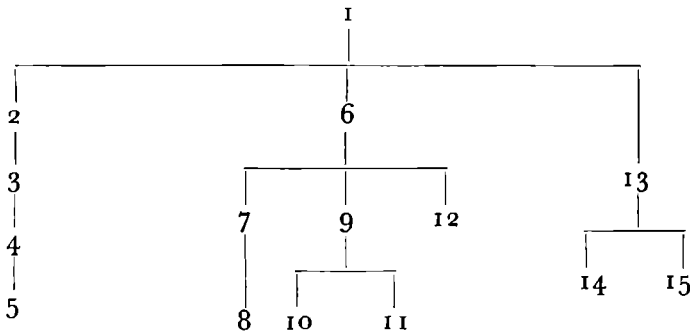
IV

21,1. Revenons maintenant au problème des rapports entre la polysémie et l'homonymie. Ils sont assez nombreux. Avant tout, il faut constater que les mots polysémiques ainsi que toutes les sortes d'homonymes prouvent qu'une seule forme peut désigner plusieurs concepts et dénommer plusieurs êtres, objets, etc. L'homonymie, ainsi que la polysémie représentent donc la pluralité de sens dans l'unité de forme. Au contraire, la synonymie est la preuve de l'unité de sens dans la pluralité de forme.

Nous avons vu qu'on se sert de certains procédés analogues pour remédier aux inconvénients de l'homonymie et de la polysémie. Nous avons pu constater la polysémisation des homonymes et, dans une optique beaucoup plus large, l'homonymisation de divers sens de mots polysémiques ce qui prouve la parenté sémantique et la connexité entre l'homonymie et la polysémie, étant donné que les limites entre ces deux phénomènes ne sont pas infranchissables, mais flottantes et vagues comme celles entre les homonymes étymologiques et sémantiques. En effet, il

est parfois assez difficile de distinguer les homonymes sémantiques des acceptions distinctes d'un mot polysémique d'une part (à ce propos, la conscience linguistique n'est pas la même chez tous les gens), des homonymes véritables de l'autre (il va sans dire que seuls les homonymes lexicaux et qui sont à la fois homophones et homographes peuvent, dans certaines cas, être pris pour sémantiques).

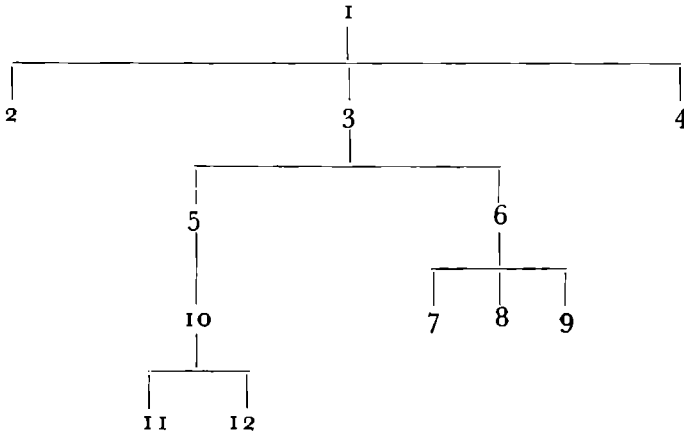
21,2. Il ne faut pas non plus oublier que les rapports entre les acceptions de différents mots sont très variés. Il y a toutes une gamme de parentés sémantiques même entre les acceptions d'un seul mot. Prenons, à titre d'exemple, le mot *timbre*, dont le sens fondamental actuel (non pas le sens étymologique) est „clochette (cloche) métallique qui est frappée par un marteau“ (1°). A partir de ce sens, les acceptions suivantes ont évolué: 2° „le son d'un timbre d'une cloche“, 3° „le son métallique“, 4° „la qualité qui distingue deux sons de même hauteur et de même intensité“, 5° „mélodie“. A partir de ce même sens de base où cependant l'idée de frapper était entrée au premier plan, on est arrivé aux acceptions suivantes: 6° „instrument servant à poser les marques différentes“ d'où 7° „la marque que chaque bureau de poste imprime sur les lettres“, 8° „vignette mobile que l'on colle sur une lettre“, 9° „marque imprimé par l'Etat sur le papier dont on se sert pour les actes publiques“, 10° „le prix de cette marque“, 11° „bureau où l'on timbre ce papier“, 12° „marque d'une administration, d'une maison de commerce“. A partir du sens principal découlent enfin, métaphoriquement (sur la base de la ressemblance de la forme) les sens: 13° „partie supérieure d'un casque, d'où 14° „casque ou couronne surmontant l'écu“ et 15° „la tête“ (*avoir le timbre fêlé* „avoir la tête dérangée“). L'enchaînement des acceptions peut être représenté graphiquement comme suit:



Dans chacun des trois groupes que nous avons établis, les acceptions sont visiblement apparentés (polysémie), mais entre les acceptions des groupes différents, on ne sent plus aucun rapport sémantique, par exemple entre „la qualité qui distingue deux sons de même hauteur et de même intensité“ (4°), „vignette mobile que l'on colle sur les lettres“ (8°) et „la partie supérieure d'un casque“ (13°).

Un autre cas compliqué est celui du mot *rôle* (< bas lat. *rotulus*)

dont le sens primitif „rouleau“ (1) s'est conservé en français jusqu'au XVIII^e siècle. A partir de ce sens, on s'explique facilement ceux de „rouleau d'un parchemin“ (2), „manuscrit roulé“ (3) et „pelote de tabac à chiquer en forme de petit câble“ (4). De l'acception 3, on passe aux sens „feuillelet écrit comprenant la page et le verso“ (5) et „liste“ (6); de celui-ci, on en viendra, d'une part, à „liste des causes inscrites dans l'ordre où elles doivent se plaider“ (7), d'autre part, à „catalogue“ (8) et à „cahier portant la liste des contribuables (9); de celui-là, à „partie d'une pièce qu'un acteur doit jouer“ (10), d'où „fonction“ (11) et „tâche“ (12). Une représentation sous forme de graphe nous le montrera plus clairement. La voici:



On pourrait expliquer de manière semblable la polysémisation et l'homonymisation de milliers de mots. Contentons-nous de citer encore, à titre d'exemple, la divergence sémantique d'un substantif et d'un verbe. *Facteur* „celui qui fait“ a progressivement épousé les acceptions suivantes: „fabricant d'instruments de musique“ (*facteur d'orgues, de pianos*), „agent d'un négociant qui réalise des achats ou des ventes“, „employé de la poste pour distribuer les lettres“, „employé d'une entreprise de messageries ou d'une compagnie de chemin de fer qui transporte les colis“, „agent qui concourt avec d'autres à produire un résultat“ (*les facteurs du succès*), „chacun des nombres qui concourent à former un produit“. — Le verbe *décliner* de sens primitif „détourner“ a les acceptions suivantes: „déchoir“ (*ses forces déclinent*), „pencher vers sa fin“ (*jours qui déclinent*, Littré), „s'écarter d'une direction ou d'un point fixe“ (*l'aiguille de la boussole décline en s'écartant du nord vrai*), „s'éloigner de l'équateur céleste“ (en parlant d'un astre), „refuser“ (*décliner un honneur*), „ne pas reconnaître“ (*décliner la compétence d'un tribunal*), „faire varier dans sa désinence“ (*décliner un substantif*); ajoutons encore la tournure *décliner son nom* „se nommer“.

Dans des cas semblables, on peut donc constater l'homonymisation de certaines acceptions d'un mot polysémique.

L'homonymisation peut résulter d'un fait extra-linguistique. Après l'invention des armes à feu, on a commencé à employer le mot *balle* (ne désignant primitivement qu'une balle à jouer) même pour désigner la masse métallique sphérique dont on chargeait ces armes (emploi métaphorique basé sur la ressemblance de la forme). De nos jours, les projectiles ayant une forme cylindro-ogivale, *balle*, employée dans ce sens, ne fait plus penser à une balle à jouer.

L'homonymisation peut se réaliser aussi sous l'influence de l'emploi du mot en question dans une ou plusieurs langues spéciales. Le sens originaire de *voler* est „se mouvoir dans l'air au moyen des ailes“ (en parlant des oiseaux). Dans la langue de la vénerie, *voler* a pris le sens de „chasser (et attraper et s'emparer)“ (*un faucon a volé une perdrix, un vautour a volé un lièvre*). La langue commune, reprenant cette acception, l'a modifiée en „s'emparer du bien d'autrui“, „prendre clandestinement“. Entre cette acception et le sens primitif, on ne sent plus de connexité. De nos jours, on conçoit ces deux acceptions en tant que deux verbes divers (homonymes lexicaux absolus).

L'homonymisation peut enfin être le résultat de l'emploi du mot en question dans certains contextes (cf. ci-dessus le mot *grève*, § 18,1 et la note 51).

L'homonymisation de deux ou plusieurs sens tout à fait différents d'un seul et même mot est un processus psychologique qui peut se manifester:

1° par la conversion du mot en question dans une de ses acceptions: *le pas — (ne ...) pas, le point — (ne ...) point*;

2° par la différenciation du genre: à côté du mot *la mode* apparaît, dès le XVII^e siècle, *le mode*, et cela au sens philosophique, grammatical et musical; le mot *la mémoire* fut employé primitivement uniquement au sens abstrait, mais dès 1385, il apparaît même au sens concret et, dans ce sens, il devient masculin dès le XV^e siècle (premièrement chez Cozzimo);

3° par une différenciation graphique: *dessin — dessein*;

4° par l'emploi dans les calembours: *Cet anarchiste nous fera sauter et pas de joie. Notre affaire ne fait pas un pas. Le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas*;

5° par le fait qu'on s'en sert pour faire des rimes:

*Les accommodements ne font rien en ce point.
Les affronts à l'honneur ne se réparent point.*

(Corneille)

21,3. La déshomonymisation (polysémisation) est plus rare. Il s'agit également d'un processus psychologique. On trouve un lien sémantique entre deux homonymes véritables et on commence à les envisager en tant que diverses acceptions d'un seul mot. Nous avons déjà constaté ci-dessus que *solsequia* après être passé par l'étape de *soucicle* à la forme *souci* est devenu, grâce à cette forme, le symbol de souci „soin accompagné d'inquiétude“ et, par conséquent, la dénomination de la

fleur est prise pour le sens figuré du mot *souci*. D'après Buysens (*Linguistique historique*, p. 63), pour un locuteur non averti, *bol* (< angl. *bowl*, vase demi-sphérique) et *bol* (< gr. *bôlos*, masse ronde, argile creuse) ne sont plus des mots distincts, mais un seul mot à sens divers.

21,4. De tout ce qui vient d'être dit, il découle que, du point de vue synchronique, il est souvent difficile de déterminer s'il s'agit de différents sens d'un mot, d'homonymes sémantiques ou d'homonymes étymologiques. La conscience linguistique, la faculté de soupçonner ou deviner les connexités sémantiques diffèrent beaucoup selon les individus. Très souvent, on ne saurait dire s'il s'agit de mots différents ou seulement de deux acceptions d'un mot.

H. Frei,⁵³ a fait une sérieuse tentative pour résoudre ce problème. Selon lui, il ne s'agit pas d'homonymes (sémantiques), mais seulement d'acceptions d'un même mot si l'on peut s'en servir dans le même contexte⁵⁴ et, éventuellement, remplacer le mot en question, dans l'un de ses sens, par le pronom, par exemple: *On n'élève pas seulement le mouton pour en manger.* „En revanche, l'emploi du même procédé avec des homonymes... ne peut être que l'occasion de jeux de mots ou de monstruosité: *On informera la police si vous ne la signez pas. Il a des ennuis avec la police parce qu'il n'en a pas.*“ Ajoutons un autre exemple: *Quelle différence y a-t-il entre l'histoire de France et une pomme? L'histoire de France n'a qu'un Pépin, la pomme en a plusieurs.* Les homonymes font, en outre, partie de diverses familles de mots; par exemple, à la famille de *louer* „donner à louage“ appartiennent *louage, loueur, local, locatif, location, locataire, collocation, collocataire, localisé, localité*; à celle de *louer* „faire des louanges“ appartiennent *louange, laudatif, éloge, élogieux, los* (M. Frei ne cite pas tous ces mots). La force de cette conception consiste dans le fait qu'elle est basée sur les critères objectifs; l'inconvénient en est qu'elle ne peut être appliquée qu'à un nombre restreint de cas.

Bibliographie

Bertagaev T. A., „K voprosu o vnutrennich zakonach razvitija polysemii“, *Izvestija OLJa, Akademii nauk SSSR*, No. 6, 1951.

Abaev V. I., „O podače omonimov v leksike“, *VJa* 1957, 3, 31–43 (cf. aussi „K obsuždeniju voprosa ob omonimach. Obzor statej postupivšich v redakciju“, *VJa* 1958, 2, 45–50).

Ducháček O., *O vzájemném vlivu tvaru a významu slov*, Praha, Česká akademie věd a umění – Státní pedagogické nakladatelství 1953 (voir pp. 11–47, 71–110 et 135–140).

Ducháček O., „L'homonymie et la polysémie“, *Vox romanica* 21, 1, 1962, 49 à 56.

Frei H., „Désaccords“, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 18, 1961, 38–45.

Godel R., „Homonymie et identité“, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, VII, 1948, 5–15.

Goljakova N. V., *Razvitie mnogoznačnosti gruppy glagolov vyražajuščich*

⁵³ „Désaccords“, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 18, 1961, 42–45.

⁵⁴ Par exemple: *Melle Marie songe: „Une fleur, cela doit sentir bon.“ Elle l'approche de son nez..., mais elle ne sent rien* (A. France).

ponjatie „*dumat*“ i sistema ich značenija v sovremennom francuzskom jazyke, Avto-referat, Moskovskij gosudarstvennyj pedagogičeskij institut im. B. P. Potemkina, 1963.

Heger K., „Homographie, Homonymie und Polysemie“, *Zeitschrift für romanische Philologie* 79, 1963, 471–491.

Koch W. A., „Zur Homonymie und Synonymie“, *Acta linguistica Academiae scientiarum hungaricae* XIII, 1–2, 1963, 65–91.

Lebrun Y., „Polysémie et machines à traduire“, *Revue belge de Philologie et d'histoire* XL, 1962, 789–797.

Müller Ch., „Polysémie et homonymie dans l'élaboration du lexique contemporain“, *Etudes de linguistique appliquée*, I, 1962, 49–54.

Orr J., „On homonymics“, *Studies in French Language and Medieval Literature Presented to M. K. Pope*, Manchester 1939, p. 253–297.

Orr J., *Three studies on homonymics*, Edinburgh, University Press, 1962.

Sala M., „La disparition des langues et la polysémie“, *Revue de linguistique* VII, 1962, 2, 289–299.

Skok P., „Du rôle de l'homonymie dans les créations phonétique et morphologique“, *Časopis pro moderní filologii* XII, 1926, 273–280, XV, 1929, 39–50, 147–155, 265–272, XVI, 1930, 44–54, 276–293, XVII, 1931, 133–140.

Skok P., „Du rôle de l'homonymie dans les créations analogiques“, *ČMF* XII, 1926, 273–280.

Trnka B., „Bemerkungen zur Homonymie“, *Travaux du cercle linguistique de Prague* IV, 1931.

Trnka B., „O homonymii, její terapii a profylaxii“, *ČMF* XVII, 1931, 141–147.

Vinogradov V. V., „Ob omonimii i smežnych javlenijach“, *VJa* 1960, 5, 3–17.

Affectivité

22,1. Dans les chapitres précédents, nous nous sommes occupés des éléments notionnels du contenu sémantique des mots. Il y a cependant beaucoup de mots dont le côté affectif est aussi important. Ce dernier peut être exprimé par les procédés sémantiques (§ 22,1–3), morphologiques (§ 22,4), syntaxiques et stylistiques (§ 22,5) et par l'intonation (§ 22,6).

La valeur affective du mot peut être dominante dans le contenu sémantique du mot. C'est le cas surtout des interjections: *ah! oh! hé! aïe! aou! ouais! fi! or ça! hélas!* etc. La valeur notionnelle de maintes interjections n'est claire que dans le contexte donné ou dans une certaine situation. Quelquefois, on peut la deviner grâce à l'intonation. Une seule interjection peut avoir plusieurs „acceptions“, par exemple *ah!* peut exprimer la joie, la surprise, l'admiration, la crainte, la douleur et la détresse.⁵⁵ La valeur affective est aussi dominante dans les jurons (*dame!, pard!, sacrebleu!, peste!*), dans les injures (*porc, bougresse, chameau*),⁵⁶ dans les mots empreints d'ironie tels que *papa gâteau* (en parlant d'un père qui gâte ses enfants par sa bonté excessive), dans les mots facétieux comme *amandier* pour désigner le metteur en scène qui inflige des amendes aux acteurs (ceci par exemple pour s'être trompés pendant la représentation).

⁵⁵ Cf. O. Ducháček, *Grammaire complète de la langue française*, p. 306.

⁵⁶ Nous nous en occuperons plus en détail dans le chapitre consacré aux dysphémismes (voir ci-après le § 64).

22,2. Les éléments affectifs forment une partie plus ou moins importante dans le contenu sémantique des mots laudatifs et dépréciatifs.

Maints diminutifs sont laudatifs: *oiselet, garçonnet, fleurette, peton, menotte; Charlot, Louison, Jacqueline, Annette, Nicolette*) et certains hypocoristiques (*Toinette, Nanette, Suzy, Suzon, Geô*).⁵⁷

Tandis que les mots cités dans l'alinéa précédent laissent pressentir la sympathie, sinon l'amour, du sujet parlant, il y en a qui témoignent de son antipathie ou même de la haine, du dédain, du mépris, etc. En parlant d'un acteur, on pourrait utiliser les mots *cabot, cabotin, baladin* ou *histrion*. Au lieu d'*imiter*, on peut dire *singer*. Les désignations péjoratives du lit sont *grabat, peautre (envoyer au peautre)*, auxquelles on pourrait ajouter les termes d'argot *padoque, pageot, pagne, pieu, pucier*. Des augmentatifs (*richard, hommasse*) aussi bien que des diminutifs (*femmelette, oison*) peuvent être dépréciatifs.

22,3. Parmi les mots dont le contenu sémantique comporte une importante composante affective figurent ceux qui désignent les sentiments (*joie, tristesse, amour, haine, colère, envie*), certaines qualités (*gai, triste, furieux, amoureux, gaillard, fou, menteur*), les états d'âme [*furieux, gaieté, détresse, dépression; être gai (triste, furieux, amoureux, ébahi); se fâcher*], les faits qui évoquent certains sentiments (*mort, malheur, échec, succès, réussite, bonheur*).

Quant aux procédés sémantiques servant à exprimer les sentiments, il faut citer surtout l'hyperbole (*une merveilleuse santé*) et la métaphore (*un vert vieillard, une maigre compensation, baver*).

22,4. Il y a aussi quelques procédés morphologiques qui ajoutent aux mots une valeur affective: Ce sont surtout certains cas de dérivation (*singe — singer*), l'addition d'un déterminant (*jolie à croquer*) les préfixes renforçants (*archifou*) et les suffixes carressants, laudatifs et péjoratifs (*Anne — Annette, gras — grassouillet, papier — paperasse; doux — doucereux, traîner — traîner, maigre — maigret, maigrelet, maigriot, maigrichon*).

22,5. Les procédés syntaxiques et stylistiques servant à exprimer une nuance affective des mots sont:

1° l'ordre des mots dans la phrase; l'antéposition des adjectifs trahit souvent une affectivité ou une appréciation morale: *plaisant personnage, sacré chien*;

2° la mise en valeur d'un membre de la phrase, surtout de l'épithète: *un amour d'enfant, cette coquine de petite bouche, notre animal de Jean, ce diable de Robert, quelle canaille d'homme, quelle horreur de robe*;⁵⁸

3° l'emploi de mots d'une autre couche de la langue, par exemple celui d'un mot familier ou d'un mot populaire dans un propos littéraire; on peut remplacer *interloqué* par *estomaqué*, *obscène* par *cochon*, etc.;

⁵⁷ Le caractère laudatif n'est pas toujours si frappant. Toutefois, il est sensible, entre autre, dans tous les mots qui laissent deviner une prédilection du sujet parlant. On peut par exemple découvrir celle de la sveltesse dans les adjectifs *svelte, fluet, délié, gracile*.

⁵⁸ L'affectivité peut être exprimée encore par d'autres procédés syntaxiques qui, cependant, ne concernent pas les mots eux-mêmes. Ce sont surtout les phrases interromptues (*Si tu savais combien je t'aime!*) et les phrases brisées (*Une chose pareille! voyons! sérieusement! y songez-vous?*).

4° la transposition de la sphère humaine dans celle des animaux ou vice versa: *mourir* – *crever*, *bouche* – *gueule*.

22,6. Nous avons enfin à notre disposition l'intonation au sens le plus large du mot: la modulation, la force et la hauteur de la voix, le tempo, etc.

Sous l'influence de l'intonation, l'élément affectif peut devenir dominant dans le contenu du mot où l'élément notionnel peut s'effacer plus ou moins ou bien même complètement de sorte que le mot ayant primitivement un sens plein peut devenir interjection: *peste! tiens! hélas* (< *hé* + *las* „fatigué“). Il s'en suit que la connexité entre le sens et l'intonation est très étroite ce que nous avons montré d'ailleurs déjà dans le § 22,2, mais sous un autre angle.

22,7. Les mots peuvent gagner une résonance affective par d'autres voies encore, par exemple par l'emploi euphémique (cf. § 62) et plus encore par le dénigrement des anciens euphémismes (*saoûl*) dont quelques uns sont même devenus injures (*garce*, *fille* „prostituée“).

Une autre cause de l'origine de la nuance affective des mots consiste dans leur emploi dans des acceptions inaccoutumées. Pour exprimer, par exemple, son admiration à propos d'une chose, on dit: „*C'est un stylo (une montre) atomique! Ce film (concert, tableau) est formidable. Il a eu un succès bœuf!*

Voilà comment naissent les mots à la mode, mots sémantiquement vagues, mais, en revanche, expressifs. Souvent ils s'usent vite, deviennent banals ou même ridicules et, par conséquent, sortent enfin de l'usage. Cela s'est passé au XIX^e siècle avec *incroyable*, *mirifique*, *mirobolant* et autres au sens de „beau“, „excellent“ ou „surprenant“.

22,8. Il est manifeste que l'affectivité joue un rôle bien différent selon le milieu et les circonstances.

Dans une communication scientifique, les mots sont, en général, dépourvus d'éléments affectifs qui, au contraire, abondent souvent dans les discours des politiciens-démagogues, dans les oraisons, dans les harangues et parfois même dans la langue de la conversation, car, en racontant des événements, on laisse parfois deviner sciemment ou inconsciemment ou même à contre-cœur ses sentiments, ses passions, ses émotions, ses penchants, ses goûts, etc.

22,9. Quand on est ému ou que l'on veuille manifester son émotion ou bien la provoquer chez son interlocuteur, on remplace des mots dépourvus d'affectivité par des mots touchants, impressionnants, bouleversants, pathétiques, etc., bref émouvant d'une manière ou d'une autre. On peut, par exemple, remplacer l'adjectif *étonné* par *ébahi*, *épaté*, *abasourdi*, *éberlué*, *ébouriffé*, *estomaqué*, *déconcerté*, *consterné*, *sidéré*, *médusé*, *pétrifié*, *interloqué*, *baba* exprimant divers degrés et diverses sortes de l'étonnement. *Ebahi* évoque l'idée de l'homme qui reste bouche-bée, *abasourdi* contient la représentation de la surdité, *épaté*, celle qu'on tombe, sous le coup de l'étonnement, les quatre „pates“ en l'air, *éberlué* fait penser à la „berlue“, c'est-à-dire à des éblouissements, à des visions fantastiques, *ébouriffé* évoque l'idée d'une coiffure hérissée, *estomaqué*, celle du mal à l'estomac (ce mot est relatif à une surprise provoquée par ce qui choque, offense brusquement), *consterné* et *sidéré* marquent une

grande intensité de la surprise, *pétrifié* et *médusé* indiquent que la personne étonnée est restée immobile comme si elle était changée en pierre ou fascinée par le regard de la Méduse, *interloqué* insiste sur l'impossibilité pour le locuteur de dire mot.

Les résonances affectives et expressives, si fortes qu'elles soient, s'effacent généralement peu à peu et quelquefois disparaissent sans laisser de trace, surtout si le mot non affectif est sorti de l'usage. C'est le cas, par exemple, de l'adjectif *étonné* (ancien participe passé) qui ne fait plus penser au verbe *tonner* ni au substantif *tonnerre*.

22,10. Les types de mots à propos desquels nous avons constaté une certaine résonance affective (§ 22,2) s'emploient évidemment aussi dans des constatations objectives ce qui affaiblit considérablement leurs valeurs affectives. Un affaiblissement analogue est encore plus compréhensible dans le groupe de mots dont le sens est soit positif, soit négatif d'après le contexte et la situation dans lesquels ces mots sont employés, par exemple *fameux* (*un héros fameux — un fameux imbécile*), *humeur*, *tempérament*, *fortune*. Les mots de cette catégorie étaient autrefois plus nombreux, mais la majorité en ont été spécialisés soit en bonne part (*chance*, *renom*, *renommée*, *santé*, *qualité*, *goût*), soit en mauvaise part (*aventure*, *manière*, *accident*, *fatal*, *ressentiment*, *critiquer*). Certains mots ont gardé les deux acceptions dans les langues spéciales (philosophique, ecclésiastique, etc.), mais ont évolué en mauvaise part dans la langue commune (*individu*, *espèce*, *créature*, *race*).

22,11. Les mots affectifs forment quelquefois des séries dont les membres sont plus ou moins nombreux. On peut les ranger en séries d'après le degré de leur affectivité, par exemple à partir des mots tout à fait dépréciatifs jusqu'aux termes qui comportent certains éléments laudatifs: *ordurier*, *sale*, *grossier*, *impudique*, (*pornographique*), *obscène*, *cochon*, *déshonnête*, *gras*, *indécent*, *inconvenant*, *graveleux*, *licencieux*, *croustilleux* (synonymes familiers: *salé*, *pimenté*, *poivré*, *épicé*), *grivois*, *gaulois*, *rabelaisien*, *gaillard*. *Croustilleux* et les mots qui suivent sont plus ou moins euphémiques et ne contiennent plus aucun blâme, mais plutôt une excuse et même ils font sentir que le locuteur sympathise avec ce qu'il a qualifié par ces mots.

Les mots *sot* et *bête* sont évidemment dépréciatifs, mais ne contiennent qu'un faible élément affectif. Ce dernier est plus prononcé dans les termes *benêt*, *jocrisse*, *simple d'esprit*, *pauvre d'esprit*, *pauvre type* qui impliquent parfois une bonhomie sympathique (dernière expression exceptée) et trahissent la commisération du locuteur. *Bêta* (féminin *bêtasse*), surtout employé d'un enfant, peut comporter même une nuance d'affection. *Béjaune*, *dadais* et *dandin*, usités en parlant de jeunes hommes, peuvent exprimer une certaine indulgence du locuteur. *Pesant*, *borné* et *inintelligent* sont les termes les plus objectifs de ce groupe et pratiquement dépourvus de toute émotivité sauf, peut-être, l'emploi euphémique de ce dernier. Tous les trois, ainsi qu'*obtus*, *niais*, *simpliste*, *simplet*, *innocent*, *fada*, *bébête*, *jobard* et *gogo* disent moins que *bête*. — Au contraire, le mépris se fait sentir dans les mots ayant une nuance péjorative plus forte et qualifiant un haut degré de différentes formes de bêtise: *stupide*, *idiot*, *crétin*, *ganache*, *bestiasse*, *imbécile*, *inepte*, *buse*, *nigaud*. — La bêtise

est présentée en tant que résultat d'une maladie, d'un mauvais traitement, d'une dégénérescence par les mots: *insensé, hébété, abruti, ramolli, vaseux*. L'idée d'une mauvaise éducation participe au contenu sémantique des mots (*r*)*abêti* et *bêtifié*. — La résonance affective et l'idée de mépris sont encore plus fortes dans les synonymes familiers, populaires et argotiques de ces mots. — Plus ou moins synonymes de *bête* sont: *ballot, baluche, baluchon, bedole, cruche, cruchon, gourde (gourdée, gourdiflot)*. Sont synonymes de *niais*: *calino, cantaloup, coquebin, daim, dindon, serin, colas, nicaise, jean-jean, Jeanin, Jeanot* (mots familiers); *bégaud, cornichon, couenne, godiche, godichon, niguedouille, nouille, schnoque* (mots populaires et argotiques). — Sont synonymes d'imbécile: *andouille, fourneau, moule, panouille, pochetée, tourbe* (mots populaires); *con, couillon, trou-du-cul* (mots vulgaires).

22,12. Le sens péjoratif peut être motivé par la forme, par exemple le mot *arsouille* („débauché, crapuleux“) fait penser à *souiller* avec lequel il est, peut-être, étymologiquement apparenté. On pourrait expliquer par l'influence de ce mot, du mot *andouille* (employé pour désigner un imbécile — cf. ci-dessus) et de mots analogues que le suffixe *-ouille* devient péjoratif⁵⁹ de sorte que les mots dérivés à l'aide de ce suffixe (par exemple *berdouille*) sont aussi dépréciatifs. Le caractère péjoratif de *-ouille*, appuyé par l'effet acoustique, a pu provoquer l'effet péjoratif reconnu au suffixe *-aille* (*prêtraille, valetaille*) et, avec ce dernier, peut-être même celui d'autres suffixes avec *-a-*: *-ard* (*richard, trainard*), *-âtre* (*bellâtre, écolâtre, marâtre*), *-asse* (*lavasse, paperasse*) et *-ace* (*populace*). Ces suffixes et autres (*-aud*: *finaud, pataud*; *-ille*: *pacotille*, etc.), devenus une fois péjoratifs — peu importe le processus de leur avilissement — peuvent donc évoquer (ainsi que les suffixes mélioratifs et quelques autres) certains sentiments, certaines dispositions émotives.

22,13. Non seulement divers faits, mais encore divers mots peuvent évoquer une certaine émotion soit chez un individu, soit chez les membres d'une collectivité. Il va sans dire que la forme phonique du mot en question joue un rôle peu conséquent, que son contenu sémantique et sa résonance émotive sont plus importants et que l'expérience individuelle ou collective et les circonstances historiques (politiques, sociales, religieuses, etc.) dans lesquelles on se sert du mot en question sont les facteurs déterminants. La force émotive des mots a donc ses limites spatiales et temporelles. Pour les partisans de la Grande révolution, les mots *liberté, égalité, fraternité* étaient des vocables émotifs par excellence. On peut affirmer la même chose pour la devise à Berlin au temps de la Grande guerre (1914–1918) où une forte résonance affective s'attachait aussi aux mots *Fritz, Fridolin* et *frisé*, dénominations railleuses de soldats allemands qu'on appelait plus souvent encore *boches* ou *alboches* (dénomination pleine de haine, d'origine argotique et provenant peut-être de la contamination des mots *Allemand* et *tête de caboche*).

⁵⁹ La forme phonique *-ouille*, elle-même, a paru peut-être apte à former les péjoratifs, mais, à notre avis, la première impulsion a dû être provoquée par un ou plusieurs mots à sens péjoratif dans lesquels le suffixe n'était pour rien (cf. O. Ducháček, „O pejorativnosti přípony -erie“, ČMF XXXIV, 1951, 145–151).

Le même mot peut évoquer divers sentiments chez différentes gens selon leur nationalité, leur religion, leur appartenance à une certaine classe sociale, leurs expériences, etc., par exemple le mot *mondain* éveille une réaction nettement négative chez un moraliste, mais il peut avoir une nuance laudative dans le milieu de la haute société.

Bibliographie

Bally Ch., „Mécanisme de l'expressivité linguistique“, *Le langage et la vie* (chapitre 3).

Bertoldi V., *La parole quale mezzo d'espressione*, Napoli 1946.

Bourdon B., *L'expression des émotions et des tendances dans le langage*, Paris Alcan 1892.

Brunot F., *La pensée et la langue*, Paris, Masson 1936, 2^e éd.

Gamillscheg E., „Zur Einwirkung des Affekts auf die Sprache“, *ZFSL*, Suppl. 1937.

Kořínek J. M., „Laut und Wortbedeutung“, *Travaux du Cercle linguistique de Prague VIII*, 1939, 58–65.

Lehmann R., *Le sémantisme des mots expressifs en Suisse romande*, Romanica Helvetica XXXIV, Bern, Francke 1949.

Sieberer A., „Vom Gefühlswert der Wörter“, *Sprache*, Zeitschrift für Sprachwissenschaft III, 1, 4–22 (Wien–Meiselheim, Sxsl, 1954).

Sperber H., *Über den Affekt als Ursache der Sprechverwendung*, Halle, Niemeyer 1914.

Zvegincev V. A., „Ekspresivno-emocionalnye elementy i značenie slova“, *Vestnik MGU* 1955, No. 1.